

Jacqueline CORNET

FAUT-IL BATTRE LES ENFANTS ?

Relations entre les accidents
et la violence éducative

Préface du Professeur Bernard GOLSE



HOMMES
ET PERSPECTIVES

FAUT-IL BATTRE LES ENFANTS?

Jacqueline Cornet

Faut-il battre les enfants ?

Relations entre les accidents
et la violence éducative

Préface du Professeur Bernard Golse



Claire Delassus : *Le secret ou l'intelligence interdite.*
Colette Duflot : *Des marionnettes pour le dire. Entre jeu et thérapie.*
Pierre Goguelin et Guy Mitrani : *Le management participatif.*
Jean-Pierre Klein et coll. : *L'art en thérapie.*
Yves Morhain : *L'adolescence à l'épreuve du Rorschach.*
Jacqueline Royer : *L'examen psychologique de l'enfant.*
François Marchand : *Risquer l'éducation, vivre l'échec scolaire provisoire.*
André de Peretti : *Mini-psychologie de l'administration.*
Jacqueline Royer : *Que nous disent les dessins d'enfants ?*
Suzanne B. Robert-Ouvray : *L'enfant unique et sa mère.*
Michel Michel et Jean-François Thirion : *Des jeux et des ressources.*
Christiane Ebendinger-Cury : *Le Sida, un secret peut en cacher un autre.*
Renée Houde : *Le Mentor, transmettre un savoir-être.*
Marylène Thomère : *Les liaisons dangereuses avec la mer/e.*

Catalogue complet sur demande

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris).

© Hommes et Perspectives / Martin Média
12, rue Raymond-Poincaré
55800 Revigny
Tél. : 03 29 70 56 33 - Fax : 03 29 70 57 44
ISBN 2-911616-07-3

Remerciements

Le travail dont les résultats sont ici publiés et commentés cherchait à vérifier l'existence possible de relations entre le vécu éducatif de certains jeunes et leur propension à avoir des accidents. Il n'aurait pu être mené à bien sans l'aide d'un certain nombre de personnes que je tiens à remercier tout particulièrement de m'avoir permis de l'élaborer puis de le réaliser.

Ma gratitude ira tout d'abord aux chefs de services hospitaliers ou de rééducation fonctionnelle qui m'ont ouvert leurs portes. M'accordant une confiance dont je leur sais infiniment gré, ils m'ont permis d'approcher, dans les meilleures conditions possibles et pendant de très longs mois, des accidentés que je n'aurais guère pu interviewer ailleurs.

Je voudrais ensuite dire à tous les jeunes gens et jeunes filles avec lesquels j'ai eu des entretiens, que ce travail est en bonne partie le leur : ils ont, avec énormément de patience, de gentillesse, d'application, tenté de me fournir des informations claires et précises sur la plupart des sujets que je leur demandais d'aborder. Ils l'ont fait dans des conditions difficiles, puisqu'ils étaient en train de vivre les grands bouleversements personnels qu'implique un accident important. Ils l'ont fait avec beaucoup de délicatesse car, s'ils n'ont pratiquement jamais refusé de répondre aux questions qui les concernaient directement, ils ont, en revanche, souvent hésité à donner des informations qui pouvaient mettre en cause d'autres personnes, ou alors en cherchant à les innocenter. Je me suis donc tenue à bien préserver le secret promis : même si la lecture des résultats de

ce travail en eût été plus attractive, je ne me suis pas autorisée à l'émailler des anecdotes tellement nombreuses et vivantes, mais très personnelles, évoquées par ces jeunes gens au cours de nos rencontres. J'espère que les résultats de cette recherche, réalisée en bonne partie ensemble, les intéressera.

Je me plainrais aussi à révéler combien les collaborateurs des chefs de services sus-nommés ont facilité ma tâche : médecins, animateurs socio-culturels, kinésithérapeutes, psychologues, surveillantes, infirmières, infirmiers, personnel de service, ont toujours oeuvré pour me permettre un accès optimal auprès des jeunes que je devais rencontrer, enrichissant souvent mes contacts de leurs remarques personnelles.

Ma reconnaissance est par ailleurs très vive envers les statisticiens qui ont bien voulu vérifier mes travaux et, leur accordant un satisfecit, leur ont donné ce poids scientifique sans lequel je ne me serais pas permis de les publier.

Je voudrais aussi faire part de la chance que j'ai eue, lorsque la grande masse des données recueillies auprès des interviewés s'est avérée difficile à manier, de trouver dans mon entourage des compétences variées que je n'ai pas hésité à exploiter, et des soutiens divers qui me furent essentiels. Enfin, dans ce grand groupe de ceux qui m'ont, un jour ou l'autre, d'une façon ou d'une autre, instruite, je voudrais citer mes clients qui, en me faisant longuement confiance, m'ont beaucoup appris. Sans oublier mes amis de la Société française de médecine générale, qui m'avaient en son temps convertie aux joies de la recherche.

A tous un très grand merci !

Sommaire

PREFACE du Pr Bernard Golse	11
INTRODUCTION	15
MÉTHODE	27
I. LES LIEUX ET LE TEMPS DE L'ENQUÊTE.	31
II. LES ENQUÊTÉS.	34
III. LE QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE.	37
IV. L'EXPLOITATION DU QUESTIONNAIRE ET LES CONTRÔLES STATISTIQUES.	40
RÉSULTATS	49
I. CRITÈRES ÉDUCATIFS FAMILIAUX ET ACCIDENTS.	55
1. Les punitions corporelles à visée éducative.	55
a. La fréquence des accidents augmente en fonction des coups reçus.	55
b. La gravité des accidents augmente en fonction des coups reçus.	65
c. Comparaison de groupes indépendants :	66
filles et garçons,	66
passagers et conducteurs,	67
motocyclistes, automobilistes, cyclomotoristes et scooteristes,	67
entretiens et questionnaires.	68

2. Les critères éducatifs familiaux autres que les coups. . .	70
a. La vie familiale longtemps difficile.	70
b. Les relations difficiles avec les parents.	72
c. Le père très présent.	73
d. La maladie sérieuse de la mère.	75
e. La moto du père.	75
II. CRITÈRES SOCIOCULTURELS ET ACCIDENTS.	76
1. La transmission inter-générationnelle des coups.	76
2. Dictature familiale et dictature politique.	79
3. L'époque : évolution des accidents au fil des générations.	80
III. CRITÈRES PERSONNELS ET ACCIDENTS.	84
1. Masculin - féminin.	85
2. Le provocateur et sa scolarité.	87
3. L'accidenté et ses choix sportifs.	89
4. L'accidenté et ses maladies.	92
5. L'accidenté et ses jeux préférés.	93
COMMENTAIRES	97
I. ANALYSE DE LA RELATION COUPS / ACCIDENTS.	101
a. Preuves de la relation de cause à effet coups / accidents.	101
b. Sens de la relation coups / accidents.	102
Examen du travail de recherche.	102
Examen des travaux publiés par d'autres auteurs.	103
c. Comment les coups pourraient-ils induire des accidents ?	109
II. POURQUOI DES PUNITIONS CORPORELLES ?	116
a. Un tabou	116
b. Battre ou ne pas battre :	119
Que disent les proverbes ?	119
Que disent les penseurs ?	120
Que disent les pédagogues ?	121
Que disent les historiens ?	124
Que disent les psychologues ?	127
c. Fonctions des punitions corporelles.	129
Discipliner des enfants difficiles.	129

Soulager des parents en difficulté.	130
Rester solidaire de sa culture	132
III. COMMENT ÉDUIQUER SANS PUNITIONS CORPORELLES ?	134
Les méthodes éducatives.	135
La définition de l'objectif à atteindre.	140
IV. QUELLE EST LA LÉGALITÉ DES PUNITIONS CORPORELLES ? ...	143
a. La loi française.	143
b. L'usage français réel des châtimehts corporels.	146
c. La loi suédoise.	147
d. La Convention internationale des droits de l'enfant.	148
V. LE CERCLE VICIEUX DE LA VIOLENCE.	149
CONCLUSION	151
ANNEXES	159
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	187

Préface

La thèse que soutient Jacqueline Cornet dans cet ouvrage est énoncée clairement par l'auteur lui-même dans sa conclusion : "l'accident, surtout s'il se répète, pourrait (donc) prendre valeur de symptôme d'un système éducatif préjudiciable à l'enfant".

Le problème est d'importance car les accidents (de la route ou hors route) représentent une des toutes premières causes de mortalité chez l'adolescent et, sans même parler de mort, un événement grave et souvent lourd de conséquences pour l'avenir physique et psychique des jeunes.

L'ouvrage est particulièrement clair et bien documenté, sa méthodologie rigoureuse et statistiquement fondée s'avère très impressionnante mais là ne réside pas, à mon sens, son principal mérite.

Il s'agit en effet d'une analyse épidémiologique des accidents (accidents de la route et hors route chez 300 adolescents et post-adolescents, 45 filles et 255 garçons) qui apporte toute une série d'éléments fort utiles à la réflexion psychodynamique.

102 questions posées aux 300 jeunes accidentés amènent en effet l'auteur à spécifier 347 critères dont l'étude permet d'avancer l'idée que les accidents ne surviennent pas par hasard, mais s'inscrivent au contraire dans des trajectoires de vie ancrées dans l'histoire infantile, les expériences précoces et les modalités éducatives auxquelles les sujets ont eu à faire face.

La survenue d'accidents paraît ainsi étroitement corrélée à trois grands groupes de critères : des critères éducatifs et familiaux, des critères socioculturels et des critères personnels enfin dans lesquels s'enracine "le cercle vicieux de la violence".

Certaines constatations cliniques empiriques se voient ainsi confirmées telles la prépondérance du sexe masculin parmi les accidentés ou certains aspects difficiles du contexte socio-familial comme potentialisateurs du risque d'accident.

En revanche, on apprend avec surprise que la fréquence et la gravité des accidents augmentent en fonction des coups reçus dans le cadre de l'éducation et ceci sur le double fond d'une transmission transgénérationnelle de la violence et d'une corrélation entre système éducatif et système politique ambiant (soit d'une corrélation entre "dictature" familiale et dictature politique).

L'auteur nous propose ensuite, dans ses commentaires, une approche littéraire, philosophique, psychologique, pédagogique, historique et juridique de la violence éducative, d'où un panorama culturel extrêmement intéressant.

Tout ceci pour dire que les psychanalystes se sentiront sans nul doute concernés par cet essai épidémiologique fort enrichissant et efficace.

- *D'une part, parce qu'il y a déjà longtemps qu'ils soupçonnent que la notion d'accident est fortement surdéterminée et que les accidents peuvent avoir valeur de symptômes venant s'inscrire au plan intime de "l'arbre de vie" de tout individu (S. Lebovici).*

- *D'autre part, parce que cette étude démontre une fois de plus la grande force des introjections les plus précoces, fussent-elles pathologiques, et l'intense prégnance de ce que D. Anzieu a pu appeler "l'attachement (au) Négatif".*

J. Giono disait que la douleur avait ceci de scandaleux qu'elle finissait par cesser.

Mais le scandale tient peut-être aussi au fait que la douleur peut devenir familière et qu'on peut alors la répéter ou s'y accrocher par peur de l'inconnu, d'un inconnu peut-être meilleur mais qui nous effraie cependant en tant qu'inconnu, précisément.

Et ceci, sans compter que l'accident peut jouer comme récupération inconsciente d'une certaine maîtrise active a posteriori à l'égard d'une violence subie plus ou moins passivement dans l'enfance.

Telle est ma lecture de ce travail qui intéressera certainement nombre de lecteurs qui travaillent dans le champ de l'enfance et de l'adolescence et pour qui les données épidémiologiques n'ont d'intérêt que par le sens qu'elles peuvent prendre au regard d'une réflexion et d'une articulation psychopathologiques.

Merci à Jacqueline Cornet d'avoir levé pour nous un coin du voile quant à l'avenir des enfants battus.

Son ouvrage nous montre que s'intéresser à la réalité des coups n'empêche aucunement la prise en compte du célèbre fantasme freudien : "on bat un enfant" puisque l'analyse des trajectoires de vie qui en découlent - avec les accidents qui s'y inscrivent - souligne bien l'impact d'un certain masochisme dès lors que le sujet et l'objet se trouvent en mesure de permuter au sein d'un registre névrotique échappant à la fois à la logique de l'identique et à celle de l'altérité radicale (R. Perron).

En 1988, Michel Soulé avait organisé la XVI^e Journée scientifique annuelle du Centre de guidance infantile de l'Institut de puériculture de Paris, sous le titre : "Quand et comment punir les enfants ?". Journée à laquelle j'avais moi-même participé et dont le titre évidemment provocateur avait fait grand bruit : comment osait-il, après un siècle de psychanalyse, conseiller la violence aux parents ? Les critiques n'avaient pas lu et manquaient singulièrement du sens de l'humour.

Jacqueline Cornet, aujourd'hui, nous offre un excellent ouvrage sur certaines conséquences dangereuses mais possibles à long terme de punitions corporelles.

Espérons que son titre ne permettra pas à confusion : sera puni celui qui, en matière de châtiments corporels, n'aura pas compris qu'il s'agit de les déconseiller !

Professeur Bernard GOLSE
*Responsable de l'Unité de psychiatrie infantile
de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris.*

1

Introduction

Introduction

– Bonjour Docteur ! C'est encore moi ! Je peux entrer ?

Éric m'interpelle bruyamment et, me semble-t-il, presque joyeusement. Il est planté juste devant la porte de mon bureau que je viens d'entrouvrir pour appeler le patient suivant. Il arbore un large sourire, assez surprenant chez ce jeune garçon de douze ans qui tient de sa main gauche valide un bras droit grossièrement bandé.

Il faut dire que les accidents, Éric en a pris l'habitude. C'est peut-être pourquoi il semble si facilement s'en faire une raison. Et tant qu'à faire, il essaie sur le champ de tirer les quelques bénéfices secondaires que peut lui procurer son état, revendiquant énergiquement le privilège d'être reçu avant tout le monde, en urgence, dans mon cabinet !

Un coup d'œil rapide sur la fiche de ce jeune patient rafraîchit ma mémoire et me confirme ses dires : il en est à son quatrième accident depuis que je le connais. Lorsqu'il avait sept ans, j'ai dû recoudre son cuir chevelu. A huit ans, il fallut traiter sa fracture de la clavicule, puis, à onze ans, au retour du ski, une méchante entorse du genou.

Aujourd'hui, il s'agit d'une fracture des deux os de l'avant-bras, secondaire à une chute brutale dans un escalier, fracture somme toute assez banale chez les enfants. Mais ce qui est beaucoup moins banal, c'est la fréquence toute particulière des accidents chez ce jeune garçon.

Pendant que j'attends les résultats d'une radiographie rapidement prescrite, toutes sortes de contradictions se bousculent dans ma tête : ce que je connais de l'environnement familial d'Éric ne correspond pas du tout aux réactions que son intrusion tonitruante dans ma salle d'attente a provoquées :

– Si c'est pas malheureux de voir ça, Monsieur X., si on les tenait un peu plus serré à la maison, ils seraient moins terribles !

– Pour sûr, Madame Y., maintenant, on leur laisse tout faire, ils ont tous les droits, voilà ce que ça donne : les accidents, la drogue, les vols... Si on leur avait plus souvent botté les fesses, ils n'en seraient pas là.

Et moi, peu à peu, je vois défiler dans ma tête quelques cas de jeunes adolescents que j'avais eu l'occasion de suivre pour des accidents. Chez plusieurs d'entre eux, les traumatismes s'étaient, comme chez Éric, succédés de façon rapprochée au fil des ans. Et ce que je venais d'entendre concernant ce probable laxisme des parents, je l'avais entendu dire au sujet de ces autres jeunes qui, eux aussi, manifestaient quelques turbulences et une propension toute particulière à se faire recoudre ou plâtrer.

Or je connaissais beaucoup de détails de la vie personnelle de mes malades, ayant peu à peu amassé sur eux, en une trentaine d'années d'exercice de la médecine générale sur une même commune, des informations très diverses. Ces informations s'étaient complétées peu à peu au cours des multiples rencontres intervenues tout aussi bien dans le cabinet de consultation que lors des visites à domicile, voire même dans la rue ou lors des réunions diverses. Et les renseignements que j'avais pu glaner sur mes récidivistes de l'accident contredisaient tout à fait les affirmations que je venais d'entendre.

Pouvais-je considérer n'avoir à faire qu'à des cas isolés non représentatifs, à des exceptions qui confirmaient la règle générale d'un laxisme familial responsable des agissements un peu excessifs des enfants ? Ou bien au contraire, fallait-il rejeter les interprétations hâtives entendues ici ou là ?

Au sein même de ma corporation, les avis étaient partagés entre les médecins persuadés que la disparition de l'éducation "musclée" pouvait expliquer la plupart des déviances, et les adeptes d'une pédagogie douce qui se montraient au contraire convaincus, tout au moins de l'inefficacité, voire même de l'effet pervers des sévices cor-

poriels. Chez les spécialistes les plus sollicités à donner des conseils éducatifs, pédiatres et psychiatres, les contradictions étaient tout aussi tranchées. Mais quelques minutes de discussion avec chacun d'entre eux permettaient vite de cerner qu'ils émettaient, comme nous le faisons tous plus ou moins, des opinions personnelles ne reposant sur aucune certitude scientifique.

Qu'en était-il vraiment chez les récidivistes de l'accident : "acharnement de la malchance", "manque de coups de pieds aux fesses", ou bien "éducation trop contraignante" ? Et de quelle façon ?

Le problème était sûrement complexe, mais une approche approfondie m'en paraissait tout à coup particulièrement intéressante, puisqu'elle amenait à explorer cette zone charnière entre le psychologique et le somatique, pour laquelle j'avais toujours ressenti beaucoup d'intérêt.

Existe-il réellement des récidivistes de l'accident ?

Si oui, leurs comportements présentent-ils des caractéristiques particulières ? Et ces comportements attestent-ils d'une programmation génétique spécifique, ou expriment-ils un acquis "éducatif", ce terme étant pris alors dans son sens le plus large : bain dans lequel le petit d'homme est immergé dès sa naissance et qui diffère pour chacun, composé de toutes sortes de facteurs géographiques, ethniques, culturels, économiques, politiques, affectifs... quel que soit le patrimoine génétique dont il hérite au départ ?

Si un de ces acquis éducatifs prédisposait à avoir des accidents, on devrait pouvoir discerner à quel type d'environnement il se réfère et retrouver très fréquemment, chez les victimes d'accidents à répétition, un type particulier d'environnement éducatif n'apparaissant pas (ou presque pas) chez les personnes épargnées par les accidents.

A ce point de ma réflexion, je décidai de chercher dans les rencontres et la littérature une ébauche de réponse aux questions précédentes. Le problème était soulevé dans un certain nombre de publications émanant de psychologues, sociologues, psychiatres, pédiatres. Des hypothèses étaient émises, s'appuyant sur de longues expériences cliniques, mettant parfois en évidence certaines implications éducatives parentales.

Hans Baltrush et Flanders Dunbar, psychosomaticiens américains, notent en 1961 : "La propension aux accidents est une maladie psychosomatique dont les origines remontent à la première enfance (1)."

Marie Choquet, Sylvie Ledoux et Hede Menke, chercheurs à l'Inserm écrivent en 1988 dans leur rapport de recherche que, dans le groupe des 427 sujets de leur exploration, 28 % des jeunes accidentés au cours d'une année sont à nouveau victimes d'un accident l'année suivante, alors que seulement 8 % des non accidentés le deviennent ultérieurement. Parmi ceux qui ont déjà eu plusieurs accidents, le taux de récurrence s'élève à 62 %. Cela allait tout à fait dans le sens de mes quelques observations personnelles et venait confirmer la notion de "jeunes à accidents" : il me paraissait de plus en plus intéressant de tenter une approche méthodique de l'énigme que ces jeunes récidivistes constituaient (2).

Anne Tursz, chercheur à l'Inserm, publie en 1987 avec le Centre international de l'enfance un recueil des informations fournies par un certain nombre de spécialistes, à ce moment-là, sur le thème *Adolescents, risques et accidents*. La position d'Olivier Jeanneret dans cet ouvrage coïncide tout à fait avec ma perception personnelle du problème lorsqu'il conclue : "Connaissant la lente structuration de l'être humain, la multitude des influences exogènes qui, depuis la conception, contribuent à "fabriquer" des individus si particuliers, comment ne pas s'interroger sur l'importance des relations affectives qui, dès la petite enfance, modèlent vraisemblablement des vulnérabilités très différentes en degré et en nature (3) ?"

Jean-Pascal Assailly, chercheur à l'Inrets, fait paraître en 1992 une synthèse extrêmement claire et très subtilement critique de l'ensemble des connaissances accumulées jusqu'alors sur ce thème (concernant des travaux en toutes langues), dans son ouvrage *Les jeunes et le risque*. Cela m'a permis de ne pas patauger interminablement dans cet énorme et international réseau de publications si bien clarifié par M. Assailly et dont les conclusions se résument ainsi :

– "Si la surimplication de certains individus dans les accidents est généralement admise, le débat porte bien sur le rôle causal de la

(1) in Aboulker P. et al. : *Psychologie des accidents*, Paris, L'expansion, 1961, page 163.

(2) Choquet M., Ledoux S., Menke H. : *La santé des adolescents*, Paris, La documentation française, 1988, pages 46. 47.

(3) Tursz A. : *Adolescents, risques et accidents*, Paris, Doin, 1987, page 167.

personnalité (...) la conduite dangereuse étant donc un aspect particulier de la prédisposition psycho-sociale aux comportements-problèmes."

"Nous dirons que l'épidémiologie contemporaine des influences du milieu familial est encore à un stade "préhistorique".

"(...) sous-jacents à la diversité des troubles, à la variabilité interindividuelle de la manifestation de tel ou tel comportement-problème, il existe des déterminismes communs"(4).

Par ailleurs, quelques auteurs isolés abordent le phénomène sur de larges séries de patients, en particulier :

André Morali-Daninos, dès 1961, étudiant 100 cas d'accidents du travail, évoque une prédisposition familiale aux accidents, dans les familles nombreuses dont un parent ou les deux sont sévères, ambitieux et incompréhensifs. Cet auteur signale que les "frustrations répétées et le sentiment de culpabilité créent un terrain favorable (...) C'est ainsi que l'accident peut être réellement considéré comme une maladie psychosomatique (5)."

Odile Bourguignon, en 1984, comparant 70 familles dans lesquelles un enfant est mort accidentellement à 30 familles dans lesquelles aucun accident mortel ne s'est produit, constate une violence éducative multipliée par trois dans les familles à accidents mortels, fustigeant les "conduites sadiques et castratrices menées en toute impunité sous prétexte éducatif" et notant que "l'accidenté est un enfant à pulsions agressives plus fortes que les autres, induites par des frustrations subies dans un foyer autoritaire"(6).

Petit à petit, le contexte familial des jeunes accidentés évoqués dans ces travaux se dessinait quelque peu, correspondant assez bien à mes impressions personnelles et s'opposant aux assertions notées plus haut comme manifestations du "bon sens populaire". Mais la prise en compte de cet ensemble de savoirs ne me permettait cependant pas de répondre de façon précise à la question de l'étiopathogénie du symptôme "accidents à répétition", et il me semblait que les auteurs cités gardaient les mêmes interrogations.

Ce sont ces déterminismes dont parle Jean-Pascal Assailly que je désirais mettre en évidence lorsque j'ai décidé d'élaborer ce

(4) Assailly J.-P. : *Les jeunes et le risque*, Paris, Vigot, 1992, pages 138, 181, 241.

(5) in Aboulker P. et al. : *op. cit. en (1)*, pages 71 à 88.

(6) Bourguignon O. : *Mort des enfants et structure familiale*, Paris, PUF, 1984, pages 38, 255.

travail, puisque, si l'on pouvait reconnaître à beaucoup d'accidentés une personnalité particulière, si nombre d'auteurs émettaient des hypothèses concernant un environnement éducatif plutôt coercitif et probablement pathogène, il semblait bien qu'aucun travail de recherche systématique n'avait été mené pour cerner quels éléments pathogènes précis induisaient cette propension aux accidents.

Gérard Mendel suggérait déjà en 1971 qu'un tel travail s'avérerait nécessaire : "Il paraît indispensable que se constitue une socio-psychanalyse étudiant scientifiquement l'influence exercée par les forces sociales, en particulier au cours de l'éducation familiale et scolaire, sur le développement psycho-affectif de l'individu (7)."

L'accident est-il un symptôme, et si oui, spécifique de quelle étiologie ? J'ai eu alors le sentiment que les accidentés eux-mêmes, si je trouvais le moyen de leur donner la parole, pouvaient m'apprendre quelque chose à ce sujet.

J'étais un peu rôdée à la recherche clinique puisque j'avais participé pendant plus de dix ans aux actions de recherche en médecine générale de la Société française de médecine générale (contrats de laboratoires d'abord, puis du ministère de la Santé, et enfin contrats Inserm, dont un sur les conditions de la recherche en médecine générale). J'avais par ailleurs complété mon bagage biologique de docteur en Médecine par une maîtrise de Sciences humaines cliniques dont les formations en psychologie et sociologie m'étaient apparues très importantes dans mon exercice de médecin généraliste, tandis que, parallèlement, l'entrée dans un groupe "Balint" et un parcours psychanalytique m'aidaient à cerner mes implications dans différents modes de fonctionnement, me permettant entre autre de dégager quelque peu mon "écoute de l'autre" de mes projections personnelles.

J'ai décidé alors de mettre en oeuvre un travail de recherche sur ce problème de la propension aux accidents dans ses rapports possibles avec un "environnement éducatif particulier". Comme j'avais l'habitude de travailler en groupe pluridisciplinaire et que j'y voyais une façon à la fois efficace, enrichissante et agréable de produire, j'ai tenté de contacter des groupes déjà constitués et des chercheurs institutionnels susceptibles d'être intéressés par mon projet. Le résultat de ces rencontres ne fut pas encourageant :

(7) Mendel G. : *Pour décoloniser l'enfant*, Paris, Payot, 1971, page 188.

– Les chercheurs bénévoles que je connaissais s'étaient investis dans d'autres recherches et la mienne aurait dû attendre des années pour être prise en compte, sans même la certitude d'y arriver : je n'avais pas envie de patienter indéfiniment.

– L'insertion d'une "étrangère" parmi des chercheurs institutionnels s'avérait matériellement impossible.

– Mes propositions de service auprès d'organismes intéressés par les problèmes de l'enfance et/ou d'accidentologie restèrent sans suite.

– Certains chercheurs en psychologie se dirent interpellés par la question posée, manifestèrent un intérêt réel pour ma démarche et enrichirent par leurs remarques ma façon d'envisager de résoudre un problème qui présentait en effet deux difficultés essentielles :

1– Mettre en évidence, chez les victimes de multiples accidents, des éléments de leur vécu éducatif n'apparaissant pas chez des individus ayant eu peu d'accidents.

De quelle façon recueillir de telles informations ? Habitée de longue date, pour répondre à la demande de mes malades, à explorer au plus précis et au plus large tout ce qui me paraissait utile à la construction d'une hypothèse diagnostique (dans ce domaine rien n'est exclu, les limites étant celles que le médecin lui-même, consciemment ou non, s'impose) j'étais, je crois, assez bien préparée à ce genre de travail.

Mais il fallait que je puisse obtenir, auprès d'un grand nombre d'accidentés, toutes les informations dont je pensais avoir besoin pour cerner au mieux leur environnement passé. La difficulté résidait dans l'organisation de rencontres, avec des accidentés recrutés de façon aléatoire, permettant une relation authentique, discrète et suffisamment prolongée pour qu'un questionnement approfondi porteur de réponses fiables puisse être réalisé.

2– Établir qu'une relation de cause à effet existait, entre certains éléments environnementaux (dans la mesure où ils seraient retrouvés de façon prépondérante chez les victimes de nombreux accidents) et le fait d'avoir des accidents. Comment ?

Les épidémiologistes considèrent que les recherches, pour déboucher sur des résultats authentiques, doivent être "prospectives", c'est-à-dire concerner des sujets choisis à un moment de leur histoire de façon aléatoire, avant que le phénomène à étudier

n'apparaisse, et contrôlés un certain temps après afin de déterminer dans quelle proportion et en relation avec quoi le phénomène est apparu.

Mais cette méthode est fort difficile à appliquer en sciences humaines pour plusieurs raisons : quelle sera la valeur de cette recherche si, comme c'est souvent le cas, un bon nombre des pris en compte sont peu à peu perdus de vue ? Et surtout, comment obtenir des informations vraies sur leur environnement familial auprès de jeunes enfants mineurs sous la dépendance de leurs parents ? Combien de parents voudront bien donner des renseignements sur leur façon réelle d'élever leurs enfants ? (Une enquête de Jean Ormezzano (8) sur les punitions corporelles montrait qu'il y avait deux fois plus de coups affirmés être reçus par les enfants que de coups reconnus être donnés par les parents !) Par ailleurs, comment l'établissement d'un tel lien avec la famille pourrait-il ne pas modifier les relations intra-familiales, brouillant ainsi les cartes à déchiffrer ?

Seule une étude " rétrospective " semblait pouvoir être tentée sur le terrain, c'est-à-dire une étude prenant en compte un certain nombre d'accidentés majeurs et cherchant rétrospectivement à savoir quel avait été leur bain éducatif. Les résultats obtenus auraient au moins le mérite d'exister... et peut-être alors d'être vérifiés avec de solides méthodes statistiques.

Devant les obstacles évoqués, je décidais donc de tenter :

- de prendre en charge seule l'organisation et la réalisation de cette recherche ;

- d'en mettre sur pied la première phase (essai de détection d'événements passés vécus par les accidentés et corrélés fortement avec la notion d'accident), en espérant que la suivante s'organiserait d'elle-même si la première aboutissait, et qu'un long travail d'écoute fait auprès des patients concernés, la maturation du projet qui en découlerait et l'exploitation statistique des données recueillies induiraient une solution, permettant au moins de construire une hypothèse solide ;

- de mettre peut-être en évidence des relations inattendues entre certains systèmes éducatifs et d'autres "symptômes" que les accidents ;

(8) in Bergeret J. et al. : *Quand et comment punir les enfants ?*, Paris, ESF, 1990, page 70.

– de me contenter d'un résultat très modeste s'il consistait seulement à montrer qu'aucun des critères examinés n'apparaissait corrélé de façon significative à la tendance à avoir des accidents, ce qui, somme toute, ne serait pas totalement dénué d'intérêt.

C'est le parti que j'ai pris. Je me suis consolée de la solitude obligée de mon travail car même si le fonctionnement en groupe est très enrichissant, il est également contraignant et parfois un peu réducteur dans la mesure où il oblige à créer une communauté d'action qui peut gommer une vision plus personnelle de l'étude, tout au moins en partie. Il est aussi soumis, le plus souvent, à un respect d'échéances qui peut perturber un rythme plus naturel du recueil des données. L'autonomie du projet m'en faisait supporter l'isolement !

Il faut dire que j'ai eu la chance de pouvoir m'informer, chaque fois que j'en ai ressenti un net besoin, auprès de gens compétents dans le domaine qui me posait problème. Il serait donc injuste de ma part de considérer ce travail comme totalement solitaire et je me dois de redire ici ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont aidée.

Je vais donner avec quelques précisions les étapes méthodologiques que j'ai dû franchir successivement pour apporter rigueur et crédibilité à mon travail. Cette description risquant, pour certains, de se révéler un peu fastidieuse, ils pourront se reporter d'emblée aux résultats page 51.

Méthode

Méthode

Il s'agissait donc pour moi d'élaborer les modalités d'une enquête, portant sur un assez grand nombre d'accidentés, dans des conditions réalisables, et assurant un maximum de fiabilité aux résultats obtenus, donc de trouver :

- les lieux et le temps de l'enquête,
- les enquêtés,
- le questionnaire d'enquête,
- le système d'exploitation des questionnaires.

Ces étapes de la préparation, puis de l'exécution du travail, que je vais décrire successivement, se sont bien entendu déroulées simultanément, chaque partie de la réalisation influant sur les autres.

I

Les lieux et le temps de l'enquête

PREMIÈRE ÉTAPE : ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES

La recherche ne pouvait guère s'effectuer qu'en milieu hospitalier. En effet, je ne voyais pas où recruter ailleurs des accidentés m'octroyant l'opportunité d'un entretien prolongé avec eux. L'envoi d'un questionnaire à des accidentés répertoriés par des assurances ou par la Sécurité routière me semblait ne pas pouvoir être couronné de succès : risque d'un trop petit pourcentage de réponses et donc de leur dévalorisation totale.

A ce stade de mes réflexions, le hasard me fit découvrir, lors de vacances d'été, un gros centre de rééducation fonctionnelle accueillant bon nombre de jeunes accidentés de la route, après traitement en service de chirurgie d'urgence de la phase aiguë de leur accident. Ces jeunes gens et jeunes filles avaient tous un minimum d'autonomie avec l'aide de béquilles, fauteuil roulant ou prothèse. Le médecin directeur et l'ensemble des intervenants de ce centre ont bien voulu se montrer intéressés par ma recherche et ont favorisé avec énormément de gentillesse mon insertion temporaire dans leur équipe. Un bureau fut mis à ma disposition à certaines heures et toutes facilités me furent données pour rencontrer les jeunes accidentés selon les modalités qui me paraissaient convenir au but que j'avais à atteindre.

Je prenais rendez-vous avec eux lors d'une visite rendue en général dans leur chambre, pour leur expliquer ce que je faisais et leur proposer de participer. A ma grande satisfaction, j'eus très peu de refus, la plupart se situant lors de mes premières interventions, alors que je ne savais pas encore présenter très clairement mon projet. Je pus ainsi réaliser peu à peu la mise en place, le rôdage et l'amélioration progressive du questionnaire (comme nous le verrons plus loin), puis ensuite rencontrer une bonne centaine d'accidentés (la plupart dans mon bureau, quelques-uns dans leur chambre quand ils y étaient seuls) dans ce centre où les conditions de travail étaient idéales.

DEUXIÈME ÉTAPE : EXTENSION DE L'ENQUÊTE

Malgré ces excellentes conditions, je butais sur la problématique de la diversification de l'échantillon de population que j'essayais de constituer. Tous les accidentés ne vont pas en centre de rééducation : un certain nombre d'entre eux, soit qu'ils habitent en grande ville, soit qu'ils aient dans leur entourage des gens disponibles pour les véhiculer quotidiennement (ou pour d'autres raisons personnelles), n'utilisent pas cette possibilité. Il me fallait donc aussi recruter directement à la source, c'est-à-dire dans les services chirurgicaux spécialisés en traumatologie où ce recrutement, à condition de voir tous les accidentés au fur et à mesure de leur accueil dans le service, serait beaucoup plus large tout en restant aléatoire.

Je pris donc contact, après avoir peaufiné et rôdé mon questionnaire, avec quelques services de chirurgie orthopédique conséquents : quatre d'entre eux m'ouvrirent leurs portes, trois services de la Région parisienne et un service de la région Provence-Côte d'Azur. J'y fus très bien accueillie et pus organiser mon travail dans de bonnes conditions... conditions qui, bien entendu, ne pouvaient, dans des services de chirurgie d'urgence, être celles dont je bénéficiais dans le centre de rééducation fonctionnelle :

- Les accidentés y étaient alités dans des chambres à deux ou trois lits (très rarement un seul lit) et ne se déplaçaient pas, il ne fallait donc guère espérer obtenir des entretiens en tête-à-tête.

- Ils étaient contraints, en fonction de leurs lésions, à des positions variées qui souvent ne facilitaient pas l'écriture.

– Ils étaient souvent sollicités pour un soin, une toilette, un massage... Il fallait donc leur fournir un questionnaire qui soit très clair dans sa présentation et sa formulation, très facile à remplir, utilisant au maximum des réponses en éventail dans des cases à cocher.

– Il me fallait intervenir durant les deux ou trois jours compris entre l'amélioration de l'état du blessé et sa sortie, ce qui m'obligeait à des déplacements répétés et de longues attentes dans les couloirs. C'était la seule façon d'élargir un recrutement aléatoire, je m'y suis donc pliée.

II

Les enquêtés

QUELS ACCIDENTÉS ?

L'enquête se déroulait dans des hôpitaux, les accidentés sélectionnés entraient donc automatiquement dans la définition que je voulais en donner, c'est-à-dire présentant des **lésions manifestes ayant nécessité une hospitalisation de plusieurs jours** : fractures simples ou multiples, plaies importantes, etc.

Pour des raisons diverses, et en particulier parce que les conditions que j'ai décrites ne me donnaient pas le temps de les voir tous, j'ai été amenée à opérer un choix dans le groupe des accidentés hospitalisés : pour que les entrées soient régulières en dépit des saisons, j'ai sélectionné les **accidentés de la route sur véhicule à moteur** (excluant les piétons et les cyclistes) – dont le nombre justement assez régulier permettait un recrutement bien aléatoire – n'excluant aucun des **conducteurs ou passagers** présents dans les services concernés.

Mais l'effectif du groupe "passagers" restera très succinct : les 45 dossiers constitués ne permettront guère d'analyse statistiquement valable, l'essentiel des données exploitées le sera donc sur l'ensemble total des 300 enquêtés (sauf à tenter quelques comparaisons prudentes entre passagers et conducteurs). Cette population

"conducteurs-passagers" me paraissait par ailleurs plus représentative d'une population courante parce que, entre 18 et 35 ans, pratiquement tout Français est fréquemment soit conducteur soit passager d'un véhicule à moteur, tandis que le recrutement de sportifs (adeptes du ski, du VTT, du parapente ou de quelque autre sport pourvoyeur d'accidents) paraissait plus saisonnier et moins banalisé.

En revanche, j'ai rapidement décidé de ne pas tenir compte de la responsabilité que chacun de ces accidentés pouvaient avoir eu dans l'accident, parce que cette responsabilité est, très souvent, difficile à mettre en évidence. La responsabilité légale n'est pas toujours la responsabilité réelle, et celle-ci se partage souvent de façon complexe entre des facteurs humains et des facteurs matériels : il ne m'a pas semblé possible de trancher face au grand nombre de cas difficiles.

Le choix fut donc fait de comptabiliser les accidentés de la route ayant eu leur accident sur ou dans un véhicule à moteur, incluant conducteurs et passagers sans tenir compte du degré de responsabilité de chacun dans son accident.

QUELLES TRANCHES D'ÂGE ?

Les moins de 18 ans étaient automatiquement exclus de l'enquête : il aurait été bien difficile d'interviewer des mineurs pour lesquels il fallait attendre des autorisations parentales. Les plus de 35 ans le furent aussi pour des raisons d'homogénéité du groupe et de très petite représentation. En revanche, si j'avais envisagé au départ de n'interviewer que les 18/25 ans parce qu'ils étaient les plus gros pourvoyeurs des statistiques sur les accidents routiers et qu'ils formaient un groupe homogène correspondant psychologiquement à ce que certains appellent "la post-adolescence", j'avais rapidement élargi le recrutement aux 26/35 ans qui me paraissaient présenter un double intérêt :

– Ceux qui étaient accidentés pour la première fois, en général après plusieurs années de conduite, semblaient appartenir à un groupe de prudents malchanceux qu'il était intéressant d'étudier.

– Ils pouvaient être comparés avec ceux qui, ayant déjà eu des accidents auparavant, continuaient, à partir de 25 ans, lorsque la courbe de fréquence normale des accidents de route décroît vite, à s'accroître, formant probablement un groupe à risque spécifique (comme l'analyse des résultats viendra le confirmer).

COMBIEN DE PERSONNES ?

Je m'étais fixé assez vite l'objectif de 300 dossiers. J'avais commencé les entretiens préliminaires avec le désir d'obtenir 150 dossiers d'accidentés et de les comparer à 150 dossiers élaborés auprès d'un échantillon de personnes jamais accidentées. Mais les difficultés rencontrées pour constituer ce deuxième groupe m'apparurent rapidement insurmontables :

– Comment et où trouver un grand nombre de non-accidentés répertoriés de façon aléatoire autrement qu'en faisant appel à un organisme spécialisé ? Je n'en avais pas les moyens...

– Comment aurais-je d'ailleurs pu entrer en contact avec ces personnes autrement que par l'envoi d'un questionnaire ? Or, comme je l'ai déjà dit, je récusais cette méthode, la jugeant inadéquate en raison du nombre habituellement très élevé de non-réponses qui en fausse l'exploitation statistique.

Parallèlement, je commençais à noter quelques spécificités intrinsèques à certains de mes groupes d'accidentés. Je trouvais alors plus authentique de comparer entre eux des sous-groupes d'accidentés qui avaient le mérite d'avoir été recrutés avec les mêmes aléas, que de m'acharner sur des méthodes moins sûres. Je pris alors la décision d'augmenter à 300 le nombre des accidentés à étudier et de les comparer entre eux (les moins accidentés s'opposant aux plus accidentés) : moins nombreux, ils ne me permettaient pas de constituer des sous-groupes statistiquement assez conséquents ; plus nombreux, ils allongeaient le temps de la recherche au-delà de ce qui me paraissait raisonnable pour un travail de débrouillage d'un terrain à peine défriché, qui nécessiterait de toute façon d'autres travaux, beaucoup plus conséquents, pour être radicalement exploré.

III

Le questionnaire d'enquête

PRÉPARATION

J'établis en premier lieu une liste de thèmes à aborder plutôt que des questions précises ; il fallait mettre de côté toute idée préconçue et "ratisser large" afin de ne pas dissimuler sous un flot de questions à visée uniquement psychologique des événements tenant au milieu géographique, climatique, architectural, sociologique, etc.

Ces thèmes concernaient :

- les lieux de vie : types d'habitats, d'agglomérations, de régions, les changements plus ou moins fréquents ou importants ;
- les activités possibles : jeux, jouets, sports, associations, arts, distractions diverses, sorties, relations amicales ;
- la scolarité, son vécu, ses résultats, la formation professionnelle ;
- la famille (ascendants, collatéraux), son histoire, ses traditions, en essayant d'y repérer un certain nombre de comportements, de systèmes de relation, de rapports affectifs et de pouvoir ;
- les accidents passés, les maladies et opérations.

AMÉNAGEMENTS PROGRESSIFS

C'est au cours d'une trentaine de rencontres autour de ces thèmes que des entretiens préliminaires prolongés (ayant duré en

moyenne deux heures, certains s'étalant jusqu'à quatre heures) ont permis d'élaborer plus à fond le travail et de resserrer et tester peu à peu le questionnaire.

J'eus assez vite le plaisir de découvrir avec quelle gentillesse, quelle finesse, quelle précision dans l'analyse de leur situation la très grande majorité de ces jeunes gens et jeunes filles s'impliquaient dans ce travail que nous élaborions en commun. Tous n'avaient pas un gros bagage scolaire, et beaucoup disaient avoir été mauvais en français : une de mes grandes joies fut de voir avec quelle méticulosité la plupart d'entre eux m'aidaient à remplir le dossier, corrigeant une notion, cherchant patiemment le mot qui convenait bien pour résumer une situation, refusant d'être trop schématiques dans des réponses stéréotypées. Quelques-uns, avec un certain humour, me demandaient : "Mais qu'est-ce-qui vous fait penser qu'ils [les autres] vous disent la vérité ?" C'était une excellente remarque, elle cernait bien l'une de mes préoccupations essentielles : une bonne cohérence dans les résultats serait ma seule garantie, il était beaucoup trop tôt pour en juger... J'en plaisantais donc avec eux !

Pendant cette période de mise en route du projet, j'observais avec beaucoup de prudence les réactions des jeunes enquêtés à ces entretiens et demandais régulièrement aux personnes qui s'occupaient d'eux (médecins, kinésithérapeutes, animateurs socio-culturels, psychologues, infirmiers...) quelle répercussion cela semblait avoir sur leur comportement. Aucune remarque négative n'a jamais été faite, au contraire puisque de jeunes accidentés qui n'entraient pas dans le cadre de recrutement que j'avais défini se proposaient spontanément pour participer et paraissaient déçus de ne pouvoir le faire. Si quelques refus, peu nombreux, suivirent certaines sollicitations, il se situèrent souvent dans des contextes trop difficiles à vivre pour que les jeunes accidentés en question puissent déjà en parler.

Avantages des entretiens préliminaires :

1- Noter quels événements paraissaient se répéter déjà avec une certaine fréquence dans ce petit échantillon ; développer et croiser les questions s'y référant pour que le maximum d'informations puisse être recueilli dans les domaines faisant alors émergence. Être au contraire plus succincte sur les questions dont les réponses paraissaient complètement diversifiées (après m'être assurée que cela ne tenait pas à la façon de les poser), en espérant trouver un équilibre

satisfaisant entre le "trop de questions posées" "qui risquait de lasser et de rendre l'adhésion au travail moins bonne, et le "pas assez d'informations recueillies" qui serait préjudiciable à l'exploitation des résultats. Je stabilisais le questionnaire à 102 questions, chaque question ouvrant sur deux à plusieurs réponses possibles.

2- Bien tenir compte du vocabulaire : celui de mes questions, pour qu'elles soient bien perçues par tous de la même façon ; celui des interviewés, afin de l'utiliser dans la préparation des "éventails" de réponses.

3- Améliorer l'enchaînement et la présentation des questions :

– en insérant les questions délicates entre des questions plus anodines, voire même amusantes, mais y amenant doucement ;

– en peaufinant la typographie et la répartition dans l'espace des questions et réponses : tout ce qui aérail et clarifiait le questionnaire en le rendant plus attrayant ou plus ludique en optimisait l'usage.

Le questionnaire a donc été utilisé de deux façons :

– Comme grille de réponses chaque fois que j'ai pu obtenir les conditions d'un entretien en tête-à-tête ; j'en remplissais peu à peu tous les espaces, mais dans le cours d'un entretien plus large m'apportant beaucoup d'informations complémentaires (175 cas).

– Comme questionnaire simple rempli directement par l'interviewé chaque fois que les conditions d'entretien ont été autres (125 cas).

IV

L'exploitation du questionnaire et les contrôles statistiques

La masse d'informations recueillies sur les 300 questionnaires n'était guère exploitable manuellement. J'ai fait l'acquisition d'un ordinateur et je me suis formée à l'utilisation d'un logiciel adéquat. Jeu nouveau pour moi, combien irritant dans ses débuts mais passionnant au fur et à mesure de sa maîtrise. Je n'avais pu me procurer de logiciel spécifique à ce genre de recherche, ceux proposés atteignant des prix excédant les possibilités budgétaires d'un simple particulier. Je me suis donc adaptée à un tableur des plus classiques que j'ai utilisé de mon mieux grâce à l'aide patiente et zélée de mon entourage.

Cette exploitation s'est déroulée en deux étapes :

- le codage des informations recueillies, permettant la création de la base de données,
- l'exploitation informatique de cette base de données et les contrôles statistiques des résultats obtenus.

1- CODAGE DES DONNÉES ET CRÉATION DE LA BASE DE DONNÉES

Pour la plupart des critères :

Le codage s'est avéré relativement simple puisque les données recueillies étaient directement dénombrables :

- soit sous forme de **nombre entiers** directs (âges, nombre d'accidents, nombre de frères et soeurs),
- soit sous forme de **mots choisis** par les enquêtés parmi ceux proposés, pouvant donc aussi être comptabilisés sous forme de nombres entiers, par exemple :
 - . divorce des parents : "oui", "non" ;
 - . sports pratiqués : "foot", "tennis", "natation", etc. ;
 - . jouets : "cassés", "soignés" ;
 - . aide au travail scolaire : "père", "mère", "autre personne", "aucune" ;
 - . coups reçus : "légers ou forts", "rares ou fréquents" ;
 - . vous vous sentiez : "soutenu", "dirigé", "négligé", "compris", "aidé" ;
- seules quelques questions étaient totalement ouvertes, concernant par exemple :
 - . la profession des parents : là, le codage s'est effectué en regroupant l'éventail très large des réponses en :
 - . personnels de service – ouvriers – employés – cadres moyens – artisans, commerçants - cadres supérieurs ou professions libérales ou chefs d'entreprises ;
 - . la pratique sportive : n'ont été répertoriés que les sports les plus souvent cités et l'ensemble des sports pratiqués a été schématisé en :
 - . peu : 0 ou 1 sport pratiqué plus d'un an, sans compétition ;
 - . moyen : 2 ou 3 sports pratiqués plus d'un an, sans compétition ;
 - . beaucoup : plus de 3 sports pratiqués plus d'un an et/ou compétition pendant plus de deux ans ;
 - . l'âge des parents :
 - père jeune (moins de 25 ans à la naissance de l'enquêté), âgé (plus de 35 ans) ;
 - mère jeune (moins de 22 ans à la naissance de l'enquêté), âgée (plus de 32 ans).

Dans le cas des accidents :

a) La fréquence des accidents passés a été chiffrée comme suit :

- non prise en compte des plaies superficielles, petites bosses ou égratignures,
- mais comptabilisation par unité :

des plaies recousues,
 des entorses (contention ou gêne fonctionnelle de 2 semaines minimum),
 des fractures,
 des brûlures du 2^e degré de plus de 5 cm de diamètre,
 des traumatismes crâniens avec perte de connaissance,
 des fractures dentaires.

b) La gravité des accidents a été estimée comme suit :

- pour les accidents passés :
 introduction d'un coefficient un peu arbitraire, cotant de 1 à 3 chacun des accidents :
 - 1- plaies recousues, entorses, fractures des doigts,
 - 2- fractures simples des gros os,
 - 3- fractures multiples ou compliquées, plaies viscérales...
- pour l'accident actuel sa gravité fut très difficile à apprécier : certains impacts très forts avec multifractures peuvent chez un jeune ne laisser que très peu ou pas de séquelles notables, alors qu'un impact léger mettant en péril la moelle épinière aboutit parfois à des récupérations imprévisibles ; le pronostic vital est quelquefois en jeu, mais n'implique pas dans tous les cas une évolution défavorable. J'ai donc tenté, en fonction de l'ensemble des données médicales recueillies, de faire une appréciation globale moyenne de gravité qu'il faudra interpréter avec prudence :
 - accident moyen : larges plaies, fractures non compliquées...
 - accident grave : multifractures, fractures compliquées, plaies viscérales...
 - accident très grave : tétraplégie, paraplégie, amputation...

2- EXPLOITATION STATISTIQUE

a- Création de types comparatifs d'accidents

Afin de discerner si certains types d'accidents (en particulier les accidents de route), étaient plus particulièrement corrélés à certains critères qu'à d'autres, j'ai étudié la corrélation de chacun des critères avec chacun des quatre types d'accidents suivants :

1- Les accidents "Avant 18 ans hors route"

(Ne tenant compte que des accidents d'enfance et d'adolescence à l'exclusion des accidents de route.) En sélectionnant les acci-

dents survenus "hors route", c'est-à-dire tous les accidents d'apprentissage de la vie (maison, école, rue, terrains de jeux et de sports, etc.), on peut les comparer aux accidents "sur route", ces deux groupes étant totalement indépendants. De plus, tous les intervenants ayant plus de 18 ans, ils se retrouvent à égalité dans le décompte de leurs accidents survenus avant 18 ans et sont donc alors directement comparables, leur durée d'exposition au risque étant la même.

2- Les accidents "sur route"

Qui regroupent tous les accidents de route, survenus avant ou après 18 ans.

3- Le "total" des accidents

Qui totalise tous les accidents passés et présents, c'est-à-dire les groupes 1 et 2 auxquels s'ajoutent les accidents qui n'entrent pas dans ces groupes (accidents de travail, de sport adulte, etc.). En fait, j'utiliserai surtout la notion de "fréquence totale d'accidents", dans laquelle le nombre total d'accidents répertoriés chez un individu sera divisé par son âge : il n'est en effet pas identique d'avoir eu quatre accidents à 19 ans ou à 33 ans et des comparaisons ne seront possibles que sur une moyenne annuelle d'accidents de chacun des enquêtés.

4- La "gravité" des accidents

- pour l'ensemble des accidents : gravité de chacun des accidents cotée de 1 à 3 comme il est précisé plus haut.
- pour l'accident actuel : cotation en accident moyen, grave et très grave telle que cette gravité vient d'être définie.

b- Création de groupes comparatifs d'accidentés

Les accidentés concernés de la même façon par un même critère (par exemple critère : "masculin" ou "mère ambitieuse") constituent un groupe. Il sera comparé au groupe concerné par le critère opposé ("féminin" ou "mère modeste"). L'ensemble des résultats de l'analyse effectuée critère par critère est donné en *Annexes* pages I à IX.

c- Méthodes de comparaison des groupes

- Par l'étude des variations dans ces groupes :
- de la fréquence moyenne des accidents,
 - de la gravité moyenne des accidents,

- des pourcentages de "récidivistes", en fonction de chacun des critères pris en compte dans les questionnaires.

3- FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Leur grande stabilité

J'ai fait état dans l'introduction de la crainte, chez quelques-uns des interviewés et moi même, que les réponses aux questionnaires ou aux entretiens soient quelque peu fantaisistes et ne correspondent pas à la réalité vécue par les accidentés. Il est difficile de l'imaginer si l'on observe la progression de l'enquête : que ce soit au centième, deux centième ou trois centième dossier, les résultats sont très peu différents, les pourcentages d'individus concernés par les divers critères pris en compte ne variant plus guère que de 1 à 2% entre les deux et trois centième dossiers (*tableaux n° 1 et 2 en pages X et XI des Annexes*).

J'ai par exemple extrait de l'ensemble des résultats, pratiquement tous aussi réguliers, ceux qui vont être évoqués souvent puisque corrélés plus ou moins fortement avec les accidents. Il est tout à fait intéressant de constater que le pourcentage de chaque type de coups reçus à titre éducatif dans leur jeunesse par les accidentés (nuls, rares ou fréquents, légers ou forts, etc.) est très constant au fil des dossiers.

L'impression d'avoir été élevé dans une "république" ou une "dictature", si elle a eu un peu de mal à se préciser entre le centième et le deux centième dossier (60% contre 67 %, et 38 % contre 28 %), se raffermi tout à fait au-delà des deux cents dossiers, pour ne plus différer que de 67 à 69 % pour la "république", et 28 à 26 % pour la "dictature". Ceci s'explique très bien par le fait que la question concernant ces choix n'ait été introduite qu'au soixantième dossier, à la suite de remarques faites par plusieurs enquêtés qui évoquaient eux-même ces notions. Cet apport permettait de mieux recouper les questions cherchant à mettre en évidence les degrés de coercition familiale. Les notations sur la famille sont d'ailleurs en général tout aussi constantes, qu'il s'agisse de la définir en bloc ou d'analyser plus finement les comportements de chacun des protagonistes.

Des choix encore beaucoup plus subjectifs et même autocritiques, comme se qualifier de "turbulent" ou "provocateur" ont été déterminés tellement subtilement par les jeunes enquêtés que leur décompte reste très stable tout au long de l'exploitation du travail :

les turbulents oscillent entre 37 et 41 % et les provocateurs entre 27 et 25 % entre le centième et le deux centième dossier ; l'oscillation n'est plus que de 1 % entre le deux centième et le trois centième dossier chez les turbulents et est nulle chez les provocateurs. Il serait difficile d'imaginer que des réponses non réfléchies puissent arriver à une telle constance ; il est d'autre part assez extraordinaire de remarquer que de jeunes personnes aient pu porter sur elles-mêmes un regard aussi sûr.

Ces observations non seulement confortent le sentiment que j'avais acquis peu à peu en interviewant les accidentés : ils se sont impliqués très véridiquement dans ces entretiens ; mais elles confirment aussi ce qu'une longue pratique de l'écoute individuelle m'avait depuis longtemps appris : chacun est capable de parler vrai sur soi si la possibilité lui en est fournie, et ce parler-vrai n'est soumis à détérioration que si l'environnement l'interdit ou pousse à le modifier d'une manière ou d'une autre.

Un taux élevé de participation à la recherche

Contrairement à ce que je craignais, j'ai eu l'excellente surprise de me voir bien accueillie par la très grande majorité des accidentés auxquels je proposais de participer à ma recherche. Quelques-uns, plus réticents, acceptaient "pour me faire plaisir" ou "pour passer le temps"! Très peu refusèrent.

Le total de ces refus de participer s'élève à 11 cas sur les 311 personnes contactées, soit 3,5 %. Comme, dans les résultats que je publie, les différences de pourcentages que j'ai jugées significatives (après tests statistiques) sont le plus souvent de 30 à 45 %, la marge d'erreur que pourrait constituer les 3,5 % de refus (à supposer que la totalité se soit située dans un même groupe, hypothèse du biais maximal peu probable) ne semble pas pouvoir vraiment remettre en question les résultats.

Un taux variable de non-réponses aux questions

Ces non-réponses concernent essentiellement les questions cherchant à mettre en évidence les comportements parentaux. Oralement, un certain nombre d'interviewés m'ont dit ne pas vouloir "mettre en cause", "accuser" ou "impliquer" les parents, alors qu'ils avaient répondu très ouvertement, et sans complaisance particulière vis-à-vis d'eux-mêmes, à toutes les questions les concernant person-

nellement. Les demandes de précisions sur les punitions corporelles infligées par les parents ont en revanche échappé à ce tabou ; ces punitions étaient pratiquement toujours vécues comme "méritées" et ne mettaient donc pas en cause le système éducatif parental mais l'enfant "insupportable" qui, nous l'avons vu plus haut, s'autocritique alors volontiers.

Pour juger de la valeur statistique de chaque critère analysé, j'ai toujours donné le nombre de cas concernés, c'est-à-dire le nombre de réponses de tel type obtenu, déduction faite des non-réponses. Les moyennes et les pourcentages sont bien entendu toujours calculés par rapport au nombre total de réponses obtenues pour tel ou tel critère et non au nombre total d'enquêtés. Ces nombres sont toujours fournis avec les résultats.

Un échantillon relativement diversifié

Le recueil des données s'est effectué dans cinq services hospitaliers différents, situés dans deux régions de France, elles-mêmes différentes et éloignées l'une de l'autre. Il s'est échelonné sur trente-sept mois, de façon régulière, les principales variations concernant les saisons passées de l'un ou l'autre côté.

Deux modalités différentes de recueil des données

Comme nous le verrons plus loin, les résultats obtenus par entretiens individuels en tête-à-tête, bien que non absolument identiques, sont superposables à ceux acquis par la méthode du questionnaire à remplir seul. Les petites différences enregistrées prêteront d'ailleurs à des remarques intéressantes. Les entretiens se sont étalés en moyenne sur deux heures et demi, les questionnaires étant remplis en général en trois quarts d'heure.

Des contrôles statistiques

Afin que les résultats obtenus ne puissent être considérés comme de simples coïncidences, les comparaisons de moyennes et de pourcentages ont été effectuées en donnant les probabilités statistiques que les chiffres ne puissent être imputés au hasard.

Les comparaisons de moyennes des critères opposables ne sont effectuées que sur des populations d'au moins 30 individus (sauf rares exceptions) ; il m'a semblé que des critères se manifestant, dans un groupe de 300 personnes, moins de 30 fois, avaient peu de chance d'être responsables de ce qui liait ces 300 personnes.

c'est-à-dire l'accident : l'exploitation statistique s'en trouvera plus probante (dans le *Tableau complet des résultats* situé en *Annexes* aux pages I à IX, les groupes de moins de 30 individus sont notés pour information).

Les comparaisons se feront :

a - par des formules statistiques de comparaisons de moyennes :

- au seuil de probabilité de 0,05 par l'application de la formule $D > 2 Sd$
- au seuil de probabilité de 0,01 par l'application de la formule $D > 2,6 Sd$

où D est la différence entre les moyennes des groupes à comparer et Sd l'écart standard de la distribution

$$\text{avec } Sd = \sqrt{\frac{S1^2}{n1} + \frac{S2^2}{n2}} \quad \text{où } S = \text{écart type du groupe} \\ \text{et } n = \text{effectif du groupe}$$

b - par l'étude de la dispersion du nombre d'accidents des individus à l'intérieur des groupes comparatifs formés, la représentation graphique des intervalles de confiance des moyennes d'accidents de ces groupes mettant bien en évidence leur plus ou moins grande indépendance :

Intervalle de confiance au seuil de probabilité de 0,05 = moyenne $\pm 2 S_m$
0,01 = moyenne $\pm 2,6 S_m$

$$\text{avec } S_m = \frac{\text{écart type}}{\sqrt{(n-1)}} \quad \text{où } n = \text{effectif du groupe}$$

c - par des Tableaux d'analyse de la variance utilisés pour l'examen des accidents avant 18 ans hors route : les enquêtés ayant tous plus de 18 ans, j'ai pu comparer leur nombre d'accidents avant cet âge en fonction de différents critères. Nous verrons donc comment évolue la variable quantitative "Accidents" lorsque se transforment certaines variables qualitatives.

Les comparaisons de pourcentages seront accompagnées :

a - d'un test du χ^2 lorsque les comparaisons concerneront des répartitions de pourcentages à l'intérieur d'une population globale ;

b - d'un test de comparaison de pourcentages lorsque seront comparés deux à deux des groupes opposables, selon la formule :

$$Sdq = \sqrt{Qe (1 - Qe) \left(\frac{1}{n1} + \frac{1}{n2} \right)} \quad \text{avec } Qe = \frac{r1 + r2}{n1 + n2}$$

où r = nombre de cas, n = effectif du groupe,

au seuil de probabilité de 0,05 si $D > 2 Sdq$

au seuil de probabilité de 0,01 si $D > 2,6 Sdq$

où D = différence observée entre les pourcentages

Les moyennes et les pourcentages observés seront donc donnés avec leur probabilité qu'ils soient ou non le fait du hasard. Les différences dites "significatives" assureront à ces résultats un "degré

de signification" chiffré à 95 %, 99 % voire même quelquefois à 99,9 %, c'est-à-dire à 95, 99 et 99,9 % de chances que les chiffres obtenus ne soient pas le fait du hasard.

Il n'est pas certain que des différences affirmées "non statistiquement significatives" ne puissent avoir aucune signification, mais les lois statistiques ne peuvent pas garantir qu'elles en aient une. Les critères que je ne retiendrais pas dans mes commentaires parce qu'ils n'apparaissent pas avec des significations statistiques suffisantes mériteraient peut-être d'être explorés différemment ou sur de plus grandes séries ; je peux seulement dire que leur effet possible sur les accidents n'est pas démontré par ce travail.

Résultats

Résultats

Le questionnement très large auquel ont été soumis les 300 jeunes accidentés a fourni des informations extrêmement intéressantes. Les réponses aux 102 questions posées ont permis de diversifier 347 critères, dont quelques-uns se sont révélés avoir des corrélations très fortes avec le fait de multiplier les accidents. Ces critères quasiment spécifiques des plus accidentés concernent essentiellement deux types de facteurs : les uns éducatifs, les autres personnels.

LES FACTEURS ÉDUCATIFS

Nous verrons qu'ils pourront être appelés **étiologiques**, et qu'ils concernent essentiellement des aspects familiaux d'une part, socio-culturels d'autre part, du système éducatif ayant régi l'enfance et/ou l'adolescence du sujet.

Les facteurs familiaux les plus massivement corrélés aux fortes implications dans les accidents concernent les "punitions corporelles" données par les parents à leurs enfants au motif de leur éducation. Nous allons voir peu à peu comment la force des coups portés aux enfants, mais plus encore leur fréquence et leur durée, jouent un rôle important dans la propension de ceux-ci aux accidents. Quelques autres critères, d'allure un peu disparate, se rattachent en fait à ce recours important aux châtimens corporels, tels que :

- "la vie longtemps difficile",
- "les relations difficiles avec les parents",
- "le père très présent" ou
- "la mère gravement malade".

Les facteurs socioculturels, qui font état de la façon dont les parents ont eux-mêmes été élevés, se rapportent essentiellement à :

- "la transmission inter-générationnelle des coups" et à
- "la dictature".

LES FACTEURS PERSONNELS

- soit en rapport avec le sexe du sujet ; ils mettent en évidence une prépondérance de "la masculinité",
- soit en rapport avec les attitudes ou activités particulières des jeunes les plus accidentés ; ils peuvent alors être repérés comme **symptomatiques** d'un "mal être" éventuel :
 - le caractère provocateur,
 - les fortes implications dans les sports et les jeux violents,
 - les maladies sérieuses ou graves.

L'analyse complète des résultats et de leur fiabilité se trouve en *Annexes* pages I à IX, dans le *tableau complet des moyennes d'accidents* établies en fonction de chaque critère. Ce tableau a l'avantage de fournir la liste exhaustive des critères pris en compte lors des interviews, et l'implication possible de chacun d'entre eux dans la fréquence des accidents. Tous les critères qui émergent de façon statistiquement significative sont entourés d'un trait gras. On voit donc d'un rapide coup d'oeil se détacher les critères fortement liés aux accidents.

A l'inverse des facteurs que je viens de citer, un grand nombre d'aspects de l'environnement géographique, social, économique, culturel, familial et affectif des interviewés (analysant leurs conditions de vie tout au long de leur enfance puis de leur adolescence), ne semblent aucunement liés au fait d'avoir plus ou moins d'accidents. Des différences existent, mais légères et peu significatives statistiquement, suivant que ces jeunes :

- habitaient la ville ou la campagne,
- vivaient en pavillon ou en appartement,
- déménageaient souvent ou non,
- étaient très enclos dans leur famille ou facilement envoyés chez des nourrices, en pension ou en colonie de vacances,
- se trouvaient enfant unique ou participaient d'une grande fratrie,
- avaient des parents plus ou moins importants socialement ou économiquement, plus ou moins diplômés, plus ou moins à leur écoute, négligeants ou directifs.

Des interlocuteurs, nombreux et divers, avec lesquels je m'entretenais du déroulement de la recherche, m'avaient souvent fait part de leurs impressions personnelles sur le sujet étudié. Certains allaient jusqu'à parier sur les résultats, doutant même de la nécessité d'explorer plus avant un sujet dont les conclusions leur paraissaient évidentes !

L'opinion générale se ralliait en effet autour de la responsabilité patente de "l'éducation moderne" dans les conduites à problèmes des adolescents, mettant en cause le divorce des parents, la vie professionnelle des mères, l'éducation anarchique post soixante-huitarde..., tous phénomènes d'époque largement explorés dans le questionnaire et dont je me demandais effectivement dans quelle mesure ils pouvaient jouer un rôle dans l'accumulation des accidents chez certains jeunes.

Or cela n'est pas apparu lors du dépouillement de l'enquête. Il n'y a guère de différence entre les moyennes d'accidents des enfants, selon que leurs parents sont ou non divorcés ; les traumatismes de l'enfance paraissent un peu plus nombreux chez les enfants des mères qui travaillent à l'extérieur de chez elles, mais avec des chiffres qui restent en-deçà d'une signification statistique correcte. L'anarchie n'est représentée que par 11 cas sur la population des 300 accidentés : elle s'accompagne de chiffres assez élevés de moyennes d'accidents, mais non statistiquement significatifs. Il semble très peu probable qu'un phénomène qui n'intervient que dans 11 cas sur 300 puisse jouer un rôle important dans le déterminisme des accidents. Difficile donc d'apporter quelque crédibilité aux pré-supposés couramment énoncés.

En revanche, un petit nombre de critères se sont manifestés avec des fréquences toutes particulières et statistiquement très significatives chez les plus constamment ou gravement accidentés des enquêtés. Ce sont ces critères que nous allons maintenant explorer en détail, analysant successivement :

I - Les critères éducatifs familiaux :

- les punitions corporelles,
- la vie familiale longtemps difficile,
- la relation difficile avec les parents,
- le père très présent,
- la mère sérieusement malade,
- la moto du père.

II - Les critères éducatifs socioculturels :

- la transmission intergénérationnelle des coups,
- la transmission étatique de la violence ou dictature,
- l'époque.

III - Les critères personnels :

- masculin - féminin,
- le provocateur et sa scolarité,
- l'accidenté et ses choix sportifs,
- l'accidenté et ses jeux,
- l'accidenté et ses maladies.

I

CRITÈRES ÉDUCATIFS FAMILIAUX ET ACCIDENTS

1 - LES PUNITIONS CORPORELLES À VISÉE ÉDUCATIVE

Elles apparaissent comme les "championnes toutes catégories" des plus fortes corrélations au nombre et à la gravité des accidents subis par les 288 accidentés qui ont accepté de donner des précisions sur cet aspect de leur passé éducatif, filles comme garçons. Seulement 12 d'entre les 300 interviewés n'avaient pas répondu à ces questions.

Aucun des autres critères étudiés ne se manifeste, aussi fortement et constamment, en relation avec les taux élevés d'accidents.

a - La fréquence des accidents augmente en fonction des coups reçus

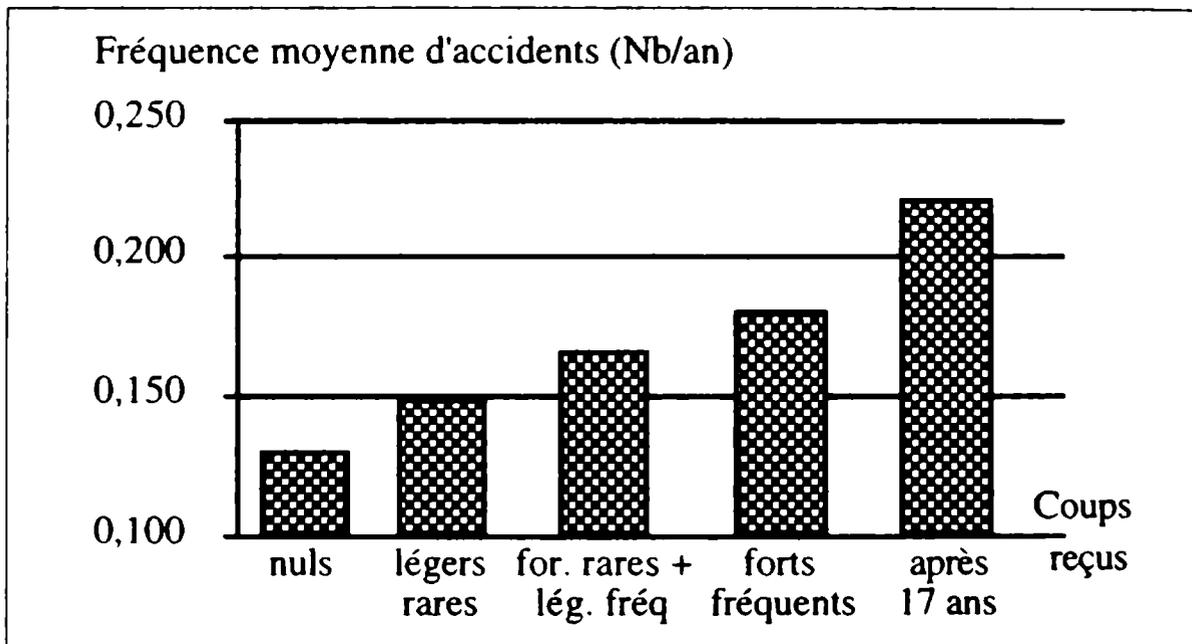
La progression des moyennes d'accidents d'un groupe est toujours régulièrement parallèle à la progression des coups reçus par les individus constituant ce groupe, et ceci pour des accidents totalement indépendants, comme les accidents avant 18 ans hors route et les accidents de route, mais aussi quelle que soit la nature des coups considérés, qu'il s'agisse de leur force, de leur fréquence ou de leur durée.

La longue persistance des coups apparaît d'ailleurs, parmi l'ensemble des 102 critères pris en compte dans ce travail, comme le facteur le plus hautement associé aux accidents, puisque lorsque les coups sont entretenus jusqu'après 17 ans, on retrouve, dans tous les types d'accidents, les moyennes les plus élevées.

Le *tableau n° 3* (en page XII des *Annexes*) met bien en évidence la façon dont les moyennes d'accidents les plus élevées se retrouvent constamment du côté des coups les plus forts, les plus fréquents et les plus longuement prodigués, quel que soit le type d'accident considéré.

Il semblerait que les moyennes d'accidents soient fonction de l'importance des coups reçus de façon quasiment mathématique. Malheureusement, la variable "coups" ne pouvant être chiffrée mathématiquement (quelle valeur attribuer à "léger ou fort", à "rare ou fréquent" ?) cette fonction ne peut être déterminée plus précisément.

Le *graphique n°1* (plus détaillé en page XXII des *Annexes*) montre l'évolution des moyennes d'accidents en fonction des coups reçus à titre éducatif.



Ce graphique permet de visualiser clairement les corrélations très fortes qui existent entre les coups et les moyennes d'accidents. Il montre la pente très régulièrement ascendante que suivent les moyennes d'accidents en fonction de l'augmentation progressive de l'importance des coups. Cette progression, allant des coups nuls vers les coups forts et fréquents, induit des majorations de moyennes d'accidents très constantes pour les accidents de l'enfance (avant 18 ans

hors route) et pour l'ensemble de tous les accidents (comprenant les accidents avant 18 ans hors route, tous les accidents de route, les accidents de sport, de travail ou autres, survenus après 18 ans).

Seuls les accidents de la route (beaucoup moins nombreux), ont un caractère un peu particulier, en ce sens que les différences sont peu nettes entre les types de coups les plus faibles : cela peut tenir au petit nombre de ces accidents, mais aussi, peut-être, à leur spécificité, qui semble les corrélérer tout particulièrement aux aspects fréquents et prolongés des coups reçus dans la sphère éducative.

Nous verrons plus loin dans les commentaires pourquoi je pense que l'action des coups pourraient s'insérer dans le cadre d'un réflexe conditionné de type pavlovien, c'est-à-dire d'un réflexe se manifestant d'autant mieux qu'il aurait été fortement, fréquemment et longuement entretenu. Les accidents avant 18 ans hors route interviennent dans la période de réception des coups, tandis que les accidents de route interviennent en majeure partie après. Seuls les coups qui répondent aux exigences de la loi pavlovienne resteraient tardivement inducteurs d'accidents, c'est-à-dire les coups fortement, fréquemment et longuement entretenus. C'est peut-être pourquoi nous observons une très forte spécificité de ce type de coups aux accidents de route, alors que les coups plus faibles et plus rares perdraient, avec le temps, leur impact sur ce type précis d'accident.

Rapport des accidents avec la force, la fréquence et la durée des coups

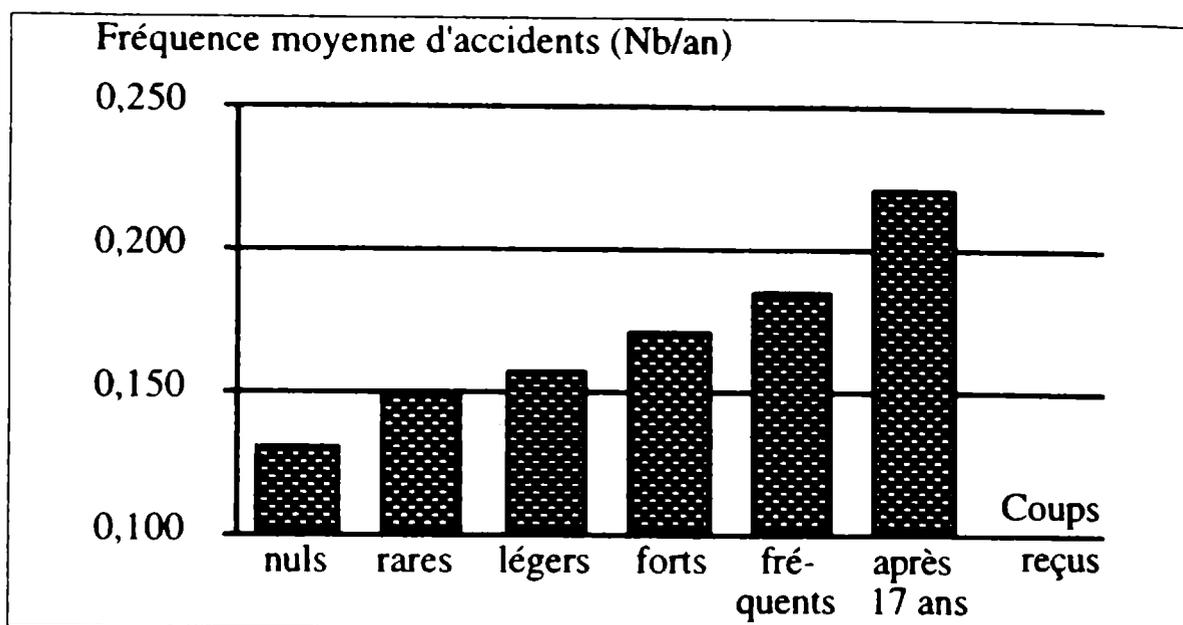
Des tableaux statistiques, dits *d'analyse de la variance* (n° 4 à 7 en pages XIII à XVI des *Annexes*) ont été élaborés pour les accidents avant 18 ans hors route, les seuls à égaliser le risque de tous nos interviewés, puisque ces derniers avaient tous dépassé l'âge de 18 ans lors de nos rencontres. Ces tableaux montrent *un effet sur les valeurs moyennes d'accidents* :

- du facteur "force des coups" significatif à **95 %**
- du facteur "fréquence des coups" significatif à **99,9 %**
- du facteur "durée des coups" significatif à **99,9 %**

avec une nette prééminence de la durée et de la fréquence des coups sur leur force.

Les sécurités statistiques avec lesquelles se manifestent les relations entre la fréquence ou la durée des coups et le nombre des accidents sont telles qu'une relation de cause à effet peut être affirmée entre la fréquence ou la durée des coups et les accidents.

Nous pouvons constater sur le graphique ci-dessous l'impact de chacune des caractéristiques isolées des coups sur les moyennes d'accidents, à savoir leur force, leur fréquence et leur durée.



Liaison entre force, fréquence et durée des coups

Une analyse fine des différents types de coups reçus par les interviewés permet de noter que les coups légers sont le plus souvent rares, que les coups forts sont le plus souvent fréquents et que les coups forts et fréquents sont le plus souvent entretenus tardivement. On peut donc distinguer trois principaux niveaux de violence familiale :

- violence nulle,
- violence légère, rare et courte,
- violence forte, fréquente et prolongée.

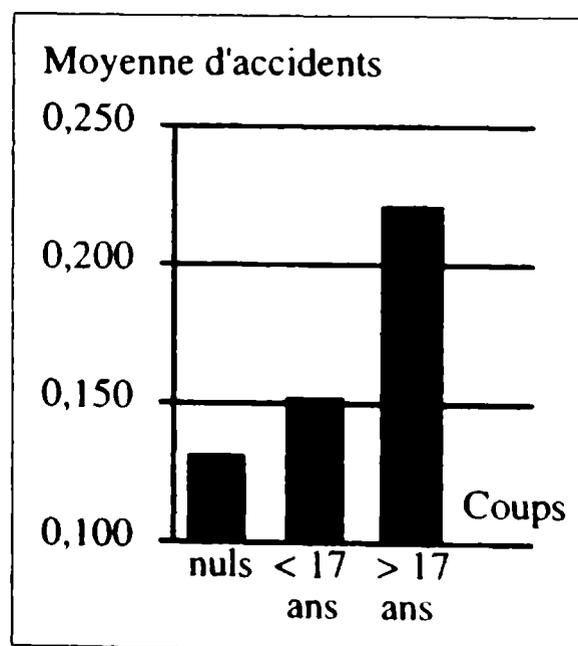
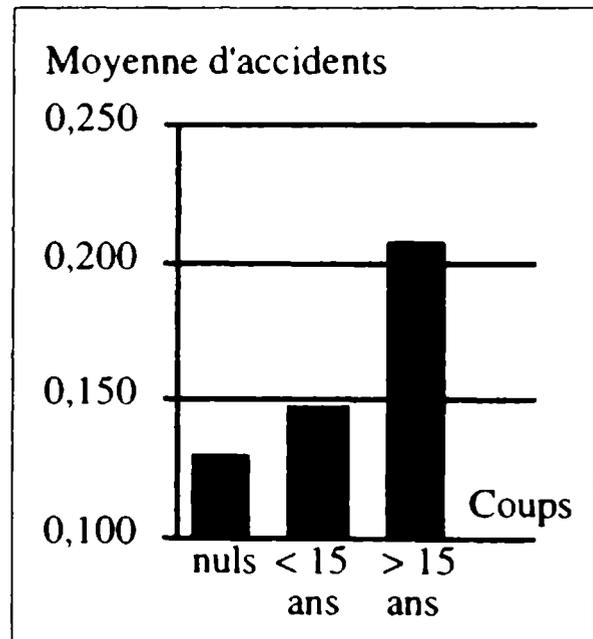
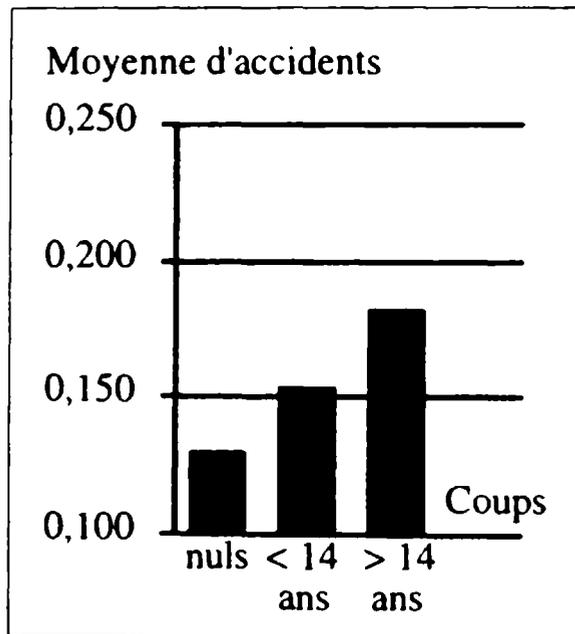
<i>COUPS</i>	Légers	Forts
Rares	91	55
Fréquents	16	95

<i>COUPS</i>	Avant 14 ans	Après 17 ans
Légers rares	31	8
Forts fréquents	25	49

Quelques précisions sur la durée des coups

Notant, comme je l'ai déjà dit, que les plus fortes majorations de moyennes d'accidents se manifestaient lorsque les coups étaient entretenus jusqu'après 17 ans, je me suis demandé si chaque année passée à recevoir des coups était équivalente ou bien si au contraire la tolérance aux coups s'amenuisait avec les années. J'ai donc tenté de chercher un âge limite à partir duquel les coups apparaissaient plus fortement liés aux moyennes élevées d'accidents. Le graphique ci-dessous affiche les différences notées suivant que les coups cessent à 14, 15 ou 17 ans.

Fréquence des accidents et durée des coups



On peut remarquer :

- que les groupes constitués autour de la limite "14 ans" ont des progressions de moyennes d'accidents assez régulières,
- tandis que les groupes constitués autour de la limite "15 ans" sont beaucoup plus fortement démarqués,
- ce qui est à peine plus perceptible pour les groupes constitués autour de la limite "17 ans".

Il faut apporter là une précision : si les "battus après 17 ans" représentent un groupe de jeunes qui vivent encore en famille au-delà de cet âge en recevant toujours des punitions corporelles, les "battus après 15 ans" forment un groupe inhomogène dans lequel se manifestent trois sous-groupes :

- ceux qui sont près de voir leurs coups s'arrêter (avant 17 ans),
- ceux qui tolèrent le fait de recevoir des coups après 17 ans, ou qui n'ont pas trouvé les moyens de faire autrement,

– enfin ceux, constituant un groupe assez important de mes enquêtés qui, ne supportant plus d'être maltraités, quittent le foyer familial. Ce départ se situe vers 16 ans, dès que ces jeunes, libérés de l'astreinte scolaire, peuvent commencer à travailler ou s'engager dans l'armée. On trouve parmi ceux-ci les plus fortement battus, puisque 68 % d'entre eux prenaient des coups forts et fréquents, tandis que "seulement" 60 % recevaient de tels coups dans les "battus après 17 ans" et 25 % dans les "battus avant 14 ans". C'est ce groupe un peu particulier de "battus après 15 ans", dont les coups s'arrêtent avant 17 ans parce qu'ils ont fui le domicile familial, qui présente les moyennes d'accidents s'élevant le plus brutalement.

Il existe donc apparemment une sorte de limite de tolérance des coups qui se situerait vers 15 ans, ce qui pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'une agression entraîne chez l'agressé deux types de réaction instinctive suivant l'appréciation qu'il peut faire de la situation : la défense ou la fuite ;

– fuir ou échapper aux coups n'est sans doute pas facile, mais tout enfant tente de trouver, par des ruses multiples, les meilleures façons d'esquiver, retarder ou déplacer les colères parentales : il y a parfois possibilité d'action, bien que très minime ;

– en revanche, se défendre est totalement interdit lorsque des coups sont reçus à titre éducatif, et en outre cette réaction est rendue longtemps impossible par les différences de force physique entre l'agresseur et l'agressé, tout au moins jusqu'à un certain âge, celui

justement à partir duquel la force physique de l'agressé devient égale, voire même dépasse celle de l'agresseur. Le conflit psychologique devient alors très difficile à gérer pour l'agressé qui est obligé d'inhiber très fortement des réflexes physiologiques d'auto-défense, devenus impératifs par l'appréciation du nouveau rapport de force. Cette impossibilité d'utiliser normalement des mécanismes physiologiques de base (phénomène décrit par les neurophysiologistes sous le nom d'inhibition de l'action) détériore sans doute les facultés d'adaptation à l'environnement : l'augmentation brutale des fréquences d'accidents, en rapport avec les coups reçus à cet âge, pourrait être liée à cette déstabilisation psychophysiologique toute particulière.

Par ailleurs, cette façon, pour des parents, d'exercer leur sévérité, est assortie d'un ensemble d'habitudes comportementales assez spécifiques. On retrouve en effet dans cette population de parents qui battent longtemps, une prédilection pour les coups forts et fréquents (40 % de ces pères en donnent et 13 % des mères), mais aussi pour les disputes importantes dans le couple parental (44 % contre 22 % chez ceux qui battent moins longtemps), de même que pour une gestion unilatérale et dictatoriale de la barque familiale (43 % de "dictature familiale" contre 20 % chez les moins longtemps battus), alors même que l'enfance de ces parents fut elle aussi plutôt rude (68 % de pères "élevés durement" contre 41 %).

Au-delà du fait que les coups longuement prodigués ont un caractère nocif propre, tenant au fait qu'ils font durer un vécu de persécution, ils sont donnés dans un contexte de particulière dureté transgénérationnelle et culturelle qui les rendrait peut-être, avant même qu'ils ne soient tardivement prolongés, tout spécialement générateurs d'angoisse donc d'inadaptation.

Nous venons de voir que des "battus après 15 ans" ne le sont plus après 17 ans parce qu'une fraction non négligeable d'entre eux ont quitté le foyer familial à 16 ans, dès qu'ils ont pu trouver un emploi pour échapper au mauvais sort qu'ils subissaient. On peut se demander si le chômage intensif des jeunes, qui empêche ceux d'entre eux qu'on maltraite d'échapper à la violence intra-familiale en quittant rapidement des familles pathogènes, ne majore pas terriblement les défoulements brutaux que certains peuvent manifester à l'extérieur de chez eux.

Etude de la Dispersion des moyennes d'accidents en fonction des coups reçus

Bien qu'un peu plus technique et donc de lecture moins aisée que les graphiques précédents, cette étude m'est apparue nécessaire, dans la mesure où elle apportait de nouvelles confirmations à l'hypothèse d'un rapport étroit, entre le fait d'avoir été victime dans son enfance et/ou son adolescence de punitions corporelles importantes et celui d'être aussi victime de nombreux accidents.

Des moyennes, comme je l'ai expliqué dans le chapitre *Méthode*, représentent un amalgame entre des chiffres qui peuvent être, dans certains cas, assez éloignés les uns des autres, par exemple la moyenne 2 :

– peut représenter un groupe composé de dix personnes ayant eu l'une huit accidents, deux autres deux accidents et les huit dernières un seul accident (groupe très inhomogène), qui sera représenté graphiquement par une bande s'étalant de 1 à 8 :

– peut aussi bien représenter un groupe de dix personnes ayant eu pour les trois premières un accident, pour les trois suivantes trois accidents et pour les quatre dernières deux accidents (groupe plus homogène) qui sera représenté graphiquement par une bande s'étalant de 1 à 3.

Il est important, pour évaluer réellement des groupes, de savoir comment, à l'intérieur de chacun de ceux qu'on veut comparer, se trouve "dispersé" le nombre des accidents de leurs différents membres.

Le *graphique n° 2* (en page XXIII des *Annexes*) met en évidence cette dispersion du nombre des accidents en fonction des différents types de coups reçus. On y voit s'opposer de façon très franche les victimes de coups fréquents, ou forts et fréquents, et les bénéficiaires de coups nuls, légers ou rares ; le groupe des "coups après 17 ans" se détachant même très nettement du groupe des "battus avant 14 ans" dans les accidents avant 18 ans hors route.

Le non recouvrement des groupes qui s'opposent ainsi, représente un argument de plus en faveur d'une relation de cause à effet entre les coups et les accidents, puisque, par exemple, *tous les sujets n'ayant reçu que des coups rares se retrouvent en dessous de la moyenne générale d'accident, tandis que tous les sujets victimes de coups fréquents se situent au-dessus de cette moyenne générale.*

Les plus gros "récidivistes" ont eu les vies les plus dures.

Le tableau suivant résume l'importance et la multiplicité des difficultés vécues par les victimes d'accidents à répétition, qui constituent un groupe très particulier, et que nous appellerons :

le groupe des 39 plus fréquemment accidentés :

Maladie de l'accidenté	Grave maladie de	Alcoolisme de	Abandon par	Coups forts de	Coups fréquents de	Coups après 17 ans
	mère (dcd)	mère		père	mère	oui
		père	père	beau-père	beau-père	oui
	mère (dcd)	père		père	mère	oui
				grand-père	grand-mère	oui
			père	beau-père	beau-père	
			mère	père	père	
				père	père	
	mère				mère	oui
grave	père					
grave			père	mère	mère	oui
	mère				père	
sérieuse	père			père	père	
	père	père		père	père	oui
		père		parents		
		parents		père	père	oui
			père	mère		
	mère	mère	père			
			mère	père	père	
			père	père	oui	
					oui	
sérieuse	mère		parents	parents	parents	oui
grave						
			père		mère	oui
		père		père	père	oui
	père			père		
sérieuse	mère			père	père	oui
			mère	père	père	
				parents	parents	
				parents	parents	oui
				père		
	père (dcd)	père		beau-père	beau-père	oui
grave	père	père		père		
		père				
sérieuse		père		père		oui
			parents			

Le *tableau n° 8* (en page XVII des *Annexes*) permet de voir comment varie chez les enquêtés la proportion de "récidivistes de l'accident" en fonction de l'importance des coups qu'ils avaient reçus.

Le groupe des moins accidentés, qui n'ont eu aucun accident avant 18 ans et sont hospitalisés après leur majorité pour un premier accident de route, se retrouve avec une large proportion du côté des coups nuls, rares, légers ou légers rares. Alors que le groupe de ceux qui avaient déjà été victimes de plusieurs accidents avant 18 ans et qui sont hospitalisés pour un deuxième, troisième ou quatrième accident de la route, se situe essentiellement du côté des coups forts, fréquents, forts fréquents et poursuivis après 15 ans.

Les degrés de significations statistiques sont là aussi très parlants, surtout en ce qui concerne cette population dont nous aurons l'occasion de reparler :

La population des 39 plus accidentés :

victimes dans leur enfance des plus mauvais traitements :

- 62 % d'entre eux ont eu des coups fréquents,
- 67 % des coups forts,
- 47 % des coups après 15 ans, et 44 % après 17 ans,
- 23 % ont été abandonnés par un ou les deux parents,
- 31 % ont eu au moins un parent alcoolique,

ils se retrouvent victimes des plus grands nombres d'accidents et restent souvent handicapés à vie.

On peut comprendre, au vu de la brutalité éducative toute particulière avec laquelle ces jeunes ont appris la vie et les relations interhumaines, qu'ils vivent avec la "peur au ventre".

Je me souviens de ce garçon qui me disait : "Dès que la cloche sonnait pour la fin de la classe, je commençais à trouiller de ce qui m'attendait en rentrant chez moi, parce qu'il y avait bien des jours sans, mais il y avait plus de jours avec et je ne pouvais pas savoir à l'avance lesquels".

Nombreux sont ceux qui m'ont demandé si j'avais pu noter chez ces jeunes si défavorisés des tendances à l'autolyse et si l'on pouvait considérer leurs accidents comme des équivalents suicidaires, ou une sorte d'auto-punition extrême. Ce n'est pas du tout mon impression. Au cours des interviews en tête-à-tête, lorsque le temps le permettait, les conditions de l'accident, qui ne faisaient pas partie de la recherche, ont souvent été évoquées. Et cet accident n'est

que très rarement survenu au cours d'un épisode de vie psychologiquement déprimant. J'ai au contraire été frappée par les conditions de joie, de plaisir dans lesquelles il se produisait assez souvent : départ en vacances, route qui menait vers d'agréables retrouvailles, premier trajet vers un job longtemps espéré... J'ai plutôt eu l'impression que ces accidentés mettaient une énergie farouche à se procurer des plaisirs, cherchant peut-être, avec ce que certains appelaient de la frénésie ou de l'avidité, à combler des manques insondables.

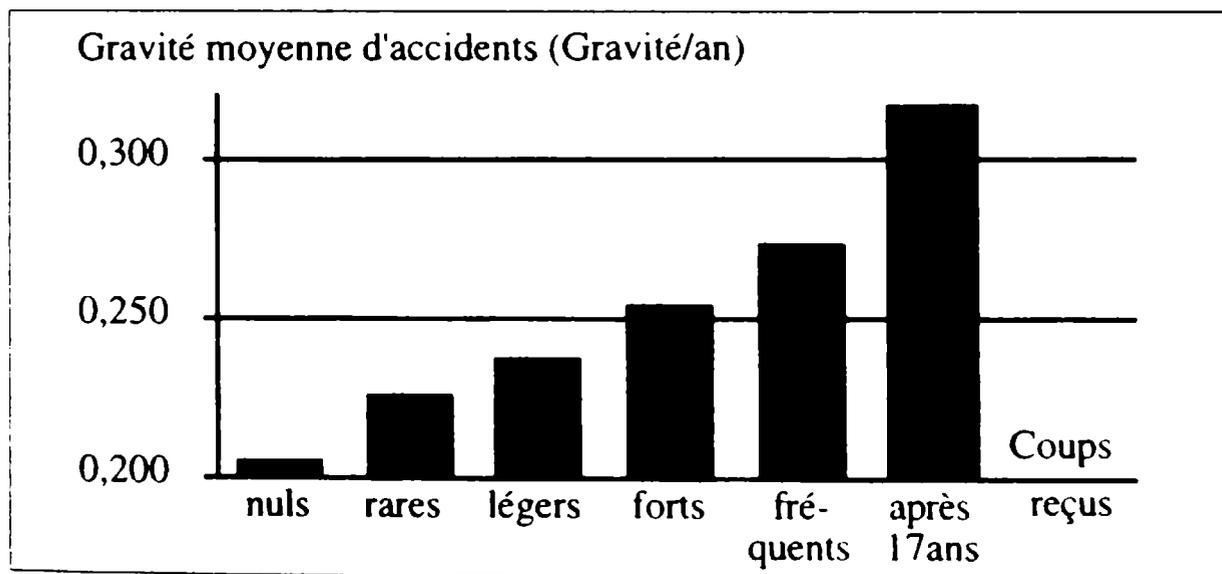
b - La gravité des accidents augmente en fonction des coups reçus

La relation manifestée entre la gravité des accidents et l'importance des coups reçus à titre éducatif ressemble à celle qui vient d'être mise en évidence entre la fréquence des accidents et ces mêmes coups.

La gravité des accidents a été étudiée de deux façons :

– Pour l'ensemble des accidents passés, j'ai expliqué dans le chapitre *Méthode* comment leur gravité avait été estimée (en dotant chacun d'eux d'un coefficient multiplicateur allant de 1 à 3 suivant l'importance des lésions traumatiques).

Ces accidents voient leur gravité fortement corrélée à la fréquence et à l'âge des coups reçus, avec de bons degrés de signification statistique.



– En ce qui concerne l'accident de route actuel pour lequel l'enquêté était hospitalisé, le degré de gravité fut plus difficile à établir, puisqu'il s'agissait de lésions en évolution dont il n'était pas

toujours facile de prévoir l'avenir et les séquelles. Les renseignements pris auprès des personnes compétentes ainsi que mon expérience personnelle m'ont aidée à établir des estimations qui devront être appréhendées comme telles. Cet accident, bien qu'unique, est corrélé aux coups avec des sécurités statistiques moins fortes, mais qui avoisinent pourtant des degrés intéressants de signification comme le montre le *tableau n° 9* (en page XVIII des *Annexes*). Il est important de constater des proportions croissantes d'accidents graves lorsque les coups deviennent forts, fréquents, et persistent après 17 ans : ce qui évoque exactement le même type de progression que pour la gravité générale de l'ensemble des accidents. Et ce qui recoupe tout à fait ce que j'avais noté concernant la fréquence des accidents. Il serait bien curieux que le hasard seul organise avec cet ordre constant l'ensemble de ces relations !

c - Comparaison de groupes indépendants

Les graphiques précédents précisaient l'importance des corrélations apparues entre les coups reçus et des types d'accidents indépendants, comme les accidents de route et les accidents hors route.

De la même façon, nous allons observer les relations apparaissant non plus en fonction de types d'accidents différents, mais en fonction de populations dissemblables. Dans ce but, nous ferons des comparaisons entre filles et garçons, puis entre conducteurs et passagers, et enfin entre automobilistes, motocyclistes, cyclomotoristes et scooteristes.

Nous terminerons par la comparaison des résultats obtenus en fonction du mode de recueil des données, c'est-à-dire suivant que les accidentés ont répondu à des interviews en tête-à-tête ou ont rempli seuls des questionnaires.

Groupes "filles" et "garçons"

Le recrutement aléatoire que j'avais institué n'a permis de rencontrer qu'un nombre très succinct de sujets filles : 45, contre 255 garçons. La comparaison entre ces deux groupes s'en trouve affectée et les vérifications statistiques ne seront guère possibles sur le groupe des filles. Mais le parallélisme entre l'importance des coups reçus et l'importance des moyennes d'accidents est ici presque aussi net dans le petit groupe des filles que dans le grand groupe des garçons : cela ne manque pas d'être étonnant pour ne pas dire probant sur le *graphique n° 3* (en page XXIV des *Annexes*).

Si le nombre des accidents est moindre chez les filles, il paraît être soumis à l'impact des punitions corporelles dans les mêmes proportions que chez les garçons.

Groupes "passagers" et "conducteurs"

Quelques différences apparaissent dans la constitution de ces deux groupes puisque :

- on recense 10 % de filles dans le groupe conducteurs alors que le groupe passagers est composé de moitié de filles ;
- la moyenne d'âge des passagers est nettement inférieure à la moyenne d'âge des conducteurs ;
- le nombre des passagers accidentés reçus dans un même temps dans les mêmes hopitaux a été, dans notre recrutement, près de six fois inférieur à celui des conducteurs.

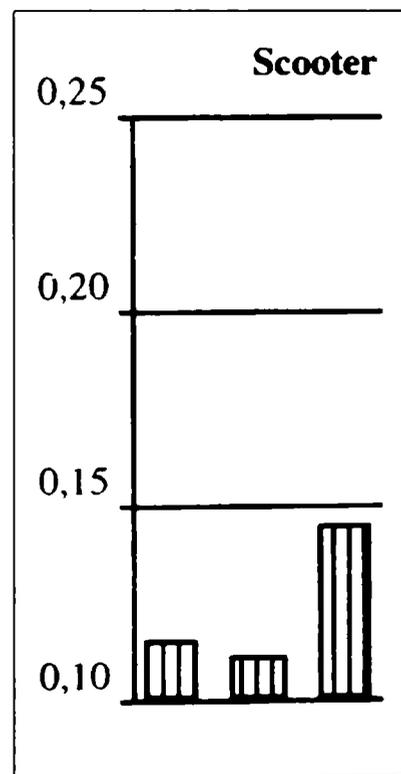
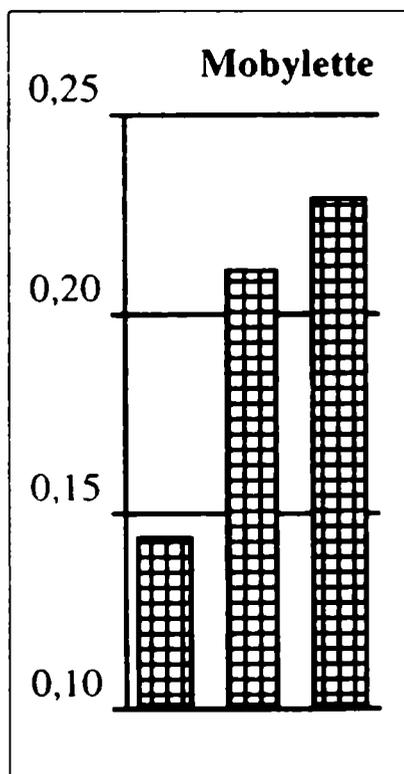
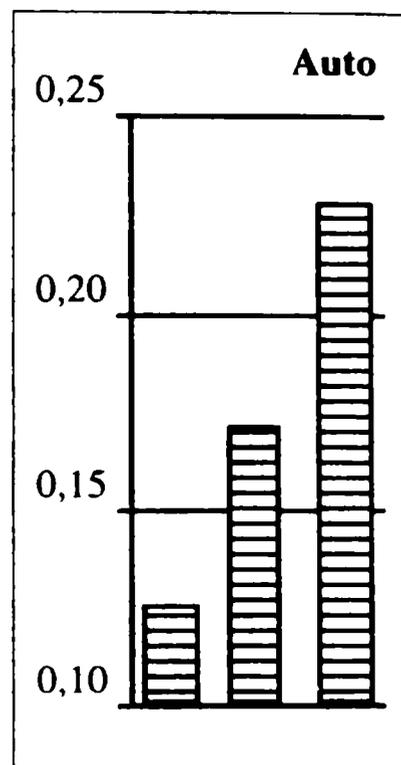
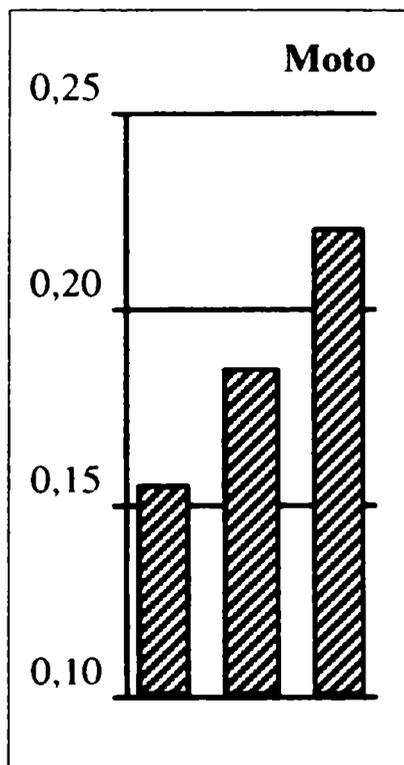
Ces différences correspondent-elles à des groupes à risque spécifiques ? Il est difficile de répondre devant le très petit nombre de passagers de cette étude. Si les relations des accidents avec les coups ne sont pas apparues aussi régulières dans le petit groupe des passagers que chez les conducteurs, le *graphique n° 4* (en page XXIV des *Annexes*) montre en revanche que des relations s'ébauchent de façon voisine dans les deux groupes, en ce qui concerne les coups nuls toujours assortis des moyennes d'accidents les plus faibles, et la durée prolongée des coups liée aux moyennes les plus élevées. Jean-Pascal Assailly, dans l'ouvrage cité plus haut, notait : "Les adolescents impliqués dans les accidents en tant que passagers présentent des caractéristiques psycho-sociales et comportementales semblables à celles des adolescents accidentés en tant que conducteurs". Est-ce que des ressemblances psychologiques, étayées sur des histoires voisines, les font se rassembler ?

Groupes "motocyclistes", "automobilistes", "cyclomotoristes", "scooteristes"

Ces quatre populations distinctes représentent l'ensemble des accidentés ayant répondu aux questions relatives aux sévices corporels subis à titre éducatif : chacun d'eux est ici répertorié en fonction du véhicule qu'il conduisait lors de l'accident pour lequel il a été hospitalisé. Ce véhicule, à quelques exceptions près, est utilisé régulièrement.

Le graphique ci-dessous montre l'impact des coups les plus typiques (nuls ou légers rares, forts et fréquents, après 17 ans) sur les

Relation Coups/Accidents selon le véhicule utilisé.



Colonne de gauche : coups nuls ou légers rares
 Colonne du milieu : coups forts fréquents
 Colonne de droite : coups après 17 ans

moyennes d'accidents des utilisateurs de ces différents spécimens de véhicules. Il est remarquable de pouvoir observer la constance du parallélisme entre la progression des coups et celle des moyennes d'accidents (voir graphiques).

Une seule exception émerge parmi les sous-groupes ainsi constitués : dans la population "scooter", qui ne compte que 19 représentants, les coups importants n'impriment pas toujours aux accidents la majoration attendue. On peut interpréter ce fait comme étant l'exception qui confirme la règle, ou alors, comme résultant de la ténuité d'un échantillon qui ne permettrait pas de voir s'établir le rapport attendu entre les coups et les accidents. Pourtant les scootéristes, se détachant très nettement des trois autres groupes, ont la particularité d'être très peu battus. Ceci expliquant sans doute cela, ils ont aussi très peu d'accidents : peu de coups et peu d'accidents, il n'est guère possible de faire apparaître une relation notable entre les coups forts et les accidents multiples !

Quelles que soient donc les caractéristiques des engins motorisés utilisés, ceux qui emploient ces différents véhicules ne paraissent pas égaux devant les difficultés routières, ou devant d'autres types de risque, qu'ils rencontrent ou se créent : selon qu'ils ont eu à subir des sévices corporels plus ou moins forts, fréquents ou prolongés, ils s'avèrent être plus ou moins souvent victimes de traumatismes.

Groupes "entretiens", "questionnaires"

Il pouvait être intéressant de chercher à savoir si le fait de soumettre les interviewés à un questionnaire qu'ils devaient remplir seuls, ou à un entretien en tête-à-tête au cours duquel je remplissais moi-même la grille de questions, (choix qui ne fut pas le mien mais celui du hasard, comme je l'ai expliqué dans le chapitre *Méthode*), pouvait avoir une répercussion sur les réponses fournies aux 102 questions posées.

En ce qui concerne la relation établie entre les moyennes d'accidents élevées et les sévices punitifs corporels vécus, la comparaison des résultats obtenus en fonction des deux modalités de recueil des données confirme en effet quelques variantes, mais à l'intérieur de résultats tout à fait superposables quant à leur signification générale.

Le *graphique n° 5* (en page XXV des *Annexes*) permet de constater que la progression des moyennes d'accidents se fait tout

aussi parallèlement à la progression de l'importance des coups reçus à titre éducatif dans chacun des deux groupes, et quel que soit le type d'accidents évoqué, y compris les plus indépendants comme les accidents de la route et les accidents avant 18 ans hors route.

Cependant, les différences se révèlent un peu écrêtées dans le groupe "entretiens", alors qu'elles sont plus affirmées dans le groupe "questionnaires". Cela pourrait tenir au fait que le nombre de cas répertoriés, dans chacun de ces deux modes d'approche du problème, est nettement inférieur au nombre total des cas qui seul était censé assurer une bonne signification statistique, comme elle apparaît dans le tableau global du total des interviewés.

Mais les différences notées pourraient aussi s'expliquer par le fait que j'ai dû être tout à la fois enquêtrice, instigatrice et réalisatrice de la recherche, avec la conscience d'y être impliquée à plusieurs niveaux : prenant garde très fortement à ne pas majorer ou minorer les réponses au cours des entretiens pour ne pas induire des résultats sans fiabilité, j'ai peut-être eu tendance à les neutraliser quelque peu, me protégeant de ma subjectivité par une trop grande prudence. Ce pourrait être la raison de relations plus fortement mises en évidence entre les coups et les accidents dans le groupe qui a géré lui-même complètement le destin de ses réponses.

Une inversion de ces résultats, qui aurait fait surgir de plus grandes sécurités statistiques pour les entretiens en tête-à-tête, aurait pu évoquer l'existence d'incitations (inconscientes) de ma part, en tant qu'enquêtrice favorisant certains types de réponses. Je me méfiais de ce biais, dont j'ai voulu vérifier s'il pouvait être intervenu : ça n'a pas été le cas puisque les faits se sont révélés encore bien plus probants dans les questionnaires remplis seuls par les enquêtés.

Une recherche plus large sur ce sujet pourrait donc être menée avec des questionnaires, ce qui est plus facile à réaliser... et beaucoup moins onéreux.

2 - LES CRITÈRES ÉDUCATIFS FAMILIAUX AUTRES QUE LES COUPS

a - La vie familiale longtemps difficile

J'ai essayé de créer, en fin de chaque questionnaire, un résumé des problèmes parfois multiples rencontrés par les jeunes enquêtés tout au long de leur enfance et de leur adolescence, comptabilisant

pour ce faire : les coups reçus, les divorces, les ruptures affectives (enfant élevé par des grands-parents puis "repris" par ses parents, départ définitif d'un parent par abandon ou décès...), l'alcoolisme parental, la maladie grave ou le chômage long d'un parent. J'ai ensuite cherché à voir si ces difficultés, suivant qu'elles ne concernaient que l'enfance, ou que l'adolescence, ou bien l'ensemble des deux époques, établissaient des corrélations différentes avec des taux élevés d'accidents. Voici ce que je peux en dire :

– *l'enfance seule difficile* (exemple: le père alcoolique bat tout le monde, la mère divorce rapidement et se remarie avec un beau-père qui joue bien son rôle), ne paraît pas majorer les moyennes d'accidents ;

– *l'adolescence seule difficile* (exemple : le père décède et la mère se met à boire, devient acariâtre, injurieuse, batteuse et laisse le foyer aller à veau-l'eau jusqu'à ce que le jeune s'engage dans l'armée pour fuir la maison), joue en revanche un rôle assez déterminant sur les taux d'accidents, mais sans que les différences notées ne soient encore hautement significatives ;

– *la pérennité des difficultés* tout au long de l'enfance puis de l'adolescence crée des majorations, cette fois-ci nettement significatives, des moyennes d'accidents ainsi que de hauts pourcentages de grands récidivistes dans toutes les catégories d'accidents.

Cela laisse espérer que les assertions comme "Tout se joue avant tel ou tel âge" seraient loin de représenter une vérité absolue – tout au moins sur certains types de conduite –, et que l'amélioration d'un environnement pathogène permettrait à la personnalité qui en a pâti de se restaurer en partie.

J'ai déjà longuement insisté sur le fait que l'entretien des coups jusqu'à un âge avancé augmentait très fortement l'importance des corrélations coups-accidents ; le même phénomène se reproduit peut-être pour les autres difficultés rencontrées par les jeunes, leur durée étant là aussi plus encore préjudiciable que leur multiplication ou leur importance (voir tableau ci-après).

Si la durée des difficultés semble jouer un rôle dans la majoration du nombre des accidents, les coups restent sous-jacents à une grande partie de ces difficultés. Cependant, ces coups se retrouvent très souvent associés, en ce qui concerne les "gros récidivistes", à l'alcoolisme, l'abandon, la maladie grave d'un ou des deux parents,

tous critères que l'on retrouve avec une particulière fréquence dans les familles de ces abonnés de l'accident et qui s'intriquent souvent entre eux pour faire de certaines vie un enfer, que l'accident rendra encore un peu plus dramatique.

Moyennes d'accidents

Période difficile	Avant 18 ans hors route	Sur route	Fréquence totale
Enfance	1,60	1,50	0,141
Adolescence	2,36	1,67	0,190
Enfance + Adolescence	2,83	1,68	0,196
Signif.	99%	ns	95%

b - Les relations difficiles avec les parents

Face à la nette majoration des moyennes d'accidents chez les jeunes qui ont jugé avoir eu des relations difficiles avec leurs parents, j'ai tenté de cerner ce que recouvrait pour eux cette appréciation.

J'ai donc cherché quels éléments de leur vie apparaissaient plus fréquemment dans le groupe "relations difficiles avec les parents" que dans le groupe "relations faciles avec les parents". Cinq critères ont semblé tout particulièrement liés aux relations difficiles, à savoir :

- la "dictature" qui s'opposait dans le questionnaire à la "république" et à l'"anarchie" quant à la schématisation de la vie familiale ;
- la "commande unique" de la barque familiale, cas où un seul des deux parents prend toutes les décisions importantes, et qui s'oppose à la double-commande exercée conjointement par les deux parents ;
- les "injures" ou propos humiliants tenus par les parents envers leur enfant ;
- l'"alcoolisme" de l'un ou des deux parents ;
- les "punitions corporelles" que l'on ne s'étonnera pas de retrouver dans cette rubrique.

Tandis que les moyennes d'accidents s'élevaient, dans chacun des trois groupes d'accidents que nous suivons habituellement, de

façon très significative chez les enquêtés ayant estimé avoir eu des relations difficiles avec leurs parents, j'ai remarqué parallèlement que les coups se manifestaient là aussi de façon fort significative.

La question se posait alors de savoir si la dictature en elle-même (par son autoritarisme très contraignant), la commande unique (souvent dictatoriale), l'alcoolisme (par la déchéance, le chômage et toutes les tares sociales qu'il entraîne), les injures (par la dépréciation importante et répétée de la personne qui les subit), si toutes ces agressions psychologiques pouvaient jouer un rôle dans la genèse des accidents, ou bien si ces situations n'étaient en rapport avec des taux élevés d'accidents que par le biais des coups qui leur étaient très souvent associés.

Le *tableau n° 10* (en page XIX des *Annexes*) montre combien, en effet, les coups sont primordiaux, puisque les moyennes d'accidents ne sont élevées, pour chacun des critères envisagés, que lorsque ces critères sont assortis d'agressions physiques parentales. Les échantillons de population sont malheureusement assez réduits et ne permettent pas une exploitation statistique confortable, sauf en ce qui concerne les "injures" : il me paraît important de constater que ***les agressions symboliques, purement verbales, non accompagnées de violence physique, n'ont absolument pas le même impact sur les taux d'accidents que les sévices corporels.***

La dictature, l'alcoolisme, la commande unique ou les injures ne sont corrélés aux moyennes élevées d'accidents que dans la mesure où les coups leur sont associés. Les violences physiques éducatives joueraient-elles seules le rôle d'inducteur d'accidents ? Et les dictatures ne seraient-elles pas toujours établies sur le monopole et l'exercice étendu de la violence physique ?

c - Le père très présent

Au premier abord, cette notation paraît plutôt positive. J'ai eu cependant la surprise de trouver des corrélations hautement significatives entre un tel type de père et des taux élevés d'accidents chez les enfants. Le père considéré comme "pas" ou "peu présent" est déjà beaucoup moins lié aux accidents, tandis que le père idéal, celui qui est associé aux taux les plus bas d'accidents, paraît être le père "assez présent". Il semblerait que le terme "très présent" ait été

entendu de façon péjorative, probablement équivalent d'un "trop présent". Alors comment se manifeste ce surcroît de présence et pourquoi serait-il préjudiciable ?

Le tableau ci-dessous nous fournit une explication plausible : une différence assez nette apparaît entre le père très présent et le père assez présent dans l'utilisation qu'ils font chacun des punitions corporelles. Pas étonnant que nous retrouvions là un peu plus de dictature et un peu plus de patriarcat... Peut-être s'agit-il plus d'une sorte de poids spécifique du père plutôt que d'un temps de présence comptabilisé ?

	<i>Père assez présent</i>	<i>Père très présent</i>	<i>Sign.</i>
	100 cas	53 cas	
<i>Moyennes d'accidents</i>			
Avant 18 ans hors route	1,78	2,66	99%
Sur route	1,37	1,57	ns
Fréquence totale	0,155	0,196	95%
<i>Pourcentages de Pères</i>			
Dictateur	16 %	35 %	L
Commandant seul	26 %	41 %	L
Donnant des coups :			
fréquents	15 %	29 %	95%
forts fréquents	11 %	27 %	95%
après 17 ans	7 %	30 %	99%

Ce phénomène est assez particulier aux pères et ne se remarque guère chez les mères qui, très présentes, battent moins et ont des vies familiales plus démocratiques. Les taux d'accidents observés dans ce groupe des "mères très présentes" sont légèrement supérieurs à ceux notés chez les "mères peu ou pas présentes", mais de façon non significative et avec des moyennes d'accidents qui restent au niveau des moyennes générales. On peut toutefois rester surpris – et cela apparaît chez les pères très nettement, chez les mères

très légèrement –, d'observer qu'une présence ressentie comme forte puisse être moins satisfaisante, dans certains domaines, qu'une présence plus légère : notion de juste mesure ?

d - La maladie sérieuse de la mère

La fréquence des accidents s'élève nettement chez les enfants dont la mère était atteinte d'une maladie longue ou grave, parfois suivie de décès.

Ce groupe ne subit pourtant pas de sévices corporels patents, ni du père ni de la mère. Par contre, la proportion, chez ces mères malades, de mères élevées durement, est significativement forte : nous allons bientôt retrouver ce phénomène chez les jeunes accidentés qui voient s'élever, parallèlement à l'importance des coups qu'ils reçoivent, et le nombre de leurs accidents et la gravité de leurs maladies.

Qu'est-ce qui peut bien être transmis à leur enfant, par ces mères violentées dans leur enfance qui ne rendent pas les coups qu'elles ont reçu, mais tombent malades ? Leur nombre assez restreint, puisqu'elles ne sont que 31, ne permet pas d'affiner les analyses, mais il y aurait probablement là matière à explorations intéressantes.

e - La moto du père

Les moyennes d'accidents de route des jeunes ayant un père "motard" sont nettement supérieures à celles des fils de pères "non motards".

Comparant, dans l'ensemble des enquêtés qui avaient bien voulu préciser quels types de véhicules leurs pères avaient utilisés, le groupe des 32 fils de motards à celui des 143 fils de non-motards, je n'ai pu dénoter aucune différence entre tous les critères pris en compte dans le questionnaire. Il est important de préciser en revanche que ces fils de motards sont presque tous eux-mêmes motocyclistes (exclusifs ou non).

Le père motard n'est pas un père fouettard, ses performances dans ce domaine sont au-dessous de la moyenne ; il a de bonnes relations avec son fils avec lequel il partage souvent beaucoup d'activités. Peut-être s'agit-il là d'un effet de modèle, prestigieux, que l'enfant cherchera à copier sitôt que possible, choisissant comme véhicule, avec une génération d'écart, des engins plus puissants dans une circulation plus dense... prenant ainsi la tête de la mortalité routière ?

II

CRITÈRES SOCIOCULTURELS ET ACCIDENTS

Parmi les facteurs fortement liés aux taux élevés d'accidents, deux d'entre eux se situent dans le même registre que celui des châtements corporels, c'est-à-dire celui de la violence subie. Mais la violence n'est plus là réservée au seul giron de quelques familles. Elle procède d'un système culturel transmis de génération en génération et, semble-t-il, émanant de façon relativement fréquente de régimes politiques eux-mêmes fondés sur la violence. Ces deux facteurs mettent en évidence :

- "la transmission inter-générationnelle des coups",
- "les rapports entre la dictature familiale et la dictature politique".

Un autre fait doit être pris en compte qui, lui, ne semble pas s'apparenter aux phénomènes de violence. Je veux parler des diverses "époques" vécues par les accidentés : celles-ci induisent des différences, dans les taux d'accidents, que je tenterai d'interpréter.

1 - LA TRANSMISSION INTER-GÉNÉRATIONNELLE DES COUPS

Une des questions soumises aux jeunes enquêtés tendait à leur faire préciser la façon dont leurs propres parents avaient été élevés. Ils disposaient de trois adverbes pour la qualifier : "gentiment"

impliquait une quasi absence de châtiments corporels et une certaine bonhomie familiale, "sévèrement" impliquait la contrainte de règles strictes mais avec très peu de punitions corporelles, et "durement" impliquait l'utilisation régulière des coups dans le système éducatif.

Les scores d'accidents du groupe d'enquêtés dont les deux parents ont été élevés "durement" sont très largement supérieurs à ceux notés lorsque les deux parents ont été élevés "gentiment". Ceci apparaît de façon très significative dans le groupe des accidents avant 18 ans hors route et dans l'ensemble de tous les accidents, bien que l'effectif des parents élevés tous deux "gentiment" soit très restreint (14 couples). Cela tendrait déjà à confirmer, tant ce nombre 14 est faible par rapport aux 156 couples parentaux pour lesquels ces informations ont pu être recueillies, la rareté de ce type de parents chez nos accidentés.

Il existe par ailleurs une progression régulière des taux d'accidents depuis les deux parents élevés "gentiment" jusqu'aux deux parents élevés "durement" en passant par le père seul élevé "durement" puis par la mère seule élevée "durement".

Il semble bien que ce soit par les coups qu'ils transmettent que les parents élevés "durement" voient leurs enfants se retrouver du côté des très hautes moyennes d'accidents. On découvre en effet que le père qui a été élevé "gentiment" s'abstient de battre son enfant dans 39 % des cas, alors que cette abstention ne concerne plus que 11 % des pères élevés "durement". Les coups sont prolongés au-delà de 17 ans chez 25 % des enfants de pères élevés "durement" alors qu'aucun père élevé "gentiment" ne donne de coups à cet âge.

Les différences sont beaucoup moins nettes chez les mères : qu'elles aient été élevées "gentiment" ou "durement", elles ne donnent pas de coups dans environ un tiers des cas ; en revanche, les quelques coups forts, fréquents ou prolongés se trouvent exclusivement chez les mères élevées "durement" ou "sévèrement", mais dans des proportions nettement moindres que chez les pères : la folliculine ferait-elle plus facilement tampon à l'agressivité vécue que la testostérone ?

Il est tout à fait remarquable de voir comment les couples de parents dont chacun a été élevé "gentiment" ne donnent aucun

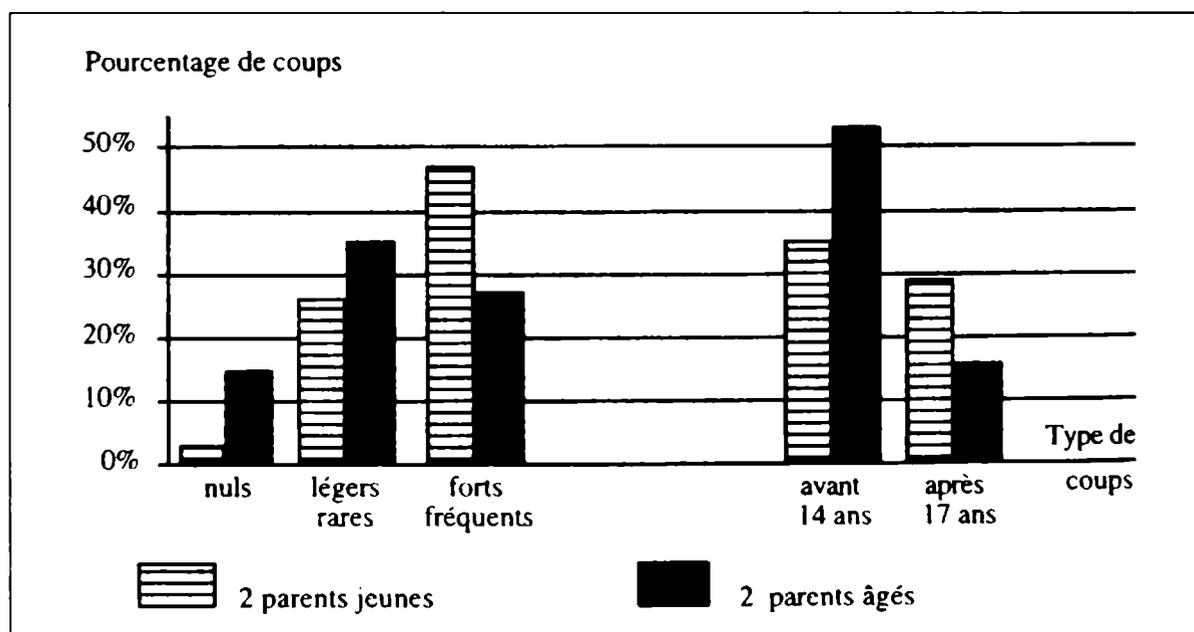
coup fort, aucun coup fréquent, aucun coup au-delà de 17 ans, et comment leurs enfants ont les moyennes d'accidents les plus basses qui soient.

Pourcentages de parents donnant des coups

2 parents élevés	nb de cas	nuls	légers rares	légers fréquents	forts rares	forts fréquents	après 17 ans	moyennes d'accidents
gentiment	14	29 %	71 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0,118
sévèrement	35	8 %	43 %	3 %	20 %	26 %	19 %	0,155
durement	34	6 %	15 %	9 %	32 %	38 %	31 %	0,181

Par ailleurs, de la même façon que nous avons vu l'effet des coups s'estomper (s'ils ne sont pas entretenus) avec le temps, nous retrouvons des parents qui, avec le temps, battent de moins en moins : le graphique ci-dessous montre à quel point les parents âgés battent moins fort, moins fréquemment et moins longtemps que les parents jeunes.

Coups donnés par les parents en fonction de leur âge



Les enfants des couples parentaux formés de deux parents âgés atteignent de très basses fréquences générales d'accidents. On note au contraire une surimplication des parents jeunes dans les accidents de leurs enfants : elle a déjà été remarquée par d'autres auteurs.

Comment peut-on envisager ce decrescendo de l'envie de battre au fur et à mesure de l'avancement dans l'âge ? Y aurait-il, avec le temps, extinction du besoin de rendre des coups reçus ? Les échantillons de population de parents élevés "gentiment" sont trop peu conséquents pour les comparer plus finement aux parents élevés "durement" : il serait sûrement très intéressant de pouvoir explorer plus à fond ce phénomène, qui confirmerait peut être que les répercussions d'un conditionnement nocif peuvent s'estomper avec le temps si ce conditionnement n'est pas entretenu.

2 - DICTATURE FAMILIALE ET DICTATURE POLITIQUE

Nous venons de voir que la "dictature" a été souvent citée par les enquêtés les plus accidentés comme mode de fonctionnement familial. Les différences de moyennes d'accidents entre les bénéficiaires, d'une "république familiale" d'une part, de la "dictature d'un des parents" d'autre part, sont assez nettes mais n'atteignent pas des chiffres statistiquement significatifs. Ce n'est, comme nous l'avons vu plus haut, que lorsque la dictature s'exerce avec des violences physiques qu'elle propulse les moyennes d'accidents à des niveaux très élevés.

Devant ces constatations, je me suis interrogée sur l'éventualité d'un rapport entre les châtiments corporels reçus par des enfants, les traditions éducatives de leurs parents, et le type de gouvernement organisant la vie sociale du pays où ces parents avaient été élevés. Disposant de 50 cas de pères élevés à l'étranger, dont 26 l'avaient été dans des démocraties et 24 dans des dictatures (dont certaines n'en sont plus, mais depuis peu), j'ai tenté une comparaison entre les différents devenir traumatiques de leurs enfants, ces enfants ayant pratiquement tous été élevés totalement en France.

J'ai donc comparé entre eux :

le groupe des enquêtés dont les deux parents avaient été élevés en France,

le groupe des enquêtés dont les pères avaient été élevés dans une démocratie non française - il est intéressant de noter que leurs épouses se sont toujours trouvées, sans être forcément originaires du même pays, issues de démocraties

le groupe des enquêtés dont les pères avaient été élevés dans une dictature - là, leurs épouses se sont toujours trouvées appartenir au même pays d'origine qu'eux, donc élevées aussi dans des dicta-

Le nombre limité de cas ne peut que porter à réflexion, mais l'observation prudente des différences notées m'est apparue digne d'intérêt, puisque nous pouvons remarquer que *l'existence d'une dictature dans le pays éducateur des parents est étroitement associée à l'importance des sévices corporels éducatifs que ces parents utilisent* (force, fréquence, durée) *et aux plus forts taux d'accidents de leurs enfants.*

– Le régime un peu plus patriarcal est corrélé à la fois aux coups les plus importants, aux moyennes d'accidents les plus fortes... et à la dictature.

– Le régime le plus matriarcal, celui des démocraties non françaises étudiées, (la majorité de leurs ressortissants appartenant à un même pays), est surtout marqué par l'importance des coups nuls du père et les taux d'accidents les plus faibles des enfants dans toutes les catégories d'accidents.

– Le régime français, le plus partisan de la double commande familiale, intermédiaire quant aux coups donnés aux enfants entre les deux autres types de régimes étrangers, se situe aussi entre eux quant à la moyenne des accidents.

– Le régime où le père bat le plus voit le plus grand nombre de mères ne donner aucun coup. Nous avons déjà remarqué cette association courante des coups forts et fréquents du père avec des coups nuls de la mère. Comment expliquer que plus l'un des parents bat, plus l'autre établit d'autres types de rapports avec ses enfants... à moins que ce ne soit le contraire ?

Le tableau ci-contre chiffre les écarts de coups reçus, de styles de vie familiale et de moyennes d'accidents observés dans chacun des trois types de communautés : démocraties étrangères, démocratie française, dictatures étrangères.

On peut se demander si la dictature familiale ne reproduit pas la dictature politique, qui impose sa vision unilatérale des phénomènes sociaux par la violence physique, celle-ci étant exclusivement réservée aux hommes qui l'exerceront impunément sur enfants... et femmes ?

3 - L'ÉPOQUE : ÉVOLUTION DES ACCIDENTS AU FIL DES GÉNÉRATIONS

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont participé à ce travail étaient nés entre 1955 pour les plus âgés et 1976 pour les plus jeunes.

	Pays où les deux parents ont été élevés			Khi 2
	Démocratie étrangère	France	Dictature étrangère	
	% sur 26 cas	% sur 162 cas	% sur 24 cas	
<i>Coups</i> nuls du père forts du père	31 42	17 46	4 75	95%
<i>Coups</i> nuls de la mère forts de la mère	15 23	25 13	29 13	ns
<i>Coups</i> nuls du père fréquents du père	31 23	17 22	4 33	92%
<i>Coups</i> nuls de la mère fréquents de la mère	15 19	25 20	29 25	ns
<i>Coups</i> nuls après 15 ans	12 23	9 19	0 46	90%
<i>Qui commande :</i> père mère les deux	31 35 31	27 10 41	38 8 42	ns
<i>Famille :</i> républicaine dictatoriale	50 19	60 14	46 42	98 %
<i>Accidents :</i> < 18 ans H.R. route fréquence totale	1,54 1,31 0,125	2,27 1,49 0,171	2,17 1,75 0,188	ns ns 95 %

Je les ai répartis, selon leur année de naissance, en trois groupes correspondant à trois périodes successives et de durée à peu près similaire : 1955/1962 – 1963/1969 – 1970/1976.

J'ai alors comparé les moyennes d'accidents de ces différents groupes et constaté qu'elles variaient mais de façon irrégulière, les moyennes d'accidents de route ne se modifiant pas exactement dans le même sens que les moyennes d'accidents avant 18 ans hors route ni dans celui de la totalité des accidents :

- la moyenne générale "tous accidents" croît sans cesse ;
- les accidents de route semblent (comme cela apparaît dans les statistiques de la prévention routière pour les mêmes périodes) diminuer lentement mais un peu irrégulièrement ;
- les accidents avant 18 ans hors route, amalgames d'accidents de causes diverses que l'on pourrait considérer comme accidents d'apprentissage de la vie, ont eux aussi augmenté régulièrement au cours des trois périodes considérées.

J'ai tenté de savoir si les sévices corporels utilisés dans les familles à titre punitif pouvaient avoir une évolution dans le temps parallèle à un ou plusieurs de ces types d'accidents. Ce n'est pas du tout évident, puisqu'on peut noter une diminution globale, bien que légère, des coups donnés dans les familles (*tableau n° 11 en page XX des Annexes*) :

- chez les pères, les coups ont un peu diminué pour ce qui est des coups fortement corrélés aux taux d'accidents élevés, en particulier les coups forts et fréquents qui sont passés de 32% à 23%, au profit des coups légers et rares; mais les coups nuls ont plutôt légèrement diminué, passant de 23% à 17% ;

- chez les mères, les coups ont aussi un peu régressé, les coups forts et fréquents ayant pratiquement disparu, passant de 18% à 3%, au profit des coups légers et rares, alors que les coups nuls ne varient guère et se situent autour de 32% ;

- la totalité des coups distribués est donc en diminution avec inversion des coups forts et fréquents – de loin les plus usités jusqu'en 1962 (51% des jeunes nés entre 1955 et 1962 en recevaient) –, au profil des coups légers et rares qui dès 1970 deviennent prioritaires, tandis que les coups forts et fréquents ne concernent plus que (!!) 25% des enquêtés. Il faut espérer que ces chiffres, encore assez effarants malgré leur régression récente, ne correspondent pas aux usages de l'ensemble de la population française, ce qui est probable (les accidents s'étant révélés très fortement corrélés à ce type

particulier de coups forts et fréquents, notre population d'accidentés présente peut-être des taux anormalement élevés de victimes de châtiments corporels par rapport à l'ensemble de la population de l'hexagone).

J'essaierais prudemment de fournir une explication à ces variations inhomogènes et autonomes des moyennes d'accidents selon les types d'accidents concernés :

– De grandes opérations ont été à maintes reprises réalisées par les organismes chargés de la prévention routière : campagnes d'information, aménagements techniques, règlementations... Beaucoup reste sans doute à faire, mais certains résultats laissent à penser qu'on peut, malgré un parc routier en croissance permanente et des moteurs de plus en plus puissants, freiner le processus : cela pourrait expliquer la baisse lente mais non négligeable des accidents de la route dans un parc automobile en progression.

– D'autres campagnes d'informations viennent d'être lancées pour aider les parents à prévenir les accidents domestiques : peut-être vont-elles commencer à donner quelques résultats, non encore perceptibles dans la fraction de population qui a constitué la base de mon étude.

– Le nombre total des accidents subis par les jeunes continue de croître : cela pourrait venir de l'augmentation importante des accidents de sport, qui constituent dans les groupes que nous avons étudiés la grande majorité des accidents "hors route" autres que les accidents d'apprentissage de l'enfance. Voici bien le paradoxe des sports, considérés comme "bons pour la santé", de devenir pour certains pourvoyeurs d'accidents graves et de plus en plus souvent mortels. La multiplication et la surpuissance des engins utilisés, la dangerosité de certaines infrastructures, la culture de l'extrême développée par des médias avides du sensationnel qui fait les gros audimats, offrent des tremplins aux amateurs de conduites à risques alors que, semble-t-il, la prévention n'a pas encore joué là un rôle très actif.

III

CRITÈRES PERSONNELS ET ACCIDENTS

Je viens d'aborder successivement différents aspects de l'environnement familial et socioculturel des victimes d'accidents multiples. On peut considérer, tant leur liaison est forte avec les taux élevés d'accidents, que les châtements corporels apparaissent comme des facteurs étiologiques de la propension aux accidents.

Il devient alors intéressant, à partir du moment où l'accident répétitif se présente comme un symptôme dont l'origine est repérable, de se demander si d'autres expressions de la vie personnelle des jeunes multi-accidentés ont tendance à se manifester plus spécifiquement chez eux et pourraient donc aussi faire office de symptômes.

D'un côté, la masculinité s'est érigée de façon quelque peu prépondérante dans le groupe des plus accidentés : ce phénomène est connu, mais certaines observations dégagées de l'exploitation des données recueillies me paraissent intéressantes et je vais les présenter.

Par ailleurs, j'ai noté des implications toutes particulières dans le sport et les jeux, mais aussi dans la maladie, des récidivistes de l'accident. Les provocateurs se sont également placés haut dans l'échelle des plus accidentés. Peut-être ces modes d'expression que certains jeunes utilisent majoritairement peuvent-ils alors, surtout s'ils sont associés, être considérés comme les symptômes des violences subies ?

Je vais donc évoquer maintenant les relations établies entre la propension aux accidents et la masculinité, le caractère provocateur, la pratique de certains sports violents, la préférence pour les jeux avec des armes et la tendance aux maladies sérieuses.

1 - "MASCULIN" – "FÉMININ"

Les garçons ont des moyennes d'accidents (quel qu'en soit le type) un peu supérieures à celles des filles, mais ces différences ne sont pas statistiquement très significatives, juste à la limite pour les accidents avant 18 ans hors route. Le petit nombre de filles recrutées dans notre population d'accidentés ne permet pas une exploitation statistique correcte, mais ce n'est sans doute pas le seul fait du hasard si je n'ai pu comptabiliser, au cours d'un recrutement identique, qu'un nombre très restreint de filles. Cela tendrait peut-être à confirmer la propension plus forte des garçons à être impliqués dans des accidents corporels tout au moins sur route (puisque tel était le mode de recrutement). Encore faudrait-il là pouvoir apporter des corrections, en fonction des pourcentages respectifs de conducteurs et de conductrices d'une part, de passagers et de passagères d'autre part, répertoriés dans les régions qui ont fait l'objet de notre enquête.

Toutefois, on peut remarquer sur le tableau ci-dessous que la fréquence totale d'accidents est exactement la même pour les deux groupes indépendants que forment les conducteurs et les passagers d'un côté, les conductrices et les passagères de l'autre, comme s'il existait une fréquence d'accidents spécifique de chaque sexe.

Moyennes d'accidents selon le sexe

	< 18 ans hors route	Sur route	Fréquence totale
45 filles	1,53	1,18	0,123
255 garçons	2,14	1,49	0,168
23 conductrices	1,65	1,09	0,124
231 conducteurs	2,14	1,50	0,169
22 passagères	1,41	1,27	0,123
24 passagers	2,08	1,38	0,168

À quoi pourrait-on attribuer ces différences probables d'implication dans les accidents entre filles et garçons ?

– À la quantité d'énergie que chacun met en oeuvre dans ses mouvements et qui, dès la maternelle, différencie les garçons des filles, les particularités hormonales de chaque groupe pouvant expliquer à la fois les différences de masses musculaires mises en action et les différences d'implications agressives ?

– À des variations de comportements des parents en fonction du sexe de leur enfant, puisque nous avons vu quelle relation forte existait entre la violence éducative exercée à l'encontre des enfants et les taux d'accidents de ceux-ci ?

– À des variations des coups portés par chaque parent en fonction de son propre sexe, comme en témoigne le tableau ci-dessous ?

Coups donnés par les parents en fonction de leur sexe

	Nuls	Légers rares	Légers fréquents	Forts rares	Forts fréquents	Après 17 ans	Pour l'école
Pères	20%	29 %	2 %	26 %	23 %	16 %	17 %
Mères	28 %	44 %	14 %	6 %	8 %	8 %	7 %

Les garçons prennent de leur père nettement plus de coups forts, fréquents et tardifs que les filles alors que celles-ci en reçoivent de plus légers, ou n'en reçoivent pas du tout. À l'opposé, si les mères sont très égalitaires dans la distribution de leurs coups nuls ou légers rares, elles donnent un tout petit peu plus de coups forts ou fréquents aux filles, que l'on dit pourtant plus "faciles" que les garçons ! Après 17 ans pourtant, les garçons sont objets de plus de coups que les filles par chacun des deux parents, comme le précise le graphique n° 6 (en page XXVI des Annexes).

Ne peut-on penser, qu'associé sans doute à d'autres facteurs, ce "privilège" des garçons d'être plus battus que les filles leur assure aussi une suprématie dans la course aux accidents ?

On peut aussi se demander si le garçon est spontanément plus violent que la fille, ou bien si les réponses aux agressions qu'il subit

sont plus violentes à cause de son système physiologique masculin, ou bien encore si le conditionnement familial et social qui lui est réservé induit seul cette majoration de sa violence ?

2 - LE PROVOCATEUR ET SA SCOLARITÉ

J'ai demandé à chacun de mes 300 interlocuteurs de bien vouloir définir son attitude la plus courante à l'extérieur de chez lui, en particulier dans le milieu scolaire, en choisissant pour ce faire entre les trois adjectifs suivants : calme – turbulent – provocateur.

J'ai d'abord eu la surprise de constater que les proportions de calmes (33 %), de turbulents (42 %) et de provocateurs (25 %) se retrouvaient quasiment identiques, que l'on considère les cent premiers interviewés, les cent suivants ou les cent derniers (avec les mêmes proportions de non-réponses). Ceci semble bien confirmer la rigueur, le sérieux et l'honnêteté avec lesquels ces jeunes ont répondu aux questions, et leur aptitude à porter sur eux-mêmes un regard authentique et sans complaisance.

Contrairement aux dires les plus répandus qui affirment que les enfants provocateurs sont des enfants auxquels on "laisse tout faire", auxquels on ne met pas de "limites" et qui ne sont pas corrigés, j'ai découvert que ces jeunes-là étaient en fait fort battus, comme on peut le voir sur le *tableau n° 12* (en page XXI des *Annexes*).

En effet, 39 % des provocateurs reçoivent des coups forts et fréquents de leur père, alors que 23 % des turbulents sont confrontés à ce type de coups et que seulement 11 % des calmes en pâtissent. De leur mère, 10 % des provocateurs prennent des coups forts et fréquents, contre 8 % des turbulents et 2 % des calmes. Quant à la durée pendant laquelle ces groupes sont victimes de tels sévices, elle s'étend au-delà de 15 ans chez 45 % des provocateurs, chez 32 % des turbulents et chez 24 % des calmes.

On ne peut donc pas affirmer péremptoirement, comme je l'entends sans arrêt autour de moi, que les enfants sont provocateurs parce que non corrigés. Pourrait-on alors dire qu'ils sont battus parce que provocateurs ? Cela est tentant, mais nous paraît assez peu probable si l'on examine avec attention leur environnement familial : il est le plus souvent constitué d'une famille "traditionnelle", avec un père qui commande unilatéralement à la maison, une mère sans profession, des parents qui se disputent plus fortement entre eux que les

parents d'enfants calmes. Ces parents d'enfants provocateurs ont d'ailleurs souvent été élevés durement, ils partagent moins d'activités avec leurs enfants que les autres parents, et la dictature est évoquée pour 41 % d'entre eux, contre 29 % chez les parents des turbulents et 9 % chez ceux des calmes. **Qui provoque qui ?**

Bien entendu, comme chacun peut s'en douter, le provocateur a plus d'accidents que le turbulent qui en a lui-même plus que le calme. Mais est-ce parce qu'il est né provocateur ou parce qu'il est victime de plus de violence ?

Et que devient notre provocateur à l'école ? J'ai pu remarquer une adéquation intéressante entre les moyennes d'accidents élevées et le nombre d'enseignants qui avaient pris l'initiative de créer un rapport particulier avec certains élèves : le nombre d'enseignants ainsi impliqués croît parallèlement aux taux d'accidents, et ceci de façon très-significative. Ces éducateurs ayant sans doute perçu, et su interpréter des signes d'appel chez ces jeunes en difficulté, ils ont tenté d'y répondre.

Parce que nous observons là, corrélée à des taux d'accidents parmi les plus élevés, la violence éducative familiale, s'exerçant alors au motif de la scolarité. Les réponses des enquêtés ont fait surgir trois types de parents quant à leurs réactions devant ce qu'ils considèrent comme une implication scolaire insuffisante de leurs enfants :

- ceux qui raisonnent, sermonent, récompensent... ou s'en moquent, mais ne sévissent pas devant des résultats discutables ou jugés tels ;

- ceux qui punissent par des privations : de sortie, d'argent de poche, de cadeaux, de télé, etc. ;

- ceux enfin, et ils sont assez nombreux (22 %) qui, croyant au pouvoir magique des coups ou ayant besoin de se défouler à tout prix, ponctuent les retours du "livret scolaire" par des séances de pugilat.

Nous découvrons que les coups reçus pour des résultats scolaires estimés insuffisants sont associés aux plus hautes moyennes d'accidents.

Or le fait d'avoir été battu ne semble pas vraiment avoir permis d'améliorer les performances, et ceci malgré la pérennité des coups, puisque les plus mauvais résultats se retrouvent chez ceux qui ont reçu les coups les plus tardifs : parmi ceux qui sont ainsi battus

pour leur insuffisance de résultats scolaires, 56 % le sont après 15 ans et 38 % après 17 ans. Peut-on vraiment espérer quelque chose d'une méthode éducative aussi longtemps appliquée avec aussi peu d'efficacité ?

Là encore la question est de savoir qui a commencé : l'enfant "particulièrement difficile" que l'on bat parce qu'on ne trouve pas d'autre solution, ou bien les coups qui, créant un bain éducatif angoissant, inhibent les apprentissages et conditionnent l'instabilité et l'agitation, responsables alors de l'échec scolaire et des accidents ? Il n'est peut-être pas si curieux de trouver ici une grande proportion de parents violents, eux-mêmes élevés durement, se disputant fortement entre eux et instaurant une vie familiale souvent qualifiée de dictature. Et des jeunes ayant un goût prononcé pour les sports de combat (en particulier la boxe) après avoir largement cassé leurs jouets.

Il est par ailleurs intéressant de noter qu'il n'existe pas de parallélisme évident entre le fait d'avoir plus ou moins d'accidents et celui de réussir ou non sa scolarité. En effet, si les moyennes d'accidents des sans-diplômes sont un peu plus fortes que celles des bacheliers, ces derniers ont des moyennes d'accidents dépassant celles des possesseurs de CAP ; de plus, ceux qui ont atteint la classe de première ont plus d'accidents que ceux qui se sont arrêtés en cinquième... Mais cet ordre n'est pas le même pour chaque type d'accident et quoi qu'il en soit, les différences ne sont pas statistiquement significatives.

3 - L'ACCIDENTÉ ET SES CHOIX SPORTIFS

Lors de la phase préparatoire de la recherche, j'ai pensé que des questions sur les pratiques sportives des accidentés pourraient fournir des réponses intéressantes. Je m'attendais à observer combien un entraînement régulier à telle ou telle activité sportive pouvait avoir favorisé l'acquisition d'une certaine maîtrise de soi, d'une bonne coordination psychomotrice et d'une convenable appréhension de l'espace, aptitudes dont on imagine qu'elles induisent, au moins en partie, une certaine prévention des accidents.

Je fus très surprise de découvrir que ***les moyennes d'accidents des plus sportifs se situent toutes nettement au-dessus des moyennes d'accidents des moins sportifs.***

On pouvait répondre que les sportifs, prenant des risques sur les terrains de sport – alors que les non-sportifs sont supposés passer plus de temps dans leurs pantoufles –, ont surtout des accidents de sport... Ils en ont... Mais ils ont aussi un maximum d'accidents de la route, et d'autres types d'accidents. Pourquoi ?

	Peu de sport	Assez de sport	Beaucoup de sport	Sign.
<i>Moyennes d'accident</i>				
avant 18 ans hors route	1,59	1,89	2,31	99 %
sur route	1,22	1,38	1,56	99 %
fréquence totale	0,124	0,156	0,178	99 %

Les plus sportifs ont les plus hautes moyennes d'accidents

J'ai confronté entre eux les multiples critères analysés dans mon questionnaire, pour vérifier si d'autres manifestations éducatives ou personnelles s'associaient à cette propension des plus sportifs aux accidents. Et j'ai retrouvé les sévices corporels familiaux, présents chez les plus sportifs à des forces et fréquences très significativement supérieures à celles des peu sportifs.

Une étude vient de paraître dans le *British journal of sports medicine*, menée sur plus de mille jeunes de 15 à 18 ans, qui tend à montrer, contrairement aux espoirs initiaux des chercheurs, que les jeunes qui pratiquent beaucoup de sport à 15 ans ont un risque plus important que les autres de devenir délinquants (deux fois plus pour les garçons et trois fois plus pour les filles). Ayant constaté dans mon étude que les plus sportifs étaient les plus battus, je me demande si ce n'est pas aussi le cas des délinquants de l'enquête du journal anglais, voire même des délinquants en général.

Comparant les groupes formés en fonction des sports pratiqués, j'ai pu vite cerner combien les adeptes de la "boxe" se situaient dans une position particulière, leurs moyennes d'accidents se hissant aux plus hauts niveaux dans toutes les catégories d'accidents. J'ai alors constaté que ces moyennes élevées d'accident étaient bien liées à l'importance des punitions corporelles subies, mais avec une prépondérance des coups forts, tandis que les coups fréquents restaient corrélés de façon très significative aux taux élevés d'accidents chez les adeptes d'autres sports pratiqués de façon intensive.

Par ailleurs, la boxe se détache aussi des autres sports, mais cette fois-ci accompagnée du "football", pour ce qui est de la corrélation entre leur pratique respective et les coups prolongés jusqu'après 17 ans. Comme dans chacune des catégories (coups avant 14 ans, après 15 ans et après 17 ans) plusieurs sports peuvent être pratiqués, il n'est pas facile de vérifier la signification statistique de ces résultats, mais il est intéressant de noter que pour tous les sports pris en compte, excepté pour le football et la boxe, les pourcentages d'adeptes sont assez voisins quel que soit l'âge d'arrêt des coups. Alors que pour la boxe, et plus encore pour le football, il y a progression régulière du nombre des adeptes en fonction de la durée des coups. Le tableau ci-dessous en témoigne clairement :

	Coups avant 14 ans	Coups après 15 ans	Coups après 17 ans	
	90 cas	71 cas	49 cas	signif.
Foot	39 %	48 %	57 %	95 %
Rugby	9 %	7 %	6 %	ns
Tennis	24 %	18 %	20 %	ns
Ski	36 %	28 %	35 %	ns
Natation	41 %	42 %	50 %	ns
Judo	23 %	24 %	24 %	ns
Karaté	14 %	17 %	14 %	ns
Boxe	9 %	18 %	19 %	L

Peut-être y a-t-il là matière à réflexion sur la violence dans les stades qui, curieusement, concerne presque exclusivement le football ? Je me souviens d'un jeune racontant que pendant longtemps il n'avait pas aimé le football, qu'il pratiquait un peu par contrainte, mais qu'il en était devenu un adepte passionné lorsqu'on l'avait "mis" gardien de but, expliquant : "je n'aimais pas taper du pied dans le ballon, je voulais l'avoir dans les mains..." Il avait eu peu d'accidents... Il avait pris peu de coups...

Je dois faire mention de la particularité observée pour le karaté : quant il est le seul sport de combat pratiqué (et non associé à la boxe, au kung-fu, etc.), il est lié à de faibles punitions corporelles

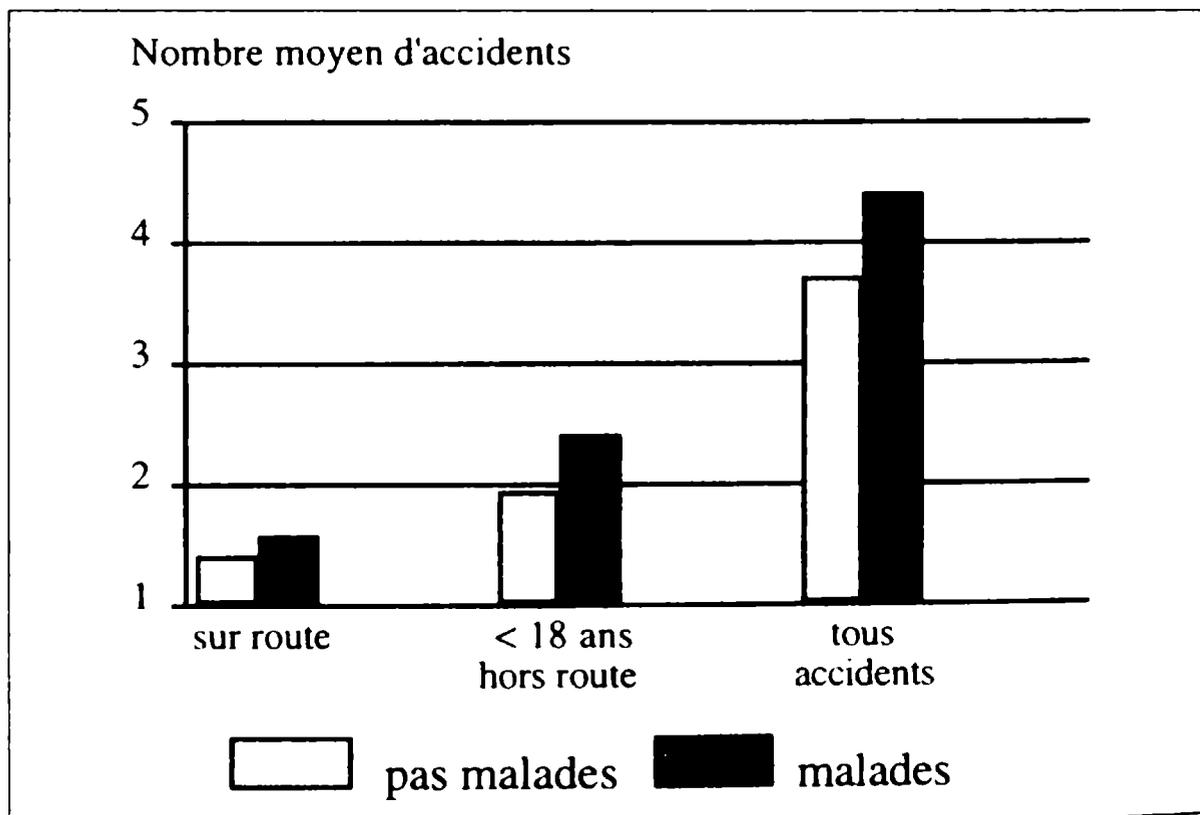
et à des moyennes d'accidents basses. Est-ce la pratique du karaté qui est bénéfique, ou bien le karaté attire-t-il des jeunes au comportement déjà différent ?

4 - L'ACCIDENTÉ ET SES MALADIES

La plupart des jeunes interviewés se sont avérés avoir été peu malades, ne signalant que deux ou trois des banales affections de l'enfance telles que rougeole, rubéole, varicelle, oreillons ou rhinopharyngites. À l'inverse, quelques-uns, au-delà des maladies déjà évoquées, étaient atteints d'asthme, de diabète insulino-dépendant, de cancer osseux ou autres maladies longues ou chroniques.

Mon attention avait été attirée, dans l'ouvrage – cité en note (4) – de Jean-Pascal Assailly *Les jeunes et le risque*, par une publication finlandaise évoquant une corrélation entre l'hyperactivité notée chez certains enfants et leur propension à être hospitalisés pour "maladie ou accident". J'avais donc classé les accidentés en "pas malades" s'ils n'avaient été atteints que d'affections courantes bénignes et peu nombreuses, et "malades" dans les autres cas, pour tenter de comparer leurs taux de maladies et d'accidents, constatant alors que :

les plus accidentés sont aussi les plus malades.



J'avais déjà pu noter dans l'examen du tableau récapitulatif de la vie des 39 "plus gros récidivistes" que huit d'entre eux (soit 20 %) étaient atteints de maladie sérieuse ou grave, ce qui me paraissait une proportion importante chez de jeunes personnes de leur génération.

Dans la population que j'ai étudiée, le groupe des "malades" a toujours, et ce dans chacune des catégories d'accidents, des moyennes traumatiques un peu supérieures au groupe des "pas malades", quel que soit le type d'accident considéré, mais ces différences ne sont statistiquement significatives que pour l'ensemble des accidents.

Je me suis alors demandé si la maladie, comme cela s'était manifesté fortement pour les accidents, pouvait aussi être liée à la violence éducative. En effet, le fait d'être "malade" s'avère bien être corrélé aux coups prolongés au-delà de 17 ans, ce genre de coups, plus encore que l'âge auquel ils sont encore donnés, correspondant peut-être à un type particulier de parents. Ces enfants sont-ils battus parce qu'ils sont malades, ou sont-ils malades d'être battus ?

Peut-on alors penser que certaines maladies aient quelque chose à voir avec la violence éducative, l'accident faisant alors partie, comme elles, du large groupe des "maladies psychosomatiques" ? Ne pourrait-on alors parler de "maladies sociosomatiques" ?

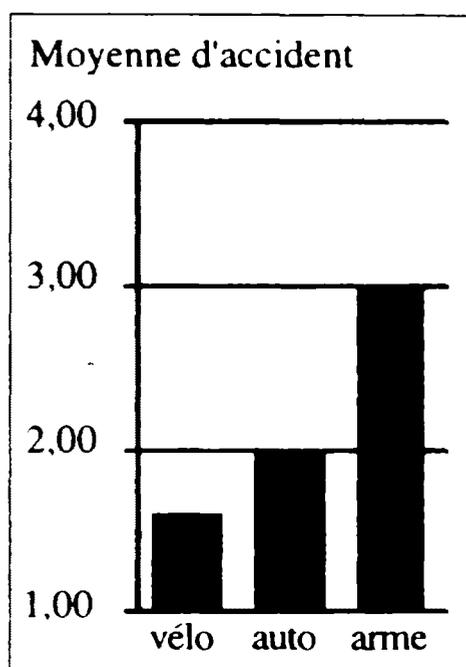
Je ne fais que soulever ces questions sans avoir la prétention d'y apporter de réponse immédiate ; mais les résultats obtenus dans cette enquête, notés avec un χ^2 à 95 % pour ce qui est des rapports entre l'âge des coups et la maladie, méritent sûrement de faire l'objet d'une étude plus spécifiquement et beaucoup plus largement organisée que la mienne et que, malheureusement, mes moyens isolés ne me permettent pas d'entreprendre.

5 - L'ACCIDENTÉ ET SES JEUX PRÉFÉRÉS

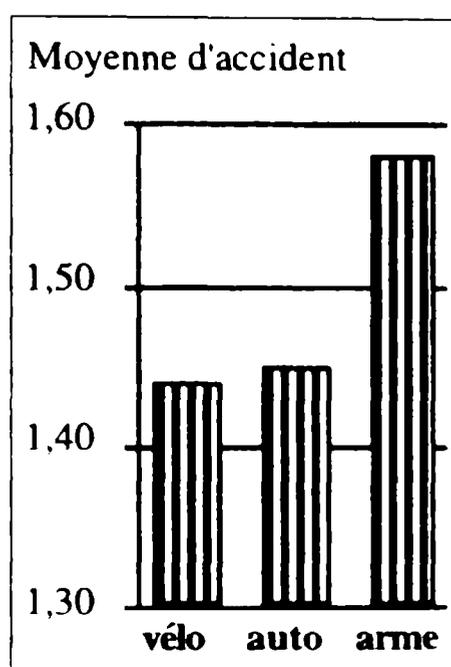
Les enquêtés devaient répondre à la question "quels ont été, dans l'enfance, vos deux jouets préférés". Jeux et jouets divers ont été notés, mais certains d'entre eux avec une grande fréquence. Arrivent en tête les petites autos, les vélos et les armes (comportant les armes elles-mêmes ou les panoplies qui en comportent). Je me

suis demandé si la préférence pour tel ou tel de ces jouets d'enfants pouvait refléter quelque chose du rapport aux accidents de chacun. Pour tenter de répondre à cette question en éliminant le parasitisme du deuxième jouet, j'ai créé trois groupes comparatifs d'interviewés :

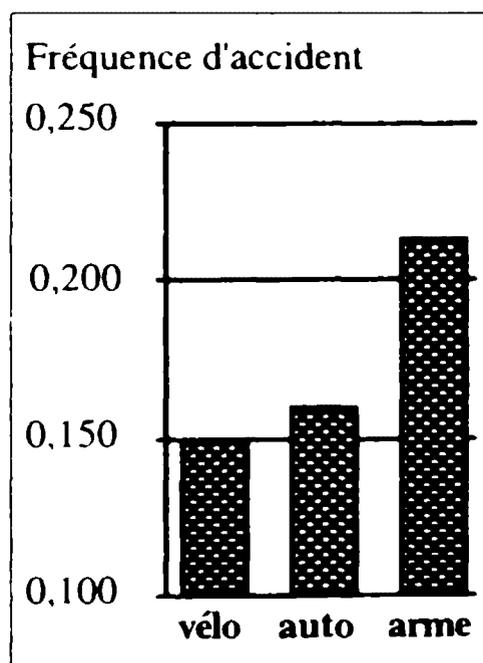
- ceux qui avaient cité les "autos" sans citer les armes ni les vélos ;
- ceux qui avaient cité les "vélos" sans les armes ni les autos ;
- ceux qui avaient cité les "armes" sans les autos ni les vélos.



Avant 18 ans hors route



Sur route



Fréquence totale d'accident

Les moyennes d'accidents grimpent du vélo aux armes, en passant par les autos, cela de façon identique pour les différents types d'accidents envisagés habituellement, et avec un degré de signification statistique à 95%.

(Les chiffres ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux qui sont cités dans le tableau récapitulatif mis en *Annexes* car alors, le jouet pris en compte, tel qu'auto par exemple, n'exclut pas un autre jouet comme vélo ou armes).

Si nous cherchons à savoir quels autres critères peuvent se retrouver liés au choix des armes, que nous voyons donc crédité des plus hauts taux d'accidents, nous retombons sur l'inévitable violence familiale et nous découvrons l'importance des coups reçus par les fervents des jeux avec armes : 54 % d'entre eux prennent des coups après 15 ans contre 27 et 31 % dans les deux autres groupes ; les pères sont responsables de la grande majorité de ces coups qui sont forts et fréquents chez 40 % des fanatiques d'armes et seulement chez 13 % des adeptes du vélo ; les coups des mères sont beaucoup moins importants et varient peu d'un jouet à l'autre.

Coups reçus et jouet préféré

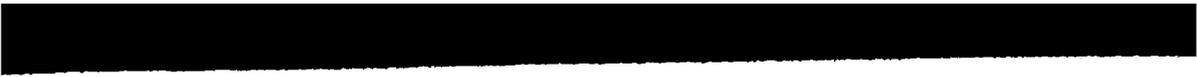
	Nb de cas	nuls	Forts et fréquents père	Forts et fréquents mère	Avant 15 ans	Après 15 ans
Vélo	39	21 %	13 %	8 %	73 %	27 %
Autos	89	9 %	27 %	8 %	69 %	31 %
Armes	26	4 %	40 %	8 %	46 %	54 %
Signif.		95%	99%	ns	95%	95%

En frappant nos enfants, n'arme-t-on pas leur bras, et pour quelles violences ?

Comme je l'ai déjà noté pour la liaison entre les coups après 17 ans et la maladie, on peut se demander si les coups tardifs ne sont pas l'apanage de types particuliers de parents. J'avais déjà évoqué cette possibilité au paragraphe consacré aux coups prolongés. Il est

en effet peu probable que les jeux avec des armes, jeux de l'enfance, soient en rapport direct avec l'âge tardif des coups ; il semblerait plutôt que ces coups, outre leur particularité d'être longtemps utilisés, ont des connotations spécifiques dès la petite enfance qui pourraient induire et la maladie et les jeux avec des armes. Nous avons vu plus haut que ces punitions corporelles persistantes étaient fortes et fréquentes, qu'elles étaient le propre de familles plutôt traditionnelles, avec un père très présent, une mère au foyer, une vie de famille ressentie comme dictatoriale, et une proportion notable de parents élevés durement dans des dictatures.

Commentaires



Commentaires

L'ensemble des résultats qui viennent d'être rapportés met en évidence des corrélations très étroites entre les punitions corporelles utilisées dans les familles au motif de l'éducation des enfants et la propension que ceux-ci manifestent à augmenter la fréquence et la gravité de leurs accidents. Devant ce phénomène très insistant, et les retombées sociales, psychologiques, médicales qui en découlent, je me suis posé beaucoup de questions auxquelles je vais tenter d'apporter quelques éléments de réponses :

- 1 - Qu'en est-il de cette relation "coups / accidents" :
 - quelle est sa réelle valeur scientifique,
 - dans quel sens peut-elle être considérée (les coups engendrent les accidents ou les accidents et leur contexte génèrent l'occasion des coups ?),
 - par quel mécanisme a-t-elle pu se construire ?
- 2 - Pourquoi des punitions corporelles sont-elles utilisées par les uns, refusées par les autres ?
- 3 - Une éducation sans punitions corporelles est-elle souhaitable, et dans l'affirmative comment la réaliser au quotidien ?
- 4 - Quelle est la légalité des punitions corporelles familiales dans un pays où les coups sont interdits sur autrui ?
- 5 - Existe-t-il un cercle vicieux de la violence ? Plus encore que la découverte d'une puissante liaison entre les punitions corporelles et la propension à multiplier les accidents, les faits qui ont émergé avec force et constance de cette recherche se rapportent à des phénomènes

de violence. Des parents battent beaucoup parce qu'eux-mêmes ont été battus – des parents battent beaucoup parce qu'ils ont été élevés dans des dictatures où ils ont dû supporter la violence de ce type de régime politique – ; des enfants vont chercher des exutoires où cette violence qui leur a été faite pourra s'exprimer : dans les sports brutaux et dangereux, les jeux avec des armes, voire même la maladie... Comment ne pas chercher à comprendre la façon dont s'organise ce cercle infernal qui englobe, semble-t-il, tout à la fois l'enfant, sa famille et son univers socio-politique ? Et comment ne pas chercher par tous les moyens à rompre ce cercle vicieux ?

I

ANALYSE DE LA RELATION COUPS / ACCIDENTS

a - Peut-on prouver la relation de cause à effet entre les coups reçus à titre éducatif et la propension aux accidents ?

Il n'est pas possible d'affirmer de façon rigoureusement scientifique l'existence d'une relation de cause à effet entre les coups reçus à titre éducatif et les accidents multiples dont sont victimes certains jeunes, car pour ce faire, il faudrait pouvoir reproduire expérimentalement le phénomène, ce qui semble impensable au plan humain. C'est pourquoi, comme c'est toujours le cas dans les sciences dites humaines, nous ne pouvons que déterminer les probabilités que des résultats obtenus ne soient pas le fait du hasard : nous avons vu précédemment que cette probabilité s'établissait avec au minimum 95 %, souvent 99 % et même dans certain cas 99,9 % de chances de ne pas être trompeuse. C'est tout particulièrement le cas pour les relations des accidents avec la fréquence et la durée des coups reçus.

Il est donc tout à fait raisonnable d'affirmer qu'une relation indiscutable existe entre la violence éducative vécue par des jeunes et leurs accidents :

– compte tenu des degrés de signification statistique des résultats pris en compte,

– mais aussi en raison des multiples et diverses preuves accumulées dans ce travail puisque les résultats se retrouvent identiques, pour des groupes de populations indépendants :

- filles, garçons,
- conducteurs, passagers,
- automobilistes, motocyclistes, cyclomotoristes,
- interviewés par entretiens ou par questionnaires,

pour des types d'accidents indépendants :

- accidents avant 18 ans hors route, accidents de route,

enfin pour des types de coups eux aussi indépendants mettant en évidence :

- soit leur force,
- soit leur fréquence,
- soit leur durée.

b - Dans quel sens peut-on envisager la relation coups / accidents ?

L'examen du travail dont je viens de relater les résultats permet d'envisager de répondre à cette question, ainsi posée plus prosaïquement : les coups sont-ils donnés à des enfants d'un type génétique particulier (nés agités, instables... donc ayant pour cela des coups et des accidents), ou bien par des parents d'un type particulier qui, donnant tôt des coups, induisent par ce comportement l'agitation, l'instabilité, la mauvaise coordination... et l'accident ?

Si les coups étaient induits par un comportement particulier des enfants génétiquement programmés "agités", "instables" etc., nous devrions nous demander, en nous référant aux résultats de notre étude :

– Pourquoi une baisse lente mais progressive des sévices corporels familiaux est-elle notée depuis quelques années ? Les enfants subiraient-ils des mutations génétiques régulières et par paliers ? Ce n'est guère vraisemblable.

– Pourquoi est-ce que les mères battent moins que les pères, alors qu'elles travaillent de plus en plus au dehors, et devraient donc voir leurs rapports avec leurs enfants se rapprocher de ceux des pères ? Elles sont pourtant qualifiées de "très présentes" bien plus souvent que les pères, et elles ont les mêmes enfants ! Un comportement parental peut-il être dit "adapté" au comportement de l'enfant

lorsque chacun des parents a une attitude différente par rapport à ce même enfant ? L'enfant se comporterait différemment avec chacun des parents que cela prouverait encore plus que le comportement de cet enfant n'est pas génétique, mais adapté à la situation qu'il rencontre.

– Pourquoi est-ce que les parents âgés battent moins leurs enfants que les parents jeunes ?

– Pourquoi 60 % des enfants qui se reconnaissent comme adoptant un comportement "provocateur" à l'école reçoivent-ils des coups forts et/ou fréquents du père, alors que seulement 18 % d'entre eux en reçoivent de leur mère, qui passe, comme nous venons de le dire, beaucoup plus de temps avec eux ?

– Pourquoi observe-t-on 54 % de disputes fortes entre les parents lorsque le père bat fréquemment son enfant et seulement 18 % lorsque le père le bat rarement ? Ne s'agit-il pas d'un comportement familial systématiquement violent ?

– Pourquoi des parents élevés dans des dictatures battent-ils nettement plus leurs enfants que des parents élevés dans des démocraties ? Le passage de la dictature à la démocratie n'est-il pas le résultat d'une évolution culturelle plutôt que celui d'une brutale mutation génétique d'une population ?

Il n'y a pas de réponse à toutes ces questions si l'on considère qu'un enfant est battu en fonction de son comportement et que ce comportement a pour seul déterminisme la constitution génétique de cet enfant. En revanche, si l'on admet que chaque enfant, avec la constitution génétique qui est la sienne, réagit à son environnement, il est logique de penser que des constantes de cet environnement puissent entraîner des réponses constantes, seulement un peu modifiées chez chacun d'eux en fonction de ses propres possibilités d'adaptation.

Il est alors cohérent de penser que les enfants instables, agités, ou accidentés à répétition, sont victimes d'un environnement traumatisant où les conflits qu'ils subissent ou génèrent (car toute relation humaine est génératrice de conflits) sont la plupart du temps réglés par la violence physique.

L'examen des travaux publiés par un certain nombre d'auteurs vont d'ailleurs tout à fait dans ce sens. Nous ne citerons que quelques extraits de certains d'entre eux parmi les plus explicites :

Pierre Karli, professeur de neurophysiologie à l'université de Strasbourg, membre de l'Académie des sciences, note :

"Les enfants maltraités sont beaucoup plus nombreux qu'on voudrait le croire et les mauvais traitements retentissent gravement sur le développement de leurs conduites socio-affectives dans le sens d'une forte agressivité ou d'un retrait social."

"Chez la plupart des mammifères, les comportements socio-affectifs de l'adulte dépendent très largement de la façon dont l'individu a appris, au cours des phases précoces de sa vie, à communiquer avec ses congénères..."

"Aucune fatalité d'ordre biologique ne saurait être tenue pour responsable des bassesses humaines ni surtout des haines que l'homme sait si bien semer et cultiver (...) Ce ne sont pas nos gènes qui déterminent, de façon directe et inéluctable, que notre main meurtrisse, blesse, détruit et maudisse ou au contraire caresse, soigne, crée et bénisse"(9).

Henri Laborit, lui aussi neurophysiologiste et reconnu internationalement pour des travaux sur la chimie du cerveau, dit à peu près la même chose, en particulier dans son dernier ouvrage de synthèse :

"Pour montrer la difficulté fréquente de distinguer un comportement inné d'un comportement acquis (...) V. Flandera et V. Novaka ont isolé, en 1974, deux lignées de rats, les uns tueurs de souris, les autres non tueurs. Les petits de chaque type de mère furent échangés à la naissance. Or ils développèrent le comportement de leur mère adoptive et non celui de leur mère biologique."

"Les comportements instinctifs, qui ne font appel ni à un apprentissage ni à l'expérience favorable ou défavorable de l'action (...) qu'on peut appeler innés (...) sont peu nombreux."

"Il n'y a pas de méchants mais seulement des souffrants (...) Rien n'empêche en effet de penser qu'il n'existe pas d'être vivant agressif de façon innée (...) L'agressivité est bien un comportement appris, apprentissage de la douleur sous toutes ses formes..."

(9) Karli P. : *L'homme agressif*, Paris, Odile Jacob, 1989, pages 264, 365 à 403.

"Tout évènement survenant dans son milieu pousse un individu à agir de façon à obtenir une récompense de son action. Si l'apprentissage, c'est-à-dire la mémoire d'une expérience antérieure, lui a enseigné que lorsqu'il répondait à cette pulsion, il était puni, son système inhibiteur de l'action (SIA en France et BIS chez les Anglo-Saxons) entre alors en antagonisme fonctionnel avec son faisceau de la récompense. De ce conflit naît l'angoisse. C'est l'un des mécanismes de l'inhibition de l'action, probablement celui décrit par Freud lorsqu'il parle d'un conflit entre le Ça et le Surmoi, que l'on peut considérer comme l'apprentissage des règlements de la socio-culture d'un lieu et d'une époque..."

"Dès sa naissance, tout homme emmagasine dans son système nerveux une histoire unique à partir de laquelle se forge ce que l'on appelle sa personnalité. Ce *codage des voies nerveuses par la mémoire* [c'est moi qui souligne] conditionne également la façon dont l'individu réagit aux événements..."

"L'inhibition de l'action débouchant sur l'angoisse, pourrait être à l'origine des maladies mentales."

Les propos d'Henri Laborit concernent encore de plus près mon étude quand il dit que "le problème n'est probablement pas de prendre des coups, mais de ne pas avoir le droit (...) de les rendre", puisque c'est le type même du mécanisme de l'inhibition de l'action qui est en jeu et que ce mécanisme est considéré comme des plus pathogènes (10).

Marie Choquet et Sylvie Ledoux, respectivement directrice et chargée de recherche à l'Inserm, analysant une énorme masse d'informations recueillies sur 12 391 jeunes de onze à dix-neuf ans interviewés dans huit académies différentes de l'Education nationale, osent aborder dans un questionnaire ce problème de la violence intra-familiale, en regrettant qu'"en France, peu d'études épidémiologiques [aient] porté sur la violence subie par les adolescents alors que d'autres thèmes ont été nettement explorés".

Toutes les conclusions qui concernent la violence sont en totale adéquation avec mes propres remarques :

"Près d'un jeune sur cinq déclare avoir été victime de violence" alors que "près d'un jeune sur cinq peut être considéré

(10) Laborit H. : *La légende des comportements*, Paris, Flammarion, 1994, pages 52, 84, 227, 232, 263, 292.

comme violent" et "les filles, mais surtout les garçons, qui ont été victimes de violences, sont eux-mêmes plus violents que ceux qui n'ont pas subi ces atteintes (...) Violence subie, violence agie, tentative de suicide, les liaisons qui existent entre ces trois phénomènes montrent combien ils sont indissociables (...) Lorsqu'un jeune manifeste une grande violence, il faut rechercher les antécédents de violence subie (...) On a constaté une forte liaison entre toutes les formes de violence (sur soi, sur autrui et subie) (...) Seule la violence a de fortes composantes sociales (...) Les jeunes violents se caractérisent par le cumul des risques et des troubles, qu'il convient d'analyser et de resituer dans son contexte social et familial."

Dans cet énorme travail, il apparaît, comme je le notais dans l'exposé de ma méthode, que les questions sur les relations au sein de la famille obtiennent le taux de non-réponse le plus élevé : "Famille parfois difficile à mettre en cause" ou le grand tabou que j'ai moi-même observé et dont je parlerai plus loin (11).

Alice Miller, philosophe et psychanalyste suisse, dans une suite de publications extrêmement riches d'informations et de réflexions, dit en particulier : "Nous possédons déjà des statistiques prouvant l'existence d'une indiscutable corrélation entre la détresse et les mauvais traitements subis par un individu dans son enfance et la violence dont il peut se rendre coupable par la suite (*Newsletter of the american psychological association*, déc. 1983)." "Quatre-vingt dix pour cent des détenus des prisons américaines avaient subi des mauvais traitements dans leur enfance."

"Chaque être humain a sans doute en lui une chambre secrète où se cachent les accessoires du drame de son enfance (...) Seuls ses propres enfants auront à coup sûr accès à cette chambre."

"L'exercice du pouvoir de l'adulte sur l'enfant demeure, plus que tout autre, caché et impuni."

Alice Miller raconte de façon poignante comment des études très poussées ne lui avaient apporté aucune explication sur les phénomènes de déferlement de la violence subis par ce siècle et comment sa réflexion personnelle à partir de son propre cas l'a amenée à éclairer d'un jour nouveau la prise en compte de ces phénomènes :

(11) Choquet M. et Ledoux S. : *Adolescents*, enquête nationale, Paris, Inserm, 1994, pages 221, 244 à 246.

"J'ai compris que j'avais été maltraitée dans mon enfance parce que mes propres parents avaient vécu quelque chose d'analogue dans leur enfance, et qu'ils avaient en même temps appris à qualifier l'abus perpétré sur eux d'éducation *pour leur bien*. N'ayant pas le droit – pas plus que les analystes chargés de ma formation – de ressentir ni par conséquent de comprendre ce qui leur avait été infligé jadis, ils ne pouvaient pas reconnaître qu'il y avait là un abus, et me le faisaient subir à mon tour sans ombre de mauvaise conscience. J'ai compris que je ne pouvais absolument rien changer à l'histoire de mes parents et de mes maîtres, cette histoire qui les avait rendus aveugles. Mais en même temps j'ai senti que je pouvais et devais malgré tout essayer de montrer aux jeunes d'aujourd'hui, et surtout aux futurs parents, les dangers de l'abus de leur pouvoir, de les sensibiliser à cette question et de les rendre attentifs aux signes de l'enfant. Je peux le faire en aidant la victime jusqu'à présent condamnée au silence et privée de tout droit, l'enfant, à parler, en décrivant sa souffrance de son point de vue et non plus de celui de l'adulte. Car c'est précisément de cet enfant que j'ai obtenu les informations vitales dont j'avais besoin, les réponses aux questions restées sans réponse tout au long de mes études de philosophie et de psychanalyse et qui n'avaient pourtant pas cessé de me préoccuper toute ma vie. C'est seulement lorsque j'ai mesuré les causes réelles des angoisses et des souffrances de mon enfance dans toute leur ampleur, que j'ai compris ce que les adultes doivent tenir à distance toute leur vie, et pourquoi, au lieu d'affronter leur vérité, ils préféreraient par exemple préparer une gigantesque auto-destruction atomique sans en saisir l'absurdité"(12)(13)(14).

Odile Bourguignon comparant 70 familles dans lesquelles un enfant était mort accidentellement à 30 familles dans lesquelles aucun accident mortel ne s'était produit, constate une violence éducative multipliée par trois dans les familles à accidents mortels, fustigeant les "conduites sadiques et castratrices menées en toute impunité sous prétexte éducatif" et notant que "l'accidenté est un enfant à pulsions agressives plus fortes que les autres, induites par des frustrations subies dans un foyer autoritaire"(15).

(12) Miller A. : *La connaissance interdite*, Paris, Aubier, 1990, pages 9, 15, 36.

(13) Miller A. : *C'est pour ton bien*, Paris, Aubier, 1984, page 30.

(14) Miller A. : *Le drame de l'enfant doué*, Paris, PUF, 1987, page 38.

(15) Bourguignon O. : *op. cit.* en (6), pages 38, 255.

Michèle Rouyer et Marie Drouet décrivent très bien ces contextes familiaux où l'enfant est asservi aux désirs irréalistes de ses parents et où "la punition est inadaptée et dépasse la tolérance de l'enfant par son caractère humiliant et démesuré (...) Quatre-vingt pour cent des enfants hospitalisés pour des sévices physiques le sont avant l'âge de trois ans (...) L'enfant violenté déchargera les haines accumulées en méconnaissant la souffrance des autres ou en la retournant contre lui-même dans des conduites agressives ou auto-agressives"(16).

Françoise Dolto, avec son parler très direct, note qu'"il est tout à fait nocif que des parents (...) aient des désirs et les satisfassent pour une jouissance sexuelle aux dépens d'un enfant (...) par exemple, flanquer des fessées pour leur plaisir, flanquer des pales de claques parce que cela leur fait du bien (...) c'est la même chose, c'est sexuel." "On n'est pas là pour le corps à corps quand on éduque un enfant." "Il faut apprendre à nos enfants à avoir le courage de (...) ne pas satisfaire le désir de leurs parents pour des choses sans aucune valeur morale. (...) Les enfants ont tous un combat singulier à mener contre la maladie mentale de leurs proches." "Si un adulte agresse physiquement un enfant, c'est qu'il est sans parole à son égard"(17)(18).

Gregory Bateson met en évidence le phénomène éducatif de la "double-contrainte" tout à fait typique de bon nombre de familles où l'on bat et où une injonction secondaire vient très souvent contredire la première (je te bats parce que je t'aime), une des meilleures façons de rendre un enfant fou (19)...

Mélanie Klein, déjà en 1932, constatait : "Une certaine tendance à tomber et à se blesser, d'observation courante chez les tout-petits, relève du sentiment de culpabilité (20)."

Sigmund Freud enfin, dès la fin du siècle dernier attirait l'attention sur ce qu'il nommait des "actes manqués". Pressentant bien comment la réalisation d'un acte qui demande un tant soit peu d'adresse pouvait être perturbée par l'apparition d'une culpabilité, il notait : "Beaucoup de lésions en apparence accidentelles qui affectent ces

(16) Rouyer M. et Drouet M. : *L'enfant violenté*, Paris, Paidós-Le centurion, 1987, pages 21 à 25, 67.

(17) Dolto F. : *Tout est langage*, Paris, Ergo press, 1988, pages 46, 60.

(18) Dolto F. : *La cause des enfants*, Paris, Laffont, 1985, page 201.

(19) Bateson G. : *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, 1980, pages 9 à 64.

(20) Klein M. : *Psychanalyse des enfants*, Paris, PUF, 1986, page 18.

malades (...) ne sont que mutilations volontaires (...) tendance à s'infliger des souffrances, comme s'ils avaient des fautes à expier." Et, "le caractère commun aux actes les plus légers comme les plus graves, donc aussi aux actes manqués et accidentels, consiste en ceci : tous les phénomènes en question, sans exception aucune, se ramènent à des matériaux psychiques (...) qui, bien que refoulés par le conscient, n'ont pas perdu toute possibilité de se manifester et de s'exprimer"(21).

Quelques autres publications évoquent depuis peu ce problème de la violence intra-familiale ; je ne peux les citer toutes, j'ai choisi les plus représentatives. Elles m'ont permis de bien prendre conscience de cet état de fait que j'avais déjà pressenti auprès de ma clientèle et d'intégrer systématiquement dans mes questionnaires sur l'environnement familial des interrogations précises sur la plus ou moins grande dureté des conduites parentales envers les enfants. "Quiconque s'attache à écouter la réponse des enfants est révolutionnaire", disait Françoise Dolto (22).

Le résultat de ce travail de recherche, qui tend à prouver que les coups reçus dans le contexte éducatif familial, lui-même étroitement lié au contexte social, sont générateurs de dysfonctionnement individuel dont l'accident serait un reflet, se trouve donc tout à fait en phase avec les observations faites par ces différents auteurs, qui ont abordé le problème de la violence avec des méthodes différentes, chacune en rapport avec la spécificité de chacun, mais débouchant sur des conclusions identiques.

c - Comment les sévices corporels pourraient-ils induire des accidents ?

Par le mécanisme du *réflexe conditionné de Pavlov*.

En effet, que savons-nous de ce réflexe physiologique qui conditionne nombre de nos fonctionnements et se trouve à la base de tous nos apprentissages ?

– Il nécessite, pour apparaître, qu'une stimulation mettant en jeu un système physiologique bien défini soit suffisamment fortement et longtemps couplée avec une stimulation n'ayant rien à voir avec ce système pour que celui-ci réponde, au bout d'un certain temps, à la stimulation qui, normalement, ne le concerne pas.

(21) Freud S. : *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1923, pages 204 à 206.

(22) Dolto F. : *La cause des enfants*, op. cit. en (18), page 138.

– C'est l'exemple bien connu de la salivation déclenchée par une sonnerie de cloche : un aliment plaisant mis en bouche déclenche une émission de salive – puis cet aliment est peu à peu reconnu par son odeur, il déclenche alors une salivation avant sa mise en bouche, dès perception de son odeur – puis, si on a pris l'habitude de faire sonner une cloche, qui n'a donc rien à voir avec la digestion, au moment où l'on présente le met, la simple sonnerie de cloche suffira à déclencher la salivation, alors qu'on ne présentera plus d'aliment.

– Ce réflexe dit de Pavlov ou "réflexe conditionné" a les particularités de se créer d'autant plus vite que les stimulations auront été fortes et fréquentes, et de durer d'autant plus longtemps qu'on l'aura entretenu par des "rappels", c'est-à-dire des stimulations régulièrement répétées ; sinon il a tendance à disparaître peu à peu spontanément.

Tentons de remplacer, dans cette expérience de Pavlov, les éléments en jeu par ceux qui concernent la violence éducative et l'accident :

– Les coups constituent des stimulations sensorielles (agressions) qui normalement, déclenchent des réactions dans notre système locomoteur : la fuite ou la défense (rendu de coups) ; ces deux réponses étant interdites dans le type particulier de coups représenté par les sévices corporels des parents sur leurs enfants, la réponse locomotrice mise en jeu doit être violemment bloquée. C'est ce qu'on nomme "inhibition de l'action".

– Si, en même temps que sont donnés les coups, des paroles culpabilisantes sont prononcées (ce qui est pratiquement toujours le cas, les parents ne disant jamais "Je te donne des coups parce que ça me soulage" mais toujours "Je te donne des coups parce que tu es méchant, mauvais, etc."), ces coups pourront être supprimés (comme l'aliment chez Pavlov), et la seule évocation d'une culpabilité induira une inhibition de l'action en cours.

– Il suffira alors, dans des circonstances où une bonne coordination des mouvements est indispensable (courir, sauter, cuisiner, conduire...), qu'un sentiment de culpabilité intervienne (parce qu'on court ou conduit vers quelque chose qui fut interdit, ou que des fantasmes de désirs culpabilisés viennent nous visiter à ce moment-là), pour que la bonne adaptation motrice à l'environnement se bloque, c'est-à-dire que nos gestes ne soient, l'espace d'un instant, plus adaptés à la situation vécue, et que l'accident se produise.

Si les séquences de coups sont rares, brèves et non assorties d'appréciations culpabilisantes, elles auront peu de chances d'induire un réflexe conditionné déstabilisant puisque nous venons de voir que ce réflexe devait être répété pour se développer et entretenu pour persister. Mais si les séquences de coups assorties de culpabilisation sont fortes, fréquentes et longtemps entretenues (et nous avons vu dans notre étude que, pour que les coups soient le plus fortement corrélés aux accidents, ils doivent être forts, fréquents et longtemps entretenus), les meilleures conditions seront créées pour engendrer ce réflexe de blocage, d'inhibition de l'action.

Voici un cas tout à fait authentique : un jeune garçon – parmi ceux qui avaient reçu une éducation assez brutale – rentre chez lui en mobylette par une route très accidentée, difficile, avec de nombreux tournants en épingle à cheveux et un mauvais état de sol. Près de l'arrivée, la route se divise en deux tronçons, chacun en bon état et propice à une conduite facile. Avancé vers la bifurcation, il hésite un instant : à droite il rentre directement chez lui ; à gauche, il va chez un copain. Il est encore tôt, il a du temps devant lui, il décide d'aller chez son copain, fait quelques mètres sur cette bonne route et dans un minime tournant, rate le virage et se retrouve dans le bas-fossé. Il était bien plus content d'aller voir cet ami que de rentrer chez lui, mais... cet ami ne plaisait justement pas du tout à ses parents qui lui interdisaient de le voir. Et les transgressions d'interdits parentaux étaient assorties de coups sévères. On peut facilement concevoir qu'au moment où il s'est engagé sur la route que sa mémoire lui interdisait, une inhibition de son action d'un court instant a suffi à lui faire rater un tournant facile. "Je n'ai vraiment pas compris pourquoi j'ai loupé ce virage", dit-il. Un autre garçon, dans des circonstances voisines de ratage incompréhensible d'un léger tournant, dit : "j'ai eu un trou noir". J'ai été confrontée à plusieurs reprises à cette référence au trou noir.

Plus les comportements définis comme fautifs auront été multiples et sanctionnés de coups, plus le nombre de situations qui risqueront d'induire un sentiment de culpabilité sera élevé et plus les risques d'accidents seront accrus. Toute situation génératrice d'un sentiment de culpabilité pourrait induire, chez une personne conditionnée par des punitions corporelles répétées et en train d'accomplir un acte qui demande un minimum de vigilance, un accident : psychogénèse, ou peut-être plus exactement sociogénèse d'une lésion organique.

L'accident pourrait-il apparaître comme l'équivalent d'une maladie psychosomatique, ou faudrait-il lui réserver le qualificatif de sociosomatique ?

Et dans ce cas, certaines maladies seraient-elles aussi sociosomatiques ? Nous avons vu dans notre groupe d'enquêtés comment les plus accidentés sont en outre ceux qui sont les plus malades. Michel Sapir notait, à propos de la sévérité parentale : "on la retrouve à l'interrogatoire de nombreux malades et notamment des malades cardio-vasculaires (23)". Pierre Fédida dans *Séméiologie du corps* introduit aussi cette notion d'un corps exprimant un vécu familial ingérable : "À qui appartient ce corps dont se plaint le malade ? Il est vrai que le malade dit souvent ce qui reste du regard de ses parents"(24).

S'il est relativement facile de comprendre la relation qui s'établit entre des coups reçus et les accidents, celle qui pourrait exister entre des coups et des maladies semble un peu moins évidente. Je vais citer maintenant pour exemple une histoire personnelle, parce que je la trouve très explicite. Lorsque j'ai commencé mes études de médecine, j'ai développé brutalement un oedème de Quincke : énorme boursouffure des lèvres et des paupières se manifestant en général au réveil et disparaissant dans la journée. J'étais bien placée pour me faire aider dans la résolution du problème posé par le fait de me réveiller défigurée deux ou trois fois par semaines. Cependant, personne n'a pu trouver la cause de l'allergie manifestée par cet oedème de Quincke. Avec le temps, j'ai fini par observer que je déclenchais cette réaction chaque fois que je buvais du café et la suppression de ce breuvage m'a enfin guérie. Mais longtemps après, réfléchissant à cette curieuse réponse de mon être biologique à un produit non répertorié comme fauteur d'allergie, je me suis rappelé que mes parents m'avaient inculqué une véritable horreur des "cafés", de ceux dans lesquels on va généralement prendre un verre avec ses amis. Pour ces personnes assez âgées et marquées par *L'assommoir* d'Emile Zola et le phénomène qu'il évoquait d'un alcoolisme destructeur, aller au café était synonyme de dévergondage total. Or ma mémoire, se laissant alors peu à peu infiltrer par une investigation analytique, a bien voulu livrer son secret en me faisant établir des rapprochements précis entre la date d'apparition des

(23) in Aboulker P. et al. : *op. cit.* en (1), pages 89 et suivantes.

(24) Fédida P. : *Séméiologie du corps*, Cours, Université Paris VII, 1970.

œdèmes de Quincke et mes premières sorties au "café" en début d'études de médecine. Mes camarades et moi y consommions, pour des raisons économiques, exclusivement des cafés. Que s'était-il passé ? On peut considérer la réponse allergique comme une surestimation de l'ennemi, une défense suradaptée de l'organisme à un produit somme toute inoffensif, mais que pour des raisons inconnues il juge dangereux. Le café, dont la représentation avait été diabolisée par mes parents, qui d'autre part pouvaient avoir la main leste, était vécu comme ennemi dangereux, et probablement traité comme tel. Mais ce n'est pas lui, mon organisme, qui faisait l'erreur, c'est l'information qui lui avait été fortement imposée et qui, étant inexacte, entraînait une réponse stupide. Ne s'agit-il pas là d'une maladie sociosomatique ? Le codage erroné de ma mémoire avait conditionné une réponse erronée, réponse qui d'ailleurs, comme je l'ai déjà évoqué, s'estompe avec le temps si elle n'est pas entretenue : de longues années après, j'ai pu jouir à nouveau des délices d'un bon café... même pris "au café" !

Certains ont été tentés d'aller un peu plus avant dans un essai d'explication de la relation liant des agressions subies aux accidents, en évoquant la possibilité d'une "auto-punition". Pour échapper au sentiment de culpabilité déclenché par certaines situations (réellement vécues ou imaginaires), l'individu qui aurait été souvent, fortement et longtemps battu pour ce qu'on aura appelé "ses fautes" chercherait à faire disparaître la situation angoissante créée par la culpabilité. Il s'infligerait alors à lui-même une punition, telle qu'elle lui était administrée habituellement, c'est-à-dire en se donnant des coups, afin de réparer la faute (réelle ou anciennement programmée comme telle) et de retrouver l'estime et l'amour de ses parents, et corrélativement de lui-même.

La punition parentale représente, lorsque la faute est authentifiée, le nécessaire chemin vers une rédemption, c'est-à-dire vers l'état antérieur dans lequel les parents nous estimaient et nous aimaient. Les systèmes religieux l'ont bien compris qui, après avoir défini les fautes, donnent le moyen de les "racheter". Si la punition habituellement utilisée dans la famille est verbale (s'excuser) ou adaptée à la faute (réparer), l'habitude prise devant toute culpabilité induira un comportement d'excuse ou de réparation, tous deux convenant bien à la vie en société. Par contre, si les coups viennent imprimer leur marque physique violente lors de chaque situation mettant en jeu une culpabilité (et surtout si ces situations sont fré-

quentes), le comportement induit pourra concerner la recherche d'impacts physiques eux aussi violents : enfant qui "cherche les coups", "enfant tête à claques", "provocateur" qui se bagarre dans les cafés ou la rue, ou s'implique brutalement dans des sports violents.

En revanche, l'hypothèse d'une possible auto-punition inconsciente immédiate lors de l'apparition d'un sentiment de culpabilité est très séduisante, mais je n'ai pas trouvé de relation possible entre elle et ce que l'on sait de notre fonctionnement physiologique. Par ailleurs, il me semble que s'infliger une auto-punition peut se faire aussi bien dans son fauteuil ou son lit que dans son escalier ou sa voiture. Or les accidents de lit sont rares ! Peut-on rapprocher cette hypothèse de l'auto-punition, de celle émise par quelques-uns et qui ferait de la prise de risque une tentative suicidaire auto-punitive ? Je n'ai pas eu ce sentiment, au contraire. Un seul cas est advenu où l'accidenté m'a parlé de sa conduite suicidaire, qui n'était pas du tout inconsciente, mais exprimait un désir délibéré qu'une douleur morale due à une séparation insupportable cessât enfin. Nombre des accidentés affirmaient même se trouver dans un état psychique plutôt assez ou très satisfaisant lors de l'accident (départ en vacances, premier trajet vers un travail longtemps espéré, retrouvailles d'êtres aimés...).

La prise de risque m'est le plus souvent apparue comme une action contra-phobique de la peur, cette peur au ventre dont plusieurs m'ont parlé comme ne les lâchant pas, ainsi qu'en témoignent certains d'entre eux munis en permanence d'un "poing américain" dans leur poche ou d'une batte de base-ball dans leur voiture : "j'ai toujours peur de quelque chose, ça me tient là (montrant le creux de l'estomac), "c'est pas une vie d'être toujours à attendre de voir si ça va tomber", "plus je suis loin mieux je me porte".

Je me suis aussi beaucoup interrogée sur le sens que pouvaient prendre certains excès de vitesse, ce besoin de toujours dépasser tout le monde, et j'en suis arrivée à me demander s'il ne s'agissait pas d'une fuite éperdue, cette fuite des coups si longtemps impossible et dont on peut enfin se repaître. Pour quelques-uns, être coincé dans un embouteillage paraissait proprement insupportable. "C'est l'angoisse !", affirmaient-ils. Ce ne sont là, bien sûr, qu'hypothèses.

On peut par ailleurs craindre que les agressions corporelles dures et précoces subies par certains enfants gommant leur sensibilité fine et les induisent à rechercher des sensations de plus en plus

fortes. Un principe classique de physiologie affirme que la répétition émousse la sensation : peut-être la répétition des coups émousse-t-elle les sensations délicates perceptibles par notre corps et pousse-t-elle à la recherche de sensations physiques toujours majorées ?

Ce qui paraît certain, c'est que la "maladresse" des enfants n'est pas responsable des accidents qu'ils subissent, tout au moins pour la très grande majorité d'entre eux : en effet, j'ai signalé combien les plus accidentés étaient très souvent de bons sportifs, atteignant même de très hauts niveaux de performance dans le sport qu'ils pratiquaient. Les boxeurs, dont une grande partie de l'habileté consiste à esquiver les coups, se trouvent cependant en tête des plus accidentés de la route. La maladresse n'est donc pas leur spécificité, elle n'intervient que dans des conditions particulières, que je pense être en rapport avec un ressenti de culpabilité chez des jeunes habitués à voir sanctionner toute faute par des sévices corporels. Méfions-nous de notre mémoire : tapie dans le tréfonds de notre être, elle ne reste pas inactive mais se manifeste fréquemment, à notre insu, de façon très opérante : notre inconscient très souvent nous gouverne.

II

POURQUOI DES PUNITIONS CORPORELLES ?

a - Un tabou

Le sujet de ma recherche n'a pas été facile à aborder parce qu'il fait l'objet d'un tabou. Tabou sur les accidents d'abord : il n'est besoin que de se promener dans des librairies pourtant bien fournies en documents sociologiques, psychologiques, médicaux, etc., pour noter que les publications concernant le sida, le cancer, la toxicomanie, foisonnent tandis que l'on peine à trouver une seule référence concernant les accidents (en mars 1995, dans une des plus grandes librairies parisiennes, je notais vingt-sept ouvrages sur le sida, vingt-six ouvrages sur la toxicomanie, aucun sur les accidents qui font chaque année tellement plus de morts).

Tabou ensuite sur les punitions corporelles : les publications étudiant l'utilisation de ces châtiments à titre éducatif dans les systèmes familiaux sont très peu nombreuses par rapport à la masse énorme des écrits concernant la famille. Les études historiques ou sociologiques faites dans différents pays et concernant différentes époques, quel que soit le rapport que le titre laisse supposer avec ces sévices, ne font pratiquement pas apparaître le phénomène. Seules quelques personnalités ont osé enfreindre la loi du tabou et publier des textes très intéressants à ce sujet : nous en donnerons plus loin quelques extraits des plus marquants.

Évoquons à propos du tabou une anecdote sur Jules Vallès : il venait de publier en 1886 son livre *Jacques Vingtras* dont on disait qu'il était autobiographique, et qui relatait les nombreux sévices physiques et moraux que son héros avait eu à subir dans sa famille et au cours de sa scolarité. Les Goncourt en firent ainsi la critique : "Une vilaine et rancunière humanité entre aujourd'hui en scène dans le livre de Vallès qui vient de paraître ; la mère, jusqu'à présent, avait été épargnée par l'enfant qu'elle avait porté dans ses flancs. Aujourd'hui, c'en est fini en littérature de la religion de la famille et la révolution commence contre elle."

Rappelons aussi la difficulté rencontrée par Freud, lorsqu'il mit en évidence chez plusieurs de ses patientes atteintes de névrose hystérique, l'existence de relations sexuelles incestueuses. Près d'un siècle plus tard, chacun d'entre nous peut encore observer cette volonté de ne pas remettre en question les agissements parentaux. Au cours de la préparation de mon travail, chacun des réfractaires énonçait de bonnes raisons de ne pas participer. Est-ce l'accident qui fait peur et engendre ces réactions ? Ou bien plutôt, est-ce que chacun de nous n'a pas cette intuition refoulée du rapport possible entre ses accidents et son vécu familial, le tabou étant là, dans cette impossibilité à regarder en face et à remettre en question le système éducatif qui nous a construits, comme s'il s'agissait de la suprême transgression ?

J'ai souvenir de cet adolescent me certifiant que son père ne l'avait jamais battu, mais qu'il recevait de "grosses raclées" des pères de ses copains : la mère m'affirma qu'il n'en était rien et que c'était bien le père qui avait beaucoup tapé, avant un divorce intervenu lorsque leur fils était petit. Or l'adolescent interrogé paraissait tout à fait sincère et persuadé de l'exactitude de ses souvenirs : refoulement de l'inacceptable ? C'est sans doute ce qui rend les études sur ce sujet difficiles à mettre en oeuvre.

Tout le système éducatif n'est-il pas lui-même érigé pour que les éducateurs (familiaux ou autres), les chefs, les gouvernants, ne soient pas remis en question ? Et pourquoi ne peuvent-ils supporter cette idée si ce n'est à cause de la peur de perdre un pouvoir qui les empêche de retomber dans la dépendance infantile qui les a sans doute beaucoup meurtris ?

On peut aussi se demander pourquoi, devant le comportement violent de certains jeunes, on entend presque toujours évoquer une

éducation trop "laxiste" alors que tout semble démontrer que ce soit nettement le contraire ? Et pourquoi les jeunes interviewés minimisent-ils très souvent cette violence pourtant subie, ne répondant franchement aux questions que je leur posais personnellement sur le sujet que dans un processus "en escalier", donnant d'abord une information très minimisée, puis y revenant lorsqu'on abordait une autre question, évoquant une coercition familiale possible, et précisant peu à peu, pour eux-mêmes en même temps que pour moi, qu'ils avaient pris pas mal de coups, mais insistant alors presque toujours sur le fait que c'était de leur faute, parce qu'ils étaient "durs", "insupportables", ou "méchants", et qu'ils les avaient donc bien mérités.

Il y a quelques années, un livre m'a beaucoup impressionnée. Son auteur, Patrick Meney, journaliste grand reporter, couvrait pour les meilleurs correspondants les principaux points chauds du monde. Il décrivait de façon très émouvante l'engrenage dans lequel avait été pris un jeune libanais au début de la guerre du Liban. Ce dernier, né de père musulman et de mère chrétienne, s'était vu entraîné peu à peu mais irréversiblement vers une rage de tuer excluant toute émotion. Bien entendu le contexte politique du lieu expliquait en partie l'évolution de ce jeune garçon, inséré à quinze ans dans un conflit qui le submergeait. C'est justement ce qui m'a interrogée : alors qu'il se comporte encore en enfant dans une famille où on le considère comme tel et où on ne parle pas de politique, le très jeune homme va se laisser entraîner vers une totale barbarie en très peu de temps.

On note toutefois ici ou là, banalement lâchées au cours du récit, des remarques telles que : "Quand nous avons redoublé, te souviens-tu comme nos pères nous ont battus ?" ; "Le proviseur du lycée leur infligeait dix coups de bâton devant les camarades." ; "Ils seront accueillis par le bâton s'ils tardent trop." Et dans l'escalier, à son passage, "les voisins lui tiraient les oreilles" ...

Lorsqu'il a quinze ans, sa mère lui donne "une giffle à l'étourdir" devant un jeune palestinien qui cherche à l'enrôler dans sa milice.

– "Pas commode, ta mère", ricane ce possesseur d'une kalachnikoff.

Cette giffle, le jeune garçon ne pourra l'effacer que par l'accomplissement d'une tragique mission : "tirer à tout prix, n'importe où et n'importe comment", mission qui lui permettra de "sauver la face" et de "mériter la confiance du palestinien", mais qui semble

aussi montrer la perversité d'un système éducatif fondé sur la violence physique. Ce système n'a-t-il pas grandement favorisé la bascule de cet adolescent vers l'émancipation brutale proposée alors ?

Peu après, ce même garçon vient arborer fièrement devant sa famille son uniforme de milicien palestinien. Et la mère "avec fureur, gifl[e] son fils". Il est bien évident que la situation était pour elle, chrétienne, particulièrement douloureuse, mais cette nouvelle gifle n'était-elle pas la pire des réponses à donner à son enfant, celle qui allait l'ancrer définitivement dans un processus de barbarie qui s'était trouvé être le seul modèle fourni par la famille (comme par l'entourage social) ?

– "À présent, un regard de nous et ce sont nos parents qui tremblent", dira le jeune tueur (25).

Je donne là une interprétation toute personnelle de l'oeuvre, mais je la soumets à ceux qui ont eu à vivre la naissance de certains conflits.

L'évolution a été très lente, mais quelques auteurs scientifiques, littéraires ou télévisuels (depuis peu de temps) mettent le doigt sur cette plaie de nos civilisations : la grande difficulté que nous avons à réfléchir sur notre violence, qui restera d'autant plus difficile à maîtriser qu'on ne voudra pas savoir ou que l'on continuera à propager des contre-vérités sur ce qui la détermine ou l'entretient. Les phénomènes psychologiques sont souvent dits complexes, peut-être sont-ils essentiellement tabous.

b - Battre ou ne pas battre ?

Les avis sont depuis toujours très divisés sur les mérites des punitions corporelles et nombreuses sont les assertions des uns et des autres affirmant péremptoirement tout au long des siècles que l'on peut – ou non – se passer de cette méthode éducative. Chacun ayant bien entendu oublié de fournir les preuves de ce qu'il avance !

Que disent les proverbes, ces émanations du bon sens populaire ? Ils sont les premiers à se contredire comme il est de coutume. A travers pays et époques, on peut trouver ici ou là :

– Une majorité d'énoncés encourageant les coups :

(25) Meney P. : *Même les tueurs ont une mère*, Paris, Livre de poche, 1987, pages 232, 22, 23, 26, 41, 43, 62, 63, 81.

"Qui aime bien châtie bien" (latin médiéval) ; "qui n'a pas été bien fouetté n'a pas été bien élevé" (grec ancien) ; "si tu aimes ton fils, donne-lui le fouet, si tu ne l'aimes pas, donne-lui des sucreries" (chinois) ; "l'huile du fouet est le meilleur remède contre les crampes de la paresse" (anglais) ; "pour une bonne fessée, le derrière ne tombe pas" (français) ; "la vertu entre par le cul" (français) ; "aime les enfants avec ton coeur, mais éduque-les avec ta main" (russe).

– Quelques-uns défendant cependant la méthode douce :

"Le châtement est un glèbe à deux tranchants" (anglais) ; "la violence fait les tyrans, la douce autorité les rois" (français) ; "avec le bâton, le bon devient méchant et le méchant pire" (espagnol) ; "le bâton touche les os et non le vice" (nigérien).

– Enfin un proverbe anglais fait tout exprès pour schématiser les résultats de mon travail : "les paroles s'en vont, les coups restent".

Que disent les penseurs, poètes, philosophes, écrivains qui se sont exprimés sur le sujet ? Les avis sont là, semble-t-il, un peu moins fortement contradictoires, et généralement plus en faveur d'une certaine clémence éducative.

Certains défendent énergiquement une pédagogie musclée :

La Bible : "Celui qui ménage les verges hait son fils, mais celui qui l'aime le corrige de bonne heure."

Luther (père de la Réforme protestante, XVI^e siècle) : " La verge est un onguent spirituel contre les maladies de l'âme."

Balzac (écrivain français du XVII^e siècle) : "Aussi, le système de punitions corporelles (...) est-il nécessaire en certains cas pour les enfants..."

Mais plus nombreux sont ceux qui prônent des méthodes éducatives plus respectueuses de l'enfant, mais exigeant peut-être plus d'efforts de la part des parents :

Sénèque (philosophe et politique romain, début de notre ère) : "On traite les maladies sans rudesse, or les vices sont les maladies de l'âme, elles demandent donc un traitement doux et un médecin bienveillant."

Térence (poète latin, II^e siècle) : "C'est se tromper gravement que de croire l'autorité qui s'établit par la violence plus ferme et plus stable que celle qui s'établit sur l'affection."

Érasme (écrivain européen du XVI^e siècle), est conduit à "dénoncer, d'une part le pédantisme, la cuistrerie et la brutalité des maîtres et, d'autre part, la pratique des châtiments corporels, à l'école ou dans la famille."

Montaigne (écrivain français du XVI^e siècle) : "Ostez-moi la violence et la force ; il n'est rien, à mon avis, qui abastardise et estourbise si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtement, ne l'y acoustumez pas."

Joubert (moraliste français du XVIII^e siècle) : "Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques."

Legouvé (écrivain du XIX^e siècle), fonde l'action éducative des pères sur l'"affection qui vient au secours de l'autorité, pour la remplacer et non la supplanter", et "sur la double éducation de l'enfant par le père et du père par l'enfant."

Georges Sand (écrivain français du milieu du XIX^e siècle), se déclare résolument hostile aux châtiments corporels.

Nietzsche (philosophe allemand de la fin du XIX^e siècle) dans *Le gai savoir* : "Le châtement est fait pour améliorer celui qui châtie."

Walters (éducateur catholique anglais, en 1958) : "Parents, représentants de Dieu, ne remédiez pas par une fessée, ce moyen de résoudre les problèmes des parents paresseux..."

Luckert (religieux protestant allemand, en 1961) : "La mère qui n'aime pas son enfant le martyrise (...) Le père trop autoritaire tyrannise sa famille (...) À juger les punitions qu'il distribue pour de mauvaises notes scolaires, on pourrait croire qu'il a toujours été premier de la classe."

Cette énumération, très loin d'être exhaustive, ne fait que refléter le flou devant lequel se trouvent les jeunes parents qui se posent des questions sur la meilleure façon d'éduquer leur enfant. Flou devant lequel je me suis trouvée moi-même, d'abord en temps que parent, puis en tant que médecin généraliste confrontée aux questions des parents et aux problèmes des enfants. Ma recherche est issue de ces interrogations. Cependant, les progrès dans les connaissances du fonctionnement humain et dans les sciences pédagogiques sont très importants.

Que disent les pédagogues ?

On les cite assez peu sur ce sujet des punitions corporelles. On peut trouver dans les siècles passés quelques propos vantant la mansuétude éducative :

Gerson (grand chancelier de l'Université à Paris à la fin du XIV^e siècle) émet un plaidoyer pour la douceur vis-à-vis des enfants.

Madame de Maintenon (deuxième épouse de Louis XIV, fondatrice de la Maison d'éducation de Saint Cyr) : "Il y a des temps d'opiniâtreté où un enfant se ferait tuer plutôt que de plier. C'est être bien cruel ou bien imprudent que de ne pas laisser passer ce mauvais temps."

Puis arrive une période où les écrits se font précis sur l'art d'administrer les coups.

Le docteur Schreber, orthopédiste allemand du milieu du XIX^e siècle, père du président Schreber dont le cas de paranoïa a été évoqué par Freud, a battu très tôt son fils, s'en vante et écrit des livres pour apprendre à ses congénères comment dresser très rapidement les enfants pour qu'on puisse ensuite "les diriger d'un seul regard". Son deuxième fils s'est suicidé. Théoricien très suivi chez les éducateurs nazis, il préconisait toutes sortes de contraintes et avait inventé un système métallique rigide dont il maintenait l'enfant pendant les repas ou le travail pour l'obliger à se tenir droit. Le fils Schreber avait un ami, le capitaine Nemecek, qui prônait l'introduction du châtiement corporel dans l'armée autrichienne.

La Pédagogie Noire recouvre tout un mouvement éducatif du XIX^e siècle : Katharina Rutschky l'a décrit minutieusement en Allemagne et Alice Miller donne de larges extraits de sa publication dans *C'est pour ton bien* (cité en bibliographie), montrant de quelle façon cette pédagogie s'intrique avec le nazisme.

Les dossiers de l'éducateur, publiant en 1943 un "Art de punir", affirmaient : "Certaines punitions physiques sont interdites par les règlements scolaires, c'est à tort... bourrade ou taloche... raclée... nous ne voyons pas d'autre moyen de guérir les enfants sensuels et vicieux."

Puis, il y a une trentaine d'années, à l'opposé de ces prises de position (et les massacres hitlériens n'y sont peut-être pas totalement étrangers), paraissait une "bible" qui servit de référence éducative à des foules de parents – je veux parler "du Spock" (26). Les plus jeunes actuellement le connaissent encore (souvent parce qu'il a servi à les élever) mais pour le contester, l'opposant alors aux tenants de "la mise de limites". C'est la nouvelle religion. "Le Dodson",

(26) Spock B. : *Comment soigner et éduquer son enfant*, Paris, Laffont, 1960, pages 291 à 299.

Aimer sans tout permettre, se lit beaucoup. Je n'ai trouvé aucune contradiction entre Spock et Dodson, qui dit lui-même : "Nombre de livres et d'articles de magazines déplorent la disparition de la fermeté chez les parents et l'avènement de l'ère permissive. C'est elle qu'on rend responsable de l'augmentation de la criminalité, de l'usage de la drogue, du manque de moralité, du vandalisme, de la violence et de l'acné. Et c'est ce pauvre docteur Spock qu'on rend responsable de tout cela... Ceux qui mènent l'offensive semblent démentis par la réalité... D'abord parce que les parents dont les enfants posent problème à l'école ou sont délinquants n'ont jamais lu le Spock ! (27)". Que disent donc ces deux spécialistes, reconnus chacun en leur temps, sur les châtiments corporels ?

Le docteur Spock écrit dans son livre, en 1952 : "La meilleure source de discipline est l'éducation au sein d'une famille unie, où l'on est aimé et où l'on a l'occasion de manifester son affection. Il est dans notre nature d'aimer et de vouloir être aimé et c'est pour cela que nous désirons presque toujours être gentil." (Je me souviens à ce propos de cette maman qui me demandait s'il n'était pas mauvais de manger des carottes tous les jours : son petit garçon, à qui elle avait dit qu'il fallait manger des carottes pour être gentil, lui en réclamait quotidiennement, tant il savait que la gentillesse était gratifiante !). Continuons avec le docteur Spock : "Parmi les enfants difficiles, un grand nombre souffre beaucoup plus d'un manque d'affection que d'un manque de réprimande (...) Les parents qui ont le plus d'ennuis à appliquer les nouvelles méthodes sont ceux qui n'avaient pas été heureux pendant leur enfance, ceux qui avaient gardé un sentiment de rancune et de culpabilité au souvenir des relations tendues qui avaient existé entre eux et leurs parents." Mais aussi : "Autrefois, on distribuait généreusement des fessées aux enfants, sans s'inquiéter des conséquences. Puis un autre courant d'idées est intervenu et on a dit aux parents que ces méthodes étaient honteuses. Cela ne résout pas pour autant le problème (...) Sans vouloir les recommander, j'estime cependant qu'une bonne fessée cause beaucoup moins de tort à l'enfant que des remontrances constantes. (ouvrage cité)"

En 1977, le docteur Dodson, dont le titre du livre montre qu'il n'est pas si permissif que ça (*Aimer sans tout permettre*), dit à propos des corrections familiales : "Je tiens à affirmer que la fessée est

(27) Dodson, F. : *Aimer sans tout permettre*, Paris, Laffont-Marabout, 1979, pages 63 à 66.

une méthode d'éducation peu efficace. Si les parents étaient parfaits on ne parlerait pas de fessée (...) C'est sûrement une méthode qui se range parmi les moins souhaitables, mais il faudrait être un saint pour ne pas administrer quelques bonnes raclées de temps en temps (ouvrage cité)."

On ne peut pas dire que les différences soient fondamentales entre ces deux positions. Ce qui rassemble aussi nos deux pédagogues, c'est qu'ils ont chacun consacré quelques lignes au problème des punitions corporelles pour expliquer sur plus de trois cents pages comment faire autrement. Je maintiens que l'on peut éduquer des enfants sans leur "taper dessus" puisque dans la population des trois cents jeunes que je viens d'étudier – jeunes sélectionnés par des accidents donc recevant plus de coups, probablement, que la moyenne de la population française – 11 % d'entre eux n'ont jamais été battus. Mais ces non battus appartiennent en majorité à une population de parents qui n'avaient pas non plus été battus. Là réside sans doute le coeur du problème.

Deux systèmes éducatifs s'opposent franchement, le premier exercé dans un rapport dominé-dominant où l'un fait des "fautes" que l'autre culpabilise et punit, le deuxième exercé dans un rapport humain plus égalitaire où celui qui fait une "erreur" en est responsable et doit la réparer.

Que disent les historiens ?

Il faut vraiment saluer les vertus, ou les motivations, qui ont poussé quelques-uns d'entre eux à explorer le phénomène des punitions corporelles, car, eu égard à l'énorme masse des éléments de la vie quotidienne ou publique qu'ils analysent très largement, j'ai trouvé peu de publications concernant les punitions corporelles familiales, et à peine plus d'écrits sur les châtiments corporels utilisés envers les populations.

Burguière et ses collaborateurs, dans un ouvrage de plus de mille pages sur *l'Histoire de la famille*, font ici ou là de rares évocations des systèmes punitifs utilisés :

– de Summer à Babylone (2000 à 1000 ans avant l'ère chrétienne) : le fils désobéissant à son père recevait le fouet ou se retrouvait au cachot ;

– dans la période romaine, le fils était citoyen de deuxième zone ; son père était investi, même après sa majorité, des fonctions disciplinaires pouvant inclure la mort ;

– chez les Germains (début du premier millénaire de notre ère) : sous le toit du père, rien ne vient limiter l'autorité de celui-ci sur sa progéniture ;

– alors que chez les Carolingiens (et on trouve ici confirmation de ce qui va être redit plus loin concernant une relative mansuétude éducative du Moyen Âge français), "l'enfant est présenté comme un être précieux mais encore sans esprit"(28).

Philippe Ariès et Georges Duby sont manifestement les auteurs chez lesquels j'ai pu puiser les plus larges informations, grâce à deux ouvrages qui évoquent la vie privée des familles, l'un au cours des temps, l'autre plus spécifique de notre Ancien Régime.

Explorant les siècles lointains, ces auteurs notent que chez les Romains, "l'empereur Claude gardera une haine durable pour son pédagogue qui abusait du fouet", tandis que pour l'enfant romain, "son père était son juge et pouvait le condamner à mort par sentence privée". Au Moyen Âge, le père est autorisé à faire emprisonner un descendant fautif, quant aux enfants, pas de bonne éducation sans coups (bâton, verge) : "Des corrections pas furieuses mais fréquentes leur sont d'un excellent profit"(29).

Philippe Ariès, étudiant plus particulièrement la famille française sous l'Ancien Régime, évoque un changement notable des mœurs à la fin du Moyen Âge, et note que les trois sphères punitives que sont la famille, l'école et la société, voient en même temps évoluer les types de punitions utilisées.

– À l'école : "A la fin du Moyen Âge, le système de camaraderie (...) ne cessera de se détériorer (...) La jeunesse scolaire sera organisée sur des principes nouveaux de commandement et de hiérarchie autoritaire" ; "C'est le gouvernement autoritaire et hiérarchisé des collèges qui permettra, à partir du XV^e siècle, l'établissement et le développement d'un régime disciplinaire de plus en plus rigoureux. Pour définir ce système, on distinguera ces trois caractères principaux : la surveillance constante – la délation érigée en principe de gouvernement et en institution – l'application étendue des punitions corporelles."

(28) Burguière et al. : *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin, 1986, pages 126, 228, 298, 369.

(29) Ariès P. et Duby G. : *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1987, pages 28, 40, 210, 212.

– Dans la société : "Au cours des XV^e et XVI^e siècles, une profonde évolution des moeurs va substituer la peine corporelle à l'amende (...) C'est généralement le fouet" ; "Jusqu'à la fin du XIV^e siècle, les allusions aux corrections corporelles sont très rares (...) À partir du XV^e siècle, le fouet prend un caractère avilissant, brutal, et devient de plus en plus fréquent" ; "On substitua le fouet aux amendes pour les punitions des pauvres écoliers (...) alors que leurs camarades plus fortunés restaient soumis au régime de composition pécunière" ; "On a le sentiment que la même évolution introduira le fouet à l'école et dans le droit pénal : il devient sous l'Ancien Régime l'une des peines auxquelles les tribunaux condamnent les gens de peu" ; "Au XVI^e siècle, le fouet (...) s'étend désormais à tous les délits, à tous les âges."

– À la maison : "Aux XV^e et XVI^e siècles, la punition corporelle se généralise, en même temps qu'une conception autoritaire, hiérarchisée, absolutiste, de la société" ; "Réservé à l'origine aux petits enfants, [l'usage du fouet] s'étend depuis le XVI^e siècle à toute la population scolaire qui frise souvent et dépasse parfois la vingtaine" ; "Au XVII^e siècle (...) on inflige le fouet, la prison, les corrections aux enfants comme aux condamnés" ; "Le souci d'humilier l'enfance, pour la distinguer et l'asservir, s'atténuera au cours du XVIII^e siècle."

Parallèlement à l'augmentation très nette de l'utilisation des peines corporelles, l'utilisation des armes se répand : "Au XVII^e siècle, les écoliers étaient armés (...) Dès cinq ans on pouvait porter l'épée (...) Les duels décimaient alors la noblesse"(30).

Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec les jeunes accidentés de mon étude qui jouent d'autant plus avec des armes qu'ils ont été plus battus, et dont les sévices reçus sont d'autant plus importants qu'ils descendent de parents éduqués au sein de régimes hiérarchiques, autoritaires, absolutistes, en un mot de dictatures.

Michel Foucault prend le relais de Philippe Ariès lorsqu'il dit : "À la fin du XVIII^e siècle, au début du XIX^e, malgré quelques grands flamboiements, la sombre fête punitive est en train de s'éteindre." "L'exécution publique est perçue maintenant comme un foyer où la violence se rallume." Il cite Rush qui affirme en 1787 : "Je ne peux pas m'empêcher d'espérer que le temps n'est pas loin où les gibets, le pilori, l'échafaud, le fouet, la roue seront, dans l'histoire des sup-

(30) Ariès P. : *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, pages 278 à 290.

plices, considérés comme les marques de la barbarie des siècles et des pays et comme preuve de la faible influence de la raison et de la religion sur l'esprit humain." On peut se demander si la Révolution aurait été aussi sanglante dans un pays où les châtiments corporels n'auraient pas pris cette ampleur inhumaine. Peu à peu, "le châtimement est passé d'un art des sensations insupportables à une économie des droits suspendus"(31).

Il ressort donc de ces analyses que les châtiments corporels ont été utilisés de façon radicalement différente selon les époques. On note d'une part, un parallélisme net entre l'importance et la fréquence des sévices corporels utilisés dans la famille, à l'école et en droit pénal, et d'autre part ce même parallélisme entre l'importance des punitions utilisées et l'absolutisme du pouvoir. Tout ceci cadrant fort bien avec les résultats de mon étude et tendant à confirmer l'existence d'un cercle vicieux de la violence.

Que disent les psychologues ?

Ils ne sont pas gens à proclamer "faites ou ne faites pas ceci", ils vous aident à réfléchir sur les raisons qui vous poussent à agir d'une façon plutôt que d'une autre ; mais on retrouve dans beaucoup de leurs écrits des allusions au fait que la violence est en partie inculquée.

J'ai trouvé chez eux des interprétations de l'éclosion des phénomènes de violence que je vais schématiser de façon un peu caricaturale (j'espère qu'ils me le pardonneront) afin de préciser comment on peut envisager certaines violences relationnelles entre parents et enfants : Oedipe ; anti-Oedipe ; pré-Oedipe.

Pour Freud, la violence primitive viendrait de la jalousie terrible qui va secouer le fils dès qu'il découvre, très tôt, que maman est à papa. "Il se peut que nous ayons tous senti à l'égard de notre mère notre première impulsion sexuelle, à l'égard de notre père notre première haine ; nos rêves en témoignent (32)." La fille vivrait de façon moins intense cette haine parce que la femme de son père qu'elle jalouse est aussi une mère nourricière et tendre qui la cajole.

Pour Jean Bergeret, l'Oedipe est aussi au centre du problème : "Il s'agirait des difficultés rencontrées par l'homme de tous les temps pour intégrer sa violence naturelle au sein d'une problématique éro-

(31) Foucault M. : *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, pages 14 à 21.

(32) Freud S. : *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1971, page 229.

tique, seule capable de conduire l'imaginaire à la vectorisation créatrice souhaitable pour tout adulte." Mais d'où vient cette violence naturelle ? Jean Bergeret laisse Ernest Jones répondre : "le père tente de se débarrasser de cet indésirable héritier dès sa naissance, cependant que le fils cherche à échapper au danger et à se venger." On peut déjà se demander là qui est violent le premier, du père ou du fils (33).

Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, c'est plutôt le père qui est premier, qui "oedipianise" le fils, en étant très fortement jaloux de la place qu'il lui prend auprès de sa femme. "C'est le père paranoïaque qui oedipianise son fils. La culpabilité, c'est une idée projetée par le père avant d'être un sentiment intérieur éprouvé par le fils." Chez ces auteurs aussi émerge la notion d'un lien entre les phénomènes historiques extra et intra-familiaux : "Le père, la mère et le moi sont en prise directe avec les éléments de la situation historique et politique".(34).

Mais la violence, pour certains, pourrait être inhérente à l'homme, préexistant à l'Oedipe ou à l'anti-Oedipe : pulsion de mort chez Freud, instinct de mort chez Mélanie Klein : "Il persiste toujours une bipolarité entre l'instinct de vie et l'instinct de mort et c'est là la source conflictuelle la plus profonde (35)." Cette notion est actuellement très controversée.

Je me demande par ailleurs, outre les divers aspects que je viens d'évoquer, si le cercle vicieux de la violence ne vient pas de la méconnaissance, chez la plupart des parents, des possibilités et besoins exacts de leur nourrisson. Si celui-ci est frustré tout petit parce que ses parents ne savent pas comment faire avec un bébé de quelques jours – et n'arrivent donc pas à le satisfaire – (parce que le lait n'est pas assez nourrissant, ou parce qu'il a des coliques et ne sait pas le dire, ou parce que cet enfant n'est pas désiré et donc inconsciemment rejeté...), ce bébé qui pleure alors agressivement risque de déclencher une réaction de "dressage" telle qu'elle était conseillée il n'y a pas si longtemps et telle qu'elle est encore, à ma connaissance, largement utilisée. De Denfentenyo, dans le *Manuel du père de famille*, préfacé par le Maréchal Pétain en 1941, résumait cette attitude : "Il faut commencer dès le premier jour, le dressage est le fon-

(33) Bergeret J. : *La violence fondamentale*, Paris, Dunod, 1984, pages 74, 78.

(34) Deleuze G. et Guattari F. : *L'anti-Oedipe*, Paris, Editions de minuit, 1975, pages 116, 327.

(35) Klein M. : *Envie et gratitude*, Paris, Gallimard, 1957, page 124.

dement indispensable d'une bonne éducation, si vous vous laissez apitoyer (...) dès la première nuit vous êtes perdu (...) Ne jamais céder au moindre caprice" : on semble rejoindre la pédagogie noire évoquée plus haut, il faut dire qu'il s'agit d'une même époque et d'un même régime.

Après avoir consciencieusement examiné (mais peut-être pas exhaustivement, que les oubliés m'en excusent) ce que pensent les uns et les autres des punitions corporelles et de la violence qui les sous-tend, nous pouvons constater n'avoir trouvé aucune raison primordiale et indiscutable de battre les enfants. Nous avons pu, bien au contraire, prendre conscience d'un cercle vicieux de la violence que nous suggèrent des historiens, des psychologues ou des penseurs. Nous retrouvons chez Colette Chiland cette même appréciation lorsqu'elle dit : "Ce qui va de soi, c'est le cercle vicieux (ce n'est pas l'enfant, c'est le cercle qui est vicieux) : l'enfant battu battra, l'enfant maltraité maltraitera, on le sait (36)."

Je voudrais préciser ici la façon dont j'ai recueilli ces diverses informations pour qu'on ne puisse pas me suspecter de les avoir orientées systématiquement. Je suis allée en bibliothèque, répertorier sur les serveurs informatiques modernes et sur les vieux fichiers, les références concernant les punitions corporelles, l'éducation des enfants, la famille et la violence. J'ai analysé toutes les références fournies et en ai fait une synthèse. Je n'ai rien éliminé, je n'ai pas choisi de parler des unes plus que des autres, et ce n'est pas moi qui ai décidé de fournir sur l'éducation coercitive des références concernant essentiellement les périodes despotiques ou nazies de nos sociétés européennes, mais les fichiers, informatiques ou non !

c - Fonctions des punitions corporelles

Discipliner des enfants difficiles

Nous avons vu dans notre échantillon de trois cents enfants que les plus agités et les plus provocateurs étaient les plus battus : ou bien ils sont ainsi parce que battus, ou tout au moins les battre n'a rien changé. La plupart des pédagogues considèrent aussi que les coups, s'ils ne sont pas toujours faciles à éviter, sont en tout cas inefficaces.

(36) in Bergeret J. et al. : *Quand et comment punir les enfants ?*, Paris, ESF, 1990, page 26.

Soulager des parents en difficulté

Les coups qui sont donnés le sont en général pour soulager ceux qui les donnent : ceux-ci étant irrités pour les raisons les plus variables (voire les plus justifiées), on ne voit pas pourquoi les coups qu'il vont donner à leurs enfants résoudre leur problème... sauf si ce problème est de rendre à tout prix des coups que des plus forts qu'eux (physiquement ou symboliquement) leur ont donné ailleurs ou en d'autres temps, et qu'ils n'ont pu rendre. C'est l'anecdote classique de l'employé agressé par son patron qui battra sa femme en rentrant chez lui, femme qui alors trouvera une bonne raison de taper sur son fils, qui ensuite frappera son chien, qui mordra le chien de la voisine, etc.

René Girard a bien exploré ce phénomène du bouc émissaire. Il montre comment sa recherche permet au violent d'expulser sa haine à l'extérieur du cercle dans lequel l'explosion lui porterait préjudice : "Quand elle n'est pas satisfaite, la violence continue à s'emmagasiner jusqu'au moment où elle déborde et se répand aux alentours avec les effets les plus désastreux. Le sacrifice cherche à maîtriser et à canaliser dans la bonne direction les déplacements et substitutions spontanés qui s'opèrent alors." Car il y a un réel danger à laisser la violence s'écouler : "Le mécanisme de la violence réciproque peut se décrire comme un cercle vicieux ; une fois que la communauté y a pénétré elle est incapable d'en sortir."

"Tant qu'il y a, au sein de la communauté, un capital de haine et de méfiance accumulées, les hommes continuent à y puiser et à le faire fructifier."

"Il faut reconnaître à la violence un caractère mimétique d'une intensité telle qu'elle ne saurait mourir d'elle-même une fois qu'elle s'est installée dans la communauté. Pour échapper au cercle (...) il faudrait priver les hommes de tous les modèles de violence qui ne cessent de se multiplier et d'engendrer de nouvelles imitations"(37).

Je me demande si, dans un certain nombre de cas, l'enfant n'est pas appelé à jouer ce rôle de bouc émissaire, à être sacrifié au bien-être du parent, de sa micro-société et de la société en général, permettant à ce parent de garder des relations satisfaisantes avec un

(37) Girard R. : *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1978, pages 24, 30, 32, 120.

entourage parfois persécuteur, et dont il n'est pas maître : on pourrait voir là le cercle vicieux dans lequel l'autoritarisme agressif (familial, professionnel ou étatique) subi par un parent rejaillit sur ses enfants.

Mais l'enfant peut aussi être le bouc émissaire d'une violence passée, inassouvie. Si ses parents ont reçu des coups qu'ils n'ont pas pu rendre, ces coups retomberont un jour ou l'autre là où ils ne seront pas source de problèmes et où une identification pourra se faire avec les images du passé. L'enfant constitue le meilleur support à ces règlements de compte, d'autant plus que toute la pression éducative est faite pour qu'il "respecte" des parents qui, eux, ne le respectent pas (comme eux-mêmes n'ont pas été respectés). L'enfant aurait ainsi un rôle de régulateur social, mais en même temps participerait à la reproduction du cercle vicieux de la violence.

L'enfant est un bouc émissaire idéal parce qu'il est très facile de le persuader :

- qu'il est un mauvais sujet,
- que les coups donnés vont faire de lui magiquement un très bon sujet,
- que ça fait très mal aux parents de donner des coups à leur enfant mais que c'est parce qu'ils l'adorent et pour son bien qu'ils s'y résolvent.

Comme tout enfant donnerait n'importe quoi pour être bien considéré par les siens, puis par les autres, il ira jusqu'à demander des coups (j'en ai eu des exemples) ou jusqu'à se mettre dans les meilleures conditions pour en recevoir, afin d'être plus sûr de devenir quelqu'un de bien. Comment développer jamais une bonne connaissance du réel quand les personnages les plus importants de votre vie vous enferment dans un système mensonger ? L'enfant, qui cherche à comprendre, pense, ou bien que ses parents sont fous de lui dire que c'est parce qu'ils l'aiment qu'ils lui tapent dessus, ou bien qu'il est lui-même complètement idiot puisqu'il ne comprend rien à ce qu'ils disent. Dans les deux cas, cet enfant ne pourra pas s'adapter au réel.

Et pourquoi le parent qui ne bat pas laisse-t-il bien souvent l'autre violenter son enfant ? Parce que l'accord populaire est large autour des assertions telles que "qui aime bien châtie bien", "les coups de pieds aux fesses ça fait avancer", "s'il pousse de travers, c'est qu'il a manqué de coups de pieds aux fesses", etc., et que devant

les coups de son conjoint, le parent non battant n'est pas soutenu dans son désaccord par le consensus ambiant, bien au contraire. Souvent aussi, c'est parce que lui-même a été battu que cela lui paraît normal, voire même un peu agréable, de pouvoir enfin rendre, même par personne interposée, les coups reçus jadis.

Mais un autre mode de transmission de la violence éducative pourrait être lié à l'impossibilité de se désolidariser des siens.

Rester solidaire de sa culture

J'ai pu constater, au cours de mon étude, qu'un nombre assez important de familles où l'on bat appartiennent à des milieux culturels spécifiques : "Chez nous c'est comme ça", disent certains jeunes ; "et moi, quand j'aurai des enfants je ferai pareil". Dans ces familles, la transmission intergénérationnelle des coups ne se fait pas inconsciemment, mais au contraire en tant que système culturel accepté, voire revendiqué, qui victimise d'ailleurs le plus souvent à la fois les enfants et les femmes. J'ai appris peu à peu à me méfier terriblement du terme de "culture" brandit comme un étendard toujours bénéfique, protecteur et enrichissant. Il me semble que ce vocable (dont Zazie se riait !) confond deux notions tout à fait opposées qu'il faudrait mieux nommer chacune par son nom :

La "*Culture tradition*", n'est que la transmission de coutumes locales qui ont pu être bénéfiques à une certaine époque souvent révolue, mais qui perdurent alors qu'elles ont perdu toute utilité. Tant que ces coutumes sont inoffensives, elles jouent un rôle de cohésion sociale qui est loin d'être négligeable et les entretenir garde un charme manifeste et des possibilités d'enracinement sûrement bénéfiques. En revanche, certaines s'avèrent nocives, examinées un tant soit peu objectivement, et sont souvent malgré cela, maintenues pour des raisons diverses, rarement innocentes. La tradition des coups nous semble appartenir à ce groupe de coutumes non justifiables, nocives et entretenues à des fins quelque peu fascisantes.

La "*Culture savoir*", au contraire, représente la transmission des connaissances vérifiables, dont l'accumulation, si elle n'est pas indispensable, n'est jamais maléfique. Cette culture, par ailleurs, rassemble les humains autour de connaissances partageables, tandis que la "*Culture tradition*", si elle resserre individuellement les petits groupes, les oppose entre eux bien trop fréquemment.

La force d'un individu réside en grande partie dans sa bonne adaptation au réel ; la "Culture tradition", qui enracine dans un passé historiquement – et souvent même géographiquement – différent, risque de déréaliser, à l'inverse de la "Culture savoir" qui insère dans un système de réalités universellement reconnues. Il n'est pas question de rejeter systématiquement ses traditions, mais de bien savoir que ce sont des traditions. Un tri peut être fait entre celles qui restent adaptées au réel et celles qui en éloignent dangereusement.

Donner des coups pour éduquer les enfants n'est pas culturel si la culture, c'est le savoir, car aucun travail sérieux n'a jamais été réalisé pour démontrer l'utilité des coups. Donner des coups pour éduquer les enfants, ça ne peut être culturel que dans le sens "asservissement à des traditions". Or s'il peut y avoir de bonnes traditions, je ne connais pas de bons asservissements ! La plus grande difficulté des relations humaines, qu'elles concernent ou non la relation parents-enfants, réside dans le fait que, dans toute communication, ce sont les apprentissages inconscients et les automatismes culturels qui s'expriment (38).

Les coïncidences que j'ai pu observer dans mon étude, entre les régimes politiques dans lesquels les parents ont été éduqués et le type de rapports entretenus avec leurs enfants, corroborent tout à fait les remarques faites par Alice Miller sur le fascisme hitlérien et son éclosion dans un pays où le système éducatif en vogue était alors violemment coercitif. Ces rapprochements, avec des régimes moins excessifs, mais fondés sur l'autoritarisme, la hiérarchisation, l'absolutisme, sont aussi ceux que Philippe Ariès ou Michel Foucault ont proposés, et que j'ai évoqués plus haut.

Alors, s'il s'avère que les coups ont une valeur éducative négative, comment faire autrement ?

(38) Cf. Laborit H. : *op. cit.* en (10), page 15.

III

COMMENT ÉDUQUER SANS PUNITIONS CORPORELLES ?

C'est facile, il n'y a qu'à suivre les conseils qui sont proposés dans maints ouvrages, dont le Dodson cité plus haut n'est qu'un exemple. Je plaisante bien entendu, mais à moitié seulement car il existe un certain nombre de connaissances pédagogiques, basées sur la prise en compte des étapes du développement physiologique, intellectuel et psychologique de l'enfant, qui permettent déjà aux parents de ne pas faire les grosses erreurs qui consistent à exiger de l'enfant ce qu'il ne peut pas encore faire. Ces connaissances de base devraient être enseignées à l'école.

De plus, nombre de pédagogues de terrain ont eu l'occasion d'observer, dans leurs relations quotidiennes avec un nombre d'enfants très supérieur à celui qu'on peut trouver dans une famille, ce qui "marche" et ce qui "ne marche pas", et les conseils qu'ils peuvent donner sont très souvent opérationnels.

J'ai moi-même dû apprendre comment me débrouiller avec des enfants qu'il faut interroger, examiner jusque dans les trous de nez, de gorge ou d'oreilles, vacciner, panser dans le cabinet, guérir chez eux par des traitements réalisables sans drame par les parents. Avec les années, cela m'a été plus facile. Je n'en ai jamais battu aucun, je n'ai jamais laissé aucun parent battre un enfant pour qu'il

accepte de me laisser faire. Mais j'ai perdu beaucoup de temps parce qu'on avait omis de m'apprendre les difficultés de la relation avec les enfants. Les difficultés ne sont pas moindres auprès des adultes, puisqu'il faut bien soigner les agressifs, les hystériques, les paranoïaques, qui ont leurs raisons d'être ainsi et doivent être traités tels qu'ils sont. Pour avoir découvert lentement et par moi-même tout cela, avec l'aide de formateurs en psychologie, j'ai raté un certain nombre de ces relations, et certains malades en ont sûrement pâti. J'ai aussi dû apprendre comment je fonctionnais moi-même face à eux, et quelles réactions parfois irrationnelles je pouvais manifester. Il me semble que parallèlement à ces prises de conscience progressives, j'avais moins de difficultés en tant que parent.

La question de l'éducation me paraît réductible à ceci : quelles méthodes éducatives pour quels objectifs ?

Les méthodes éducatives

Il n'existe pas deux enfants identiques (peut-être à l'exception de vrais jumeaux), ni deux couples de parents similaires, on comprend donc qu'il ne puisse y avoir de méthode éducative unique garantie contre tout échec. Le plus raisonnable serait donc d'envisager entre les parties, enfant d'un côté, parents de l'autre, une écoute réciproque ouverte et patiente avant toute décision éducative. L'enfant apprenant peu à peu à repérer à quel type de parents il a affaire pendant que les parents eux-mêmes découvriront quel genre d'enfant le sort génétique leur a confié.

Pour résoudre cette difficulté primaire, et toutes celles qui en découleront ou non, il existe un certain nombre de savoirs, dans le domaine pédagogique, dont la possession pourrait éviter, à beaucoup de parents et d'enfants, de grossières erreurs. L'enfant doit être peu à peu, à l'aide de ces savoirs, instruit à ne pas demander à ses parents plus qu'ils ne peuvent donner, et les parents dans le même temps éduqués à ne pas exiger de l'enfant qu'il soit autrement qu'il ne peut être.

Ces savoirs pédagogiques sont de deux sortes : l'un résultant de données scientifiques acquises par des travaux de recherche sur le développement de l'enfant et ce qui le conditionne, l'autre émanant de l'exploitation d'un savoir-faire recueilli auprès de personnes qui, au fil des époques et plus ou moins instinctivement, ont trouvé les moyens de se fort bien débrouiller dans leur mission pédagogique.

Les savoirs de base sur l'éducation

Le conditionnement, qu'il soit décrit par Pavlov, ou analysé ensuite par Skinner et appelé "conditionnement opérant" basé sur le "renforcement positif", reste à la base de tout apprentissage. Cela, débarrassé des noms savants, est bien perçu par tous les parents qui, s'ils donnent une claque parce que l'enfant n'a pas obéi, ou un bon-bon parce qu'il a obéi, espèrent bien que la mémorisation de la sanction ou de la récompense permettra à l'enfant de savoir, la prochaine fois, ce qu'il doit faire.

Le conditionnement par la récompense ("renforcement positif") est beaucoup plus efficace que le conditionnement par la punition. Là, les scientifiques, mieux informés que certains parents, nous l'affirment. Pourquoi ne pas les croire, d'autant plus qu'au niveau de l'atmosphère familiale, il y a tout à gagner au système des récompenses, qui entretient l'amour et la gratitude, tandis que le système des punitions, générant plutôt la haine et le rejet, est nettement plus difficile à vivre pour chacun au quotidien. Cette éducation par la récompense porte le nom d'éducation positive. Le dresseur d'un des plus grands cirques actuels disait récemment à la télévision : "Il n'y a qu'une forme de dressage, la récompense." Lorsqu'on voit les résultats obtenus chez des êtres très inférieurs, est-il si ridicule d'espérer le meilleur de cette méthode chez nos enfants, avec lesquels nous avons le privilège de pouvoir dialoguer ? Mais quels conditionnements peut-on obtenir, c'est-à-dire quelles bonnes habitudes pouvons-nous donner aux enfants, et quelles mauvaises habitudes pouvons-nous essayer de contrecarrer chez eux ? Il est indispensable de savoir que :

Les acquisitions se font par stades successifs : il n'est pas raisonnable de demander à un petit être plus qu'il ne peut faire au stade de développement où il se situe. Un grand nombre d'ouvrages sont consacrés à l'inventaire de ces différents stades et les parents qui lisent beaucoup ont sûrement chez eux un bon livre de référence sur ce thème ; ils n'ignorent donc rien de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas exiger de leur enfant suivant son âge. Mais les parents moins orientés vers la lecture ne possèdent peut-être pas d'informations claires à ce sujet. Il serait certainement très profitable à toute accouchée de recevoir un livret clairement rédigé, amusant à lire, et qui contiendrait l'essentiel à connaître dans ce domaine. Parce qu'il est évident qu'on ne peut tenter d'induire des actions chez un enfant que si ces actions sont pour lui réalisables.

Comment exiger des nuits calmes à huit jours ou une continence urinaire à six mois ? J'ai connu un nourrisson battu à cet âge parce qu'il faisait ses besoins juste après qu'on vienne de le changer... Mais le change était fait avant de donner le sein. Or la prise de liquide favorise la défécation. La jeune mère, non avertie du fait qu'on change un nourrisson quelques temps après la fin de la tétée, et épuisée d'une longue journée, pouvait être tentée d'exprimer brutalement sa colère et de chercher par la fessée un effet de dressage devant éviter la récurrence. Ce qu'il est, de toute façon, impossible d'obtenir à cet âge.

Il faut aussi envisager les cas défavorables auxquels personne n'échappe : si, malgré la bonne prise en compte du stade de développement de l'enfant, les récompenses n'ont pas suffi à obtenir les comportements jugés satisfaisants ou à supprimer des conduites ressenties comme intolérables, que peut faire le pauvre parent ? Il s'agit pour lui de trancher entre :

Faire réparer des erreurs ou faire expier des fautes.

La nuance apparaîtra légère à certains, mais il me semble qu'elle est fondamentale :

Ou bien le parent considère qu'il est infailible et très supérieur, il s'arrogera le rôle de juge des "ratés" de son enfant et fera expier les fautes par des châtements, punitions diverses généralement vexatoires allant jusqu'aux sévices corporels.

Ou bien le parent considère que l'enfant fait, comme cela peut aussi lui arriver à lui-même, des erreurs de comportement qui portent préjudice à quelqu'un, et réparation est exigée au bénéfice de celui qui a subi le préjudice. Car en justice, il n'y a pas de peine sans préjudice. Le problème est en fait de savoir si l'on règle des comptes personnels avec l'enfant ou si l'on cherche à en faire un adulte bien inséré dans la société. En rendant l'enfant responsable de ses erreurs, et non coupable, et en exigeant qu'il répare ses erreurs dans toute la mesure du possible, on pratique une éducation positive, instructive et mieux adaptée à préparer l'état d'adulte que des punitions corporelles ou des humiliations.

Les punitions données sont rarement "méritées" au sens où les parents l'entendent : quel est le parent qui reçoit une claque quand il casse un verre ou un carreau, quand il brûle un beau pantalon neuf avec le fer électrique, fait des taches de peinture en repeignant la salle de bain, répond "de travers", fait une dépense inconsidérée ou

rentre très en retard ? Quelle a été la réussite scolaire du parent qui démolit son gosse pour des résultats qu'il juge insuffisants dès les petites classes ? Pas mirifique en général, mais puisqu'il a pris des coups pour l'école, il en donnera.

Comment est-on puni lorsqu'on est adulte ? Par la perte d'estime, d'affection ou d'amour des autres ; par la perte d'emploi, de salaire ; par des amendes ; par l'isolement, l'emprisonnement ; par l'obligation de réparation.

Est-ce que ces procédés, ramenés pour l'enfant aux privations de jouets, de cadeaux, d'argent de poche, de sorties, à l'isolement ou à l'obligation de réparation, ne sont pas largement suffisants en famille ? Ils ont le mérite de préparer l'enfant à une vie d'adulte dans laquelle, n'ayant pas été battu, et ayant reçu le modèle d'un fonctionnement relationnel intelligent, il sera très probablement moins enclin à utiliser lui-même la violence.

Petite anecdote : Bruno, cinq ans, vient d'emménager avec ses parents Claude et Dominique dans un appartement refait à neuf. Je bavarde avec Claude qui s'exclame tout à coup :

– Mais qu'est-ce que tu fais là, tu es fou ? Bruno venait de dessiner dans le couloir une grande sinusoïde au crayon bleu.

– C'est la mer, c'est joli.

– Mais pourquoi fais-tu cela ? Ça abîme le beau mur tout neuf !

– Ben toi aussi t'as fais des peintures. En effet, Claude avait peint un trompe l'oeil sur une porte de placard disgracieuse et s'en vantait plutôt. Comprenant l'optique de l'enfant, Claude explique :

– J'ai fait ma peinture dans ma chambre, toi tu peux faire une peinture dans ta chambre, mais ailleurs tu n'as pas le droit sans demander aux autres s'ils sont d'accord. Alors tu va vite effacer tout cela.

Bruno grogne un peu, va chercher une gomme, qui n'efface pas, alors Claude suggère d'utiliser de l'alcool. On essaie, "ça marche", et Bruno se met à l'oeuvre. Il ne va pas très vite, s'arrête de temps en temps pour faire autre chose, si bien que Dominique arrive alors que le travail de nettoyage n'en est qu'à sa moitié.

– Qu'est-ce que c'est que ça, t'es complètement abruti, tu vas nous bousiller tout l'appartement, je vais t'apprendre à te conduire dans un bel appartement, moi ! Et la dégelée tombe, Bruno est enfermé dans sa chambre après un "rab" de claques et de noms d'oiseaux. Quel est le meilleur éducateur, Claude ou Dominique ? Et

qu'est-ce qui les différencie ? L'un écoute et l'autre tape ! Peut-on trouver à Claude une trop grande permissivité ? Non, puisque la réparation a été exigée et que les explications ont été données sur les territoires (limites) de chacun.

Essayons de comprendre l'enfant avant de le punir, et cherchons, si la punition est nécessaire, celle qui va lui apprendre quelque chose. Mais certes, si "time is money", la claque est payante !

On ne comprend bien son enfant que si l'on a tenté de se comprendre soi-même. C'est souvent en analysant quelles réactions nous aurions eues dans la situation qui est la sienne que nous pouvons entendre l'enfant et l'aider à dépasser cette situation. Car il vit les mêmes émotions que nous, il a les mêmes désirs, les mêmes angoisses. L'écouter, c'est apprendre sur soi-même, sur l'enfant qu'on a été, et sur lequel on ne veut peut-être rien entendre.

Les coups ne préparent pas à la vie adulte, puisqu'ils ne sont pas tolérés entre adultes. Quel employeur mécontent oserait battre son employé, même s'il a commis une faute grave ? Ce dernier porterait plainte et aurait gain de cause, quel que soit le motif de la punition infligée. Alors pourquoi les punitions corporelles sont-elles réservées aux enfants ? Parce que, comme nous l'avons vu plus haut, les parents ont parfois besoin d'exutoires et que les enfants sont les mieux placés pour jouer ce rôle. Mais aussi, et peut-être surtout, parce que ces enfants sont et restent, pendant de très nombreuses années, très fortement sous l'emprise psychologique de leurs parents qui peuvent alors leur raconter n'importe quoi et en abuser totalement, comme en témoignent ces grands gaillards de vingt ans et plus qui reçoivent encore des coups de leurs parents, parfois en public, sans oser ni les rendre ni même s'en plaindre.

Gérard Mendel proposait que notre société fasse une révolution pédagogique et prônait l'égalité de l'enfant par rapport à l'adulte. "L'égalité nous paraît représenter une valeur en ce sens qu'elle représente le seul compromis non assujettissant entre les puissantes aspirations narcissiques opposées des individus entre eux (39)."

Où passent alors les limites ?

J'entends fréquemment évoquer deux reproches faits à ce que serait devenue l'éducation familiale : une trop grande permissivité et

(39) Mendel G. : *op. cit.* en (7), page 157.

l'absence de limites. À mon avis, ces deux phénomènes n'en font qu'un. Je voudrais savoir comment une famille qui est intégrée dans le système social peut "tout permettre" à ses enfants. Cette famille est tributaire de tant de règlements, d'horaires fixes, de cadres rigides..., je vois mal comment elle pourrait ne pas imposer à ses enfants les règlements, horaires et autres cadres qu'elle s'impose à elle-même. En revanche, si une famille n'est pas intégrée dans notre société, il lui sera sans doute difficile de structurer sa propre cellule familiale avec des cadres qui ne la concernent pas, et ses enfants auront sans doute quelques difficultés à suivre des règles. Ce n'est pas de la faute des parents si certains n'ont plus la possibilité de s'intégrer dans la société.

Par ailleurs, je suis persuadée que les limites que se mettent les parents à eux-mêmes se transmettent facilement à leurs enfants qui aiment tant les imiter. Le modèle parental est à mon avis le meilleur instigateur de limites. Je m'amuse beaucoup lorsqu'en voiture, j'entends un père qui roule à 180 km/h dire "Marie, arrête de crier" ou bien "Jules, arrête d'embêter ta soeur" ! Qui ne respecte pas les limites ?

Nous avons constaté qu'il existait plusieurs méthodes éducatives dont on peut rapidement schématiser les plus usitées :

- éducation fondée sur la récompense plus que sur la punition, ou l'inverse,
- éducation fondée sur la réparation des erreurs plus que sur la punition des fautes, ou l'inverse.

Qu'est-ce qui va pouvoir motiver les choix parentaux ?

La définition de l'objectif à atteindre

S'agit-il pour chaque parent de répliquer son modèle familial, ou bien de fabriquer un enfant idéal, ou bien encore de voir s'affirmer chez son enfant, peu à peu, une personnalité autonome et responsable ? Pour définir leur projet éducatif, pères et mères doivent essayer d'être au clair avec leurs désirs personnels.

Mais au-delà des désirs parentaux, le contexte socio-économique dans lequel la famille est insérée joue un rôle important pour infléchir dans un sens ou un autre les choix éducatifs. La façon dont on peut gagner sa vie, suivant qu'elle assujettit plus ou moins les parents à certains systèmes, à certaines formations économiques ou

politiques, peut induire chez eux des orientations qui ne seront peut-être pas celles qu'en toute liberté ils auraient choisies. A l'extrême, on pourrait dire que :

– Dans un pays sous dictature, l'objectif du parent inféodé à son régime politique sera d'obtenir de son enfant une obéissance aveugle, un asservissement total à sa famille qui le préparera à un asservissement tout aussi total à son régime politique. Il me semble alors que le meilleur entraînement sera celui d'une utilisation large des punitions de toutes sortes, y compris et même surtout corporelles, sanctionnant des fautes hautement culpabilisées et de préférence notifiées arbitrairement. J'ai l'air de faire une caricature, mais j'ai en mémoire une famille dont le père très autoritaire affirmait froidement qu'il corrigeait ses enfants de façon tout à fait inopinée pour leur apprendre à supporter l'arbitraire qu'ils ne manqueraient pas de rencontrer tout au long de leur existence !

– Dans un régime démocratique et qui veut le rester, l'objectif du parent est d'aider son enfant à devenir un citoyen critique, responsable, autonome. Ces qualités ne surgiront pas du néant, l'enfant les intégrera au jour le jour si on lui offre le bain éducatif convenant au résultat recherché. Est-ce que récompenser un enfant pour les efforts qu'il fait, lui apprendre à réparer les erreurs qu'il commet, en le mettant là sur un pied d'égalité avec ses parents ou ses aînés, ne le prépare pas mieux à l'exercice de la démocratie que des punitions brutales à sens unique ? Devenu adulte, il changera peut-être de lieu géographique ou de système culturel. Il est à parier qu'il changera au moins d'environnement économique. Si les injonctions qui lui ont été données étaient chaque fois bien adaptées au réel, il saura probablement, ultérieurement, lui aussi s'adapter à des réalités mouvantes. Dans le cas contraire, il aura sûrement beaucoup plus de difficultés à effectuer les ajustements nécessaires, ce qui est dommage dans un monde destiné à évoluer de plus en plus vite.

Je ne voudrais pas avoir l'air de faire un plaidoyer à sens unique, justifiant toutes les attitudes des enfants et dénigrant systématiquement les parents : je pense que parents et enfants ne sont ni tout bons ni tout mauvais, ils sont humains, donc remplis de désirs souvent incompatibles. La difficulté, qui n'est pas mince, est d'organiser entre eux des règles qui permettent le meilleur équilibre de vie pour chacun, que ce soit dans la famille, le groupe, la nation... Or partout, sauf dans la famille, la violence physique est réglementée.

Cependant, les parents peuvent être victimes de contrariétés de toutes sortes, et le soir d'une journée fatigante et pleine de frustrations, une "taloche" peut partir plus vite qu'on ne voudrait : je ne crois pas qu'un tel phénomène, s'il est rare, non emprunt de brutalité excessive et s'il intervient dans des circonstances expliquées à l'enfant, soit vraiment néfaste. Il vaut mieux pouvoir faire autrement, mais si c'est vraiment impossible, il faut en parler et assumer sa part de responsabilité dans le conflit qui nous oppose à l'enfant : ce sera sûrement le meilleur moyen de lui apprendre à gérer plus tard ses conflits avec les autres.

Et lorsque certains parents ont eu le malheur de vivre, dans leur propre enfance, cette brutalité parentale, ils vont forcément être plus rapidement entraînés que les autres à la violence. Il faudrait qu'ils en soient informés, qu'ils n'en aient pas honte, qu'ils arrêtent de penser qu'ils ont eu des coups parce qu'ils étaient "mauvais" et qu'ils tentent d'écouter tout au fond d'eux l'enfant tendre qu'ils auraient pu être : il n'est peut-être pas inaccessible, et le retrouver leur permettrait sans doute de modifier leur comportement. Ces phénomènes mériteraient d'être systématiquement pris en charge dans les différentes instances où s'élaborent les actions de préventions envers l'enfance. Quelques-unes, mais trop peu, assument déjà très bien cette tâche.

IV

QUELLE EST LA LÉGALITÉ DES PUNITIONS CORPORELLES ?

Le droit romain antique reconnaissait au *pater familias* le droit de vie et de mort sur sa femme et ses enfants. Battre à mort son enfant était donc considéré comme légal. Nous avons vu plus haut que suivant les périodes, les conceptions concernant les châtiments corporels variaient et que ceux-ci, moins utilisés au Moyen Âge, refaisaient fortement surface entre le XV^e et le XVIII^e siècle pour régresser ensuite, avec semble-t-il, des résurgences dans les débuts de notre siècle. Quelles ont été les prises de position des législateurs face à ce problème ?

a - La loi française

Le code Napoléon, en 1804, dépassait à la fois le droit romain et le droit coutumier, en promulguant dans son article 309 une loi sur les coups et blessures qui n'a subi depuis que de légères modifications. Le fait de porter des coups sur autrui entraînait amendes et peines de réclusion plus ou moins importantes suivant les blessures occasionnées. Le fait de porter des coups n'entraînant pas de blessure notable était toutefois aussi sanctionné. Les peines étaient majorées pour des coups portés par des enfants sur leurs parents. Rien n'est dit de l'inverse ! Il faut noter toutefois que ce code voit disparaître les

peines assorties de châtiments corporels (pilon, écartellement sur la roue ou par quatre chevaux, bûcher, lapidation, écorchement, flagellation) dont l'usage était auparavant important. Les punitions encourues allant désormais de la tête tranchée en place publique à la réclusion, en passant par les travaux forcés plus ou moins longs, la déportation et les amendes.

Le "droit de correction paternelle" est un vocable qui prête à confusion. Introduit par l'article 375 du Code Napoléon, il a été supprimé en 1935. Il ne concernait pas le droit pour le père de battre son enfant, droit qui est toujours allé de soi mais n'est jamais mentionné dans les lois régissant les coups ; il s'agissait alors du droit, pour le père, de faire enfermer son enfant, sur simple demande de sa part, dans "une maison de correction" (où il recevra toutes sortes de punitions y compris corporelles). J'ai le souvenir, dans ma toute petite enfance, d'avoir entendu des parents menacer leur fils de le mettre dans une maison de correction, qui devait donc être encore opérationnelle peu avant la deuxième guerre mondiale !

La loi du 23.12.1958 (art. 309 à 312) poursuit la modernisation de la loi de 1804, qui avait déjà subi quelques ajouts en 1863 (introduisant la notion de "voie de fait" qui est alors assimilée à une violence directe, par exemple menacer avec une arme). Elle prévoyait :

- des violences légères (bousculer, secouer, cracher à la figure, arracher les cheveux, griffer, pousser à l'eau, jeter des corps durs ou des immondices), à punir de contraventions dites de quatrième classe ;
- des coups proprement dits qui n'avaient toujours pas besoin d'occasionner des blessures pour être punissables ; ils faisaient encourir des peines alliant amendes et emprisonnements, plus ou moins importantes selon les circonstances aggravantes :
 - préméditation ou guet-apens,
 - habitude,
 - sur des personnes hors d'état de se protéger (âge, infirmité...),
 - sur des victimes de moins de 15 ans,
 - par des personnes ayant qualité de père ou de mère ou d'ayant autorité.

Cette modification de la loi instaurait une protection de l'enfant.

La loi du 2.02.1981 revient un peu en arrière :

"Quiconque aura, volontairement, porté des coups à un enfant âgé de moins de quinze ans, ou aura commis à son encontre des vio-

lences ou voies de fait, à l'exclusion des violences légères, sera puni suivant les dispositions..." (les violences légères ne sont donc plus punies si exercées sur des enfants !)

La loi actuelle du 22.07.96, article 222-13 du nouveau Code pénal, oriente plus nettement son application vers des victimes particulières.

"Les violences ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ayant entraîné aucune incapacité de travail" sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende lorsqu'elles sont commises :

- 1° Sur un mineur de (moins de) 15 ans.
- 2° Sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse est apparente ou connue de leur auteur.
- 3° Sur un ascendant légitime ou naturel ou sur les pères ou mères adoptifs.
- 4° Sur un magistrat, un juré, un avocat, un officier public ou ministériel...
- 5° Sur un témoin, une victime ou une partie civile...
- 6° Par le conjoint ou le concubin de la victime.
- 7° Par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public...
- 8° Par plusieurs personnes...
- 9° Avec préméditation.
- 10° Avec usage ou menace d'une arme.

Les peines encourues sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 500 000 francs d'amende lorsque l'infraction définie au premier alinéa est commise, sur un mineur (de moins) de quinze ans, par un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou par toute autre personne ayant autorité sur le mineur...

Le délit de coups ou violences volontaires est constitué dès qu'il existe un acte volontaire de violence, quel que soit le mobile qui l'ait inspiré et alors même que son auteur n'aurait pas voulu causer le dommage qui en est résulté...

Les peines sont majorées lorsque les violences sont habituelles.

Les violences légères, évoquées au nouvel article R-624-1, ne sont considérées comme telles qu'à la condition que leur auteur n'ait blessé ni frappé personne, et sont toujours passibles d'une contravention de quatrième classe.

Quelques jurisprudences de la première moitié du siècle permettaient à l'enseignant d'user d'une "petite tape du revers de la main", ou d'un ligottage sur une chaise, à condition que les faits soient rares et non utilisés sous le coup de la colère !

Quant aux coups "ordinaires" portés dans les familles sur les enfants, il n'en est fait mention nulle part dans les textes de loi. Dans l'édition Litec 1994 du Droit civil, à la page 494 on peut simplement lire : "Les usages tolèrent encore au profit des parents, mais non des enseignants, un droit raisonnable de correction corporelle – au-delà de quoi commence le délit de coups et blessures." Où passe la limite du "raisonnable" ? On n'a pas voulu le préciser.

Il aurait été facile, se référant strictement à la loi, de considérer que les punitions corporelles étaient interdites dans les familles. Mais il ne semble pas que cette loi ait jamais été interprétée dans ce sens, sauf cas de "maltraitance" où les punitions familiales entraînaient des blessures graves. Nous nous trouvons là devant un *vide juridique* : le législateur, qui sait si bien envisager, dans toutes sortes de lois très subtilement explicites, des cas de figures extrêmement diversifiés, n'a pas voulu ici prendre parti. Nous sommes bien toujours devant un tabou.

b - L'usage français réel des châtiments corporels

Ces tabous que nous avons plusieurs fois évoqués sont tels qu'il est très difficile de savoir exactement ce qui se passe dans les foyers.

Jean Ormezzano évaluait en 1962 qu'une famille sur trois avait un martinet. En 1977 elles n'étaient plus qu'une sur cinq et en 1988 il ne trouvait plus de martinet dans les drogueries de quartier... mais ceux-ci réapparaissaient, multicolores, dans les grandes surfaces. De plus, la fabrication paraissait stable : 300 000 par an pour 800 000 naissances. Mais il y aurait une utilisation notable dans les sex-shops... Serait-elle en rapport avec les systèmes éducatifs ? Cet auteur note par ailleurs que dans une même population, il y a deux fois moins de coups donnés par les parents que de coups reçus par les enfants (ouvrage cité en (8)) !

Bernard Douet interroge en 1990 des maîtres du primaire qui avouent à 44 % donner quelquefois des fessées... Leurs élèves, eux, affirment à 90 % en recevoir (ouvrage cité en (8)).

Les jeunes, s'ils ont été "bien" battus (on ne dit jamais une mauvaise mais une bonne fessée, une bonne raclée, une bonne dégelée, une bonne trempe, une bonne beigne), ont beaucoup de mal à le reconnaître devant des adultes en position de parents. Dans mon étude, la force et la fréquence des coups se trouvent minorées dans le groupe que j'ai moi-même interviewé, en comparaison du groupe qui a rempli seul les questionnaires. Bien que la population des accidentés ne soit pas représentative de l'ensemble de la population des jeunes français, on peut quand même être effaré de les voir subir pour 27 % d'entre eux des coups forts et fréquents et pour 24 % des coups après 17 ans.

Marie Choquet et ses collaborateurs, en 1994, chez 12 391 jeunes de 11 à 19 ans, observent que 20 % des garçons subissent des violences physiques (ouvrage cité en (11)).

c - La loi suédoise

En 1979, année internationale de l'enfance, la Suède donne l'exemple : elle promulgue *la première loi au monde qui interdise de battre les enfants* : "les enfants ont droit aux soins, à la sécurité et à une bonne éducation. Les enfants doivent être traités avec respect pour leur personne et leur individualité et ne peuvent pas être l'objet de punitions corporelles ou d'autres traitements humiliants."

Cette loi n'a sûrement pas changé les comportements du jour au lendemain. Elle fut elle-même l'aboutissement d'une lente et progressive prise de conscience. Les suédois notaient en 1965 que 53 % d'entre eux considéraient les punitions corporelles comme étant indispensables, ils n'étaient plus que 30 % en 1970, et 11 % en 1995.

Un bel exemple à suivre puisque les enfants suédois ne semblent pas être pires que les autres, et que la route suédoise est la moins meurtrière de tous les pays tenant une comptabilité des pertes routières en vies humaines. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que les trois pays de la Communauté européenne qui arrivaient de très loin en tête de la mortalité routière en 1987 venaient de sortir récemment de la dictature. Ils ont depuis fait de gros progrès.

d - La Convention internationale des droits de l'enfant

Après la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 (que la France avait devancée dès 1789), l'assemblée générale des Nations unies adopte en 1959 une Déclaration des droits de l'enfant. Mais ce n'est qu'en 1989 qu'une Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant va être ratifiée peu à peu par cent quatre-vingt pays.

L'article 19 de cette convention précise que "l'enfant doit être protégé contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation."

Et l'article 31 ajoute que "l'enfant doit être libre de pouvoir s'informer", en particulier d'être tenu au courant des textes de lois qui le protègent et de l'existence d'un Tribunal international des droits de l'enfant siégeant à Montréal.

Ces textes de loi concernent évidemment en tout premier lieu les cas, qui ne sont pas en France les plus nombreux (mais qui sont nombreux), où des parents exercent vis-à-vis de leurs enfants des sévices notables, parents en difficultés psychiques qu'il faut prendre en charge tout autant que leurs enfants.

Mais la plupart des parents utilisent, au moins de temps en temps, les punitions corporelles. C'est parce que de plus en plus d'éducateurs, de psychologues, de médecins, d'intervenants sociaux, sont persuadés tout au moins de leur inutilité, et pour certains (comme moi maintenant) de leur nuisance, que de gros efforts pédagogiques doivent être faits pour apprendre aux parents à devenir des éducateurs.

V

LE CERCLE VICIEUX DE LA VIOLENCE

Nous avons vu que les plus accidentés des jeunes interviewés étaient les plus battus, mais avaient aussi les parents élevés les plus durement et souvent dans des dictatures. Nous les avons découverts pratiquant des sports plutôt violents, jouant préférentiellement avec des armes et étant souvent victimes de maladies sérieuses. N'a-t-on pas l'impression d'être spectateurs d'un cercle infernal de la violence, tournant sans fin ?

Les résultats de mon travail concordent tout à fait avec les observations de certains historiens, sociologues, psychologues. Il y a concomitance flagrante entre les gouvernements autoritaires, le patriarcat, et l'importance des coercitions corporelles utilisées par l'Etat et les familles.

L'histoire des châtiments corporels, tels qu'ils se sont succédés à travers les âges, peut laisser supposer qu'ils se retrouvent avec prédilection dans les périodes où les pouvoirs deviennent les plus contraignants, les plus autoritaires voire les plus fascistes.

Ne serait-il pas temps de tenter de rompre ce cycle ? Ce ne sont pas les enfants qui vont régler ce problème qu'aucun adulte n'a pu maîtriser jusqu'alors. Les adultes ne pourraient-ils pas essayer, en commençant par faire l'effort de supprimer les punitions corporelles, de rompre ce cercle de la violence, comme cela vient d'être fait en Suède ?

En France, les dernières décénies virent évoluer les pédagogies vers plus de compréhension, plus de respect pour l'enfant, plus d'éducation que de coercition. Je crains de repérer en filigrane une remise en question de ce désir d'éduquer les enfants, c'est-à-dire de les rendre autonomes et responsables, lorsque j'entends critiquer à tort "le Spock" comme l'instigateur de "l'absence de limites" par des gens qui ne l'ont probablement pas lu. Je le crains parce que cela risque de porter les germes d'un nouvel autoritarisme, d'une majoration de la violence intra-familiale débouchant sur une exacerbation de la violence générale, alors qu'il faut au contraire tout faire pour tenter de calmer le jeu. Pas avec de la démagogie, pas avec le laisser-tout-faire, mais encore moins avec une paresse parentale qui se camouflerait derrière des slogans pré-établis. De gros efforts sont à fournir de la part de tous, mais nombreux sont ceux qui en font déjà d'énormes pour améliorer leur travail, leurs performances sportives ou culturelles, leurs aptitudes diverses. Je suis sûre qu'ils sont tout aussi capables d'améliorer leurs performances d'éducateurs si les informations qu'on leur donne sont de bonne qualité et bien mises en scène.

Nous arrivons, avec cette évocation de la mise en scène de certains savoirs, au rôle que pourrait jouer la télévision en multipliant saynètes ou films qui montreraient avec humour et intelligence comment faire évoluer des situations familiales difficiles. Au lieu de cela, (à part de courts moments sur de rares chaînes), nous avons des scènes de violence permanentes dont certains nous disent qu'elles sont cathartiques. Je le voudrais bien, mais quand je regarde un film très érotique, je n'ai pas l'impression qu'il évacue ma libido ! Quant aux films de violence, on me dit que les méchants y étant toujours punis, les messages sont moraux et laissent les spectateurs retrouver le calme au mot "fin" puisque les bons sont récompensés. Mais l'identification aux bons est-elle évidente pour des "gosses" qu'on culpabilise toute la journée en les frappant ? Ils doivent au contraire se considérer comme méchants, s'identifier aux vilains qui semblent toujours réussir pendant une partie du film, et rester sur leurs frustrations, avec une violence intérieure majorée en fin de projection. Est-ce que par ailleurs, l'abus total qui est fait des scènes violentes, fictives ou non, ne donne pas à nos enfants une image fautive de la vie qui peut entraîner les plus malchanceux, ceux qui n'ont pas chez eux la compensation d'une vie de famille calme et tendre, vers un vrai délire paranoïaque en les convainquant que l'horreur est en permanence au coin de la rue ?

Conclusion

Conclusion

Les résultats que je publie ont été obtenus à l'issue d'une recherche qui, portant sur trois cents sujets, visait à déterminer si le système éducatif dans lequel ils avaient été plongés tout au long de leur enfance puis de leur adolescence pouvait avoir favorisé chez eux une propension aux accidents. Ces résultats permettent d'affirmer qu'une relation forte existe entre le fait d'avoir reçu une éducation dans laquelle les punitions corporelles étaient coutumières et la tendance à avoir des accidents à répétition. *L'accident*, surtout s'il se répète, pourrait donc prendre valeur de *symptôme d'un système éducatif préjudiciable à l'enfant*.

Par ailleurs, des informations débouchant sur des concepts un peu nouveaux n'ont été données que parce qu'elles se manifestaient dans mon échantillon de population avec un certain poids statistique ; elles présentent des intérêts tout particuliers et amènent à formuler quelques hypothèses :

– Le parallélisme noté entre les accidents et certaines maladies, atteintes organiques corrélées toutes deux aux sévices corporels, pourraient conduire à considérer ces atteintes comme des maladies "sociosomatiques".

– Les plus battus des interviewés étaient aussi les plus sportifs, mais préférentiellement dans la pratique de la boxe ou du football : ces remarques, vérifiées sur une grande échelle, pourraient peut-être déboucher sur des essais de prévention de la violence associée à certaines pratiques sportives.

– Une appétence toute particulière pour les jeux avec des armes a été observée chez les enfants les plus battus : ne peut-on se demander si ces goûts persisteront ou non à l'âge adulte ?

– Des rapports ont été entrevus, entre le fait d'être élevé dans un pays dont le régime gouvernemental est dictatorial et celui d'exercer une dictature sur sa famille, cette dictature se caractérisant le plus souvent par l'usage intensif de sévices corporels ; n'y a-t-il pas là formation d'un cercle vicieux, la violence étatique entraînant la violence familiale, elle-même recréant alors les conditions de l'entretien de cette violence et de l'acceptation de ce type de gouvernement ?

Notre siècle, avec ses progrès fulgurants dans les domaines les plus variés, avec ses promesses, pour le siècle prochain, d'abordage sur Mars à des prix faramineux, n'a pas le moins du monde progressé dans la maîtrise de la violence. Au contraire, ce problème n'étant pas du tout résolu, et la puissance des techniques se démultipliant sans cesse, on peut craindre les pires carnages : les routes, les stades, la sophistication progressive des sports, leur dangerosité, jouent le rôle de terrains militaires dans les pays "en paix" ; quant aux autres pays, on n'ose à peine imaginer leur devenir.

J'aimerais que ce travail s'inscrive dans la lignée de ce que certains cherchent à dire depuis quelques temps, à savoir que la violence naît de la violence et que ce cercle infernal ne peut être rompu qu'à sa base, c'est-à-dire dans la famille. Mais chaque famille vit dans une société dont elle reproduit en grande partie le modèle. Peut-être serait-il bon que l'exemple vienne d'en haut et que le législateur se situe nettement par rapport à ce problème : en faisant une "*loi spécifique qui interdise de battre les enfants,*" comme il est interdit de porter des coups sur les adultes. Cette nouvelle législation aurait pour première conséquence de poser clairement le problème, de susciter des débats et d'apprendre aux nombreux parents qui croient le contraire que les coups ne sont pas bénéfiques ; ensuite, cela permettrait de faire savoir aux enfants qu'ils n'ont pas à se laisser battre et qu'ils ont le droit d'adopter une position critique par rapport à cette attitude parentale, voire de s'en plaindre.

Ce n'est pas le fait de les interdire qui fera du jour au lendemain disparaître les punitions corporelles, et ce ne sont pas non plus les peines encourues qui seront dissuasives. Je ne vois pas comment l'emprisonnement pourrait faire évoluer les difficultés de certains parents à maîtriser une violence qui les submerge. D'autres formes de réparation au préjudice causé à leur enfant et de prévention des récidives pourraient être imaginées. Légiférer sur ce thème serait la seule façon pour un pays qui se veut "civilisé" de prendre position haut et fort sur cet aspect de la vie en société et, cette position étant

bien affirmée, d'être certain qu'aucun de ses ressortissants ne sera censé l'ignorer. Depuis la promulgation dans leur pays, en 1979, de la loi interdisant de battre les enfants, les suédois ont évolué de façon tout à fait encourageante.

Il faudrait parallèlement enseigner aux parents comment régler sans violence physique leurs conflits familiaux internes. Dix années minimum de scolarité, quinze à vingt souvent, s'achèvent sans que rien n'ait été appris ni même discuté en milieu scolaire sur le sujet. Le moindre métier demande de longs apprentissages ; on forme sur plusieurs années des puéricultrices qui n'auront à s'occuper que temporairement d'enfants d'une petite tranche d'âge, alors que des parents, qui auront à régler des problèmes difficiles avec des enfants d'âges différents et tout au long de leur maturation, ne reçoivent aucun enseignement. On dit toujours qu'être un bon père ou une bonne mère, c'est instinctif : je pense que ce n'est pas forcément vrai. Cet instinct-là, confronté à une éducation satisfaisante, fera probablement de nous des parents très acceptables. Mais il semble bien que certains types d'éducation puissent pervertir nos instincts et faire de nous, plus facilement qu'on veut le croire, des tortionnaires ou des abandonniques..

L'école devrait avoir la double mission d'instruire et d'éduquer. Car l'égalité des chances est encore beaucoup plus fortement liée à la qualité de nos comportements qu'à la quantité de nos savoirs. Un jeune provocateur, dont le comportement est lié aux coercitions féroces qu'il a dû subir, ne supportera jamais la moindre contrainte hiérarchique tant qu'il n'aura pas pu vivre autre chose avec d'autres éducateurs et qu'il n'aura pas été déculpabilisé (ce qui ne veut pas dire déresponsabilisé) d'être ce qu'il est ; il lui sera impossible de s'insérer dans quelque système productif que ce soit.

Des savoirs existent sur la façon dont s'établissent les relations humaines. Pourquoi ne sont-ils pas transmis pendant la période scolaire ? J'ai pendant de longues années dû acquérir dans les moindres détails une foule de connaissances inutiles pour satisfaire aux exigences d'examineurs, obsessionnels souvent, sadiques parfois. Mais on ne m'a pratiquement rien appris dans les circuits officiels sur les relations humaines. Comment les parents, simplement parce qu'il arrive à l'état adulte, seraient-ils censés avoir acquis ces connaissances ?

Certains de ces parents, ayant eux-même vécu des expériences difficiles qu'ils reproduisent sans pouvoir faire autrement,

feraient grandement bénéficier leur enfant en difficulté d'une mise en pension, dont les frais, proportionnellement aux revenus parentaux, pourraient être pris en charge par la société. J'ai montré comment le chômage actuel interdit aux jeunes de fuir rapidement un domicile pathogène. Il y a vraiment là une mesure de sauvetage à mettre sur pied le plus rapidement possible. Françoise Dolto demandait déjà en 1988 : "Le problème prioritaire est de permettre aux jeunes de se rendre indépendants de leurs parents de manière licite. L'émancipation devrait pouvoir être accordée à quatorze ans (...) L'internat pour tous [ces émancipés] serait assuré par la mise en place d'un système d'hôtellerie élémentaire installé dans les bâtiments scolaires (40)."

Il nous faut par ailleurs améliorer très rapidement la qualité de nos informations et développer notre esprit critique : les facilités actuelles de communication, qui vont croître de façon exponentielle dans les années à venir, font courir le risque de gigantesques désinformations. Les groupes humains qui ont traversé le XX^e siècle se sont trop aisément et trop gravement contenté d'exploiter des hypothèses sans en exiger de confirmations ; les résultats sont ceux que l'on connaît. Les idéologies, les sectes, l'intégrisme, l'irrationnel, les solutions toutes faites que tout un chacun propose, ne font que perpétuer ces défauts. Et l'on peut craindre le retour, en période socio-économique difficile, d'un autoritarisme arbitraire et fascisant.

J'ai ébauché une modeste recherche dans l'espoir que le parti pris du XXI^e siècle sera celui de l'intelligence, c'est-à-dire de l'intérêt bien compris de l'humanité. J'ai tenté de faire, après d'autres, un petit pas dans le domaine de la connaissance des phénomènes inducteurs de violence, parce que je suis persuadée que ces phénomènes ne sont pas inéluctables, que l'homme n'est pas foncièrement mauvais (ni foncièrement bon), mais que les circonstances qui favorisent l'organisation et l'expression de tendances dangereusement agressives mériteraient d'être explorées beaucoup plus largement qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour. L'élaboration de connaissances précises dans ce domaine permettrait sans doute d'établir une meilleure prévention des explosions de violence qui se manifestent un peu partout. On peut parier que ce sera payant. Et ce pari est sans risque et peu coûteux.

(40) Dolfo F. : *La cause des adolescents*, Paris, Laffont, 1988, page 230.

L'étude de la genèse des conflits qui éclatent entre pays voisins, mais aussi entre ethnies d'un même pays, entre pratiquants d'une même religion, entre amateurs d'un même sport, entre utilisateurs d'une même route, entre membres d'une même famille, mériterait bien qu'on lui consacre autant d'argent qu'à n'importe quelle épidémie. La plupart des maladies, grâce aux connaissances acquises peu à peu et assez récemment, connaissent des possibilités de préventions et de soins inimaginables il y a seulement quelques dizaines d'années. Pourquoi la violence, cette maladie de la relation, ne pourrait-elle pas suivre le même chemin ?

Annexes

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITÈRES
Intervalles de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Age moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE			TOTAL SUR ROUTE			TOTAL TOUS ACCIDENTS					
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	Fréquence moyenne d'accidents (nb/an)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)			
300 ENQUÊTÉS	24,4		2,05			1,44			0,162					
CRITÈRES ÉDUCATIFS														
C'OUPE														
1. Coups reçus du père														
nuls	24,9	56	1,41	1,44	1,02	1,80	1,30	0,65	1,13	1,48	0,129	0,085	0,106	0,152
légers et rares	23,1	80	1,80	1,49	1,46	2,14	1,31	0,66	1,16	1,46	0,151	0,083	0,132	0,170
légers et fréquents	22,8	5	3,00	3,63	0,63	6,63	1,40	0,80	0,60	2,20	0,205	0,201	0,004	0,406
forts et rares	25,1	71	2,31	2,09	1,81	2,81	1,43	0,75	1,25	1,61	0,170	0,108	0,144	0,196
forts et fréquents	24,4	63	2,40	1,94	1,91	2,89	1,67	0,98	1,42	1,92	0,185	0,116	0,156	0,214
père absent		13												
2. Coups reçus de la mère														
nuls	23,9	81	1,68	1,69	1,30	2,06	1,33	0,59	1,20	1,46	0,149	0,101	0,126	0,172
légers et rares	23,9	128	1,95	1,75	1,64	2,26	1,41	0,75	1,30	1,56	0,159	0,100	0,141	0,177
forts et rares	24,9	18	1,89	1,52	1,15	2,63	1,39	0,95	0,93	1,85	0,152	0,120	0,094	0,210
légers et fréquents	24,7	19	3,00	2,26	2,27	3,73	1,42	0,71	1,19	1,65	0,198	0,106	0,164	0,232
forts et fréquents	28,0	22	2,18	2,21	1,22	3,14	1,82	1,27	1,27	2,37	0,154	0,111	0,106	0,202
mère absente		2												
3. Total des coups reçus														
nuls	24,5	31	1,35	1,51	0,80	1,90	1,32	0,59	1,10	1,54	0,130	0,086	0,099	0,161
légers et rares	23,4	91	1,70	1,50	1,38	2,02	1,30	0,65	1,16	1,44	0,147	0,086	0,129	0,165
légers et fréquents	22,2	16	3,06	2,28	1,88	4,24	1,31	0,68	0,96	1,66	0,210	0,135	0,140	0,280
forts et rares	24,6	35	1,91	1,81	1,42	2,40	1,39	0,73	1,19	1,59	0,153	0,107	0,124	0,182
forts ou lég. fréq.	24,1	71	2,17	1,99	1,69	2,65	1,33	0,72	1,16	1,50	0,167	0,117	0,139	0,195
forts et fréquents	25,3	78	2,45	2,10	1,97	2,93	1,64	0,93	1,43	1,85	0,181	0,106	0,157	0,205
rare	23,9	146	1,78	1,63	1,51	2,05	1,33	0,69	1,22	1,44	0,149	0,094	0,133	0,165
fréquent	24,9	111	2,54	2,13	2,13	2,95	1,59	0,91	1,42	1,76	0,184	0,117	0,162	0,206
légers	23,3	107	1,91	1,71	1,58	2,24	1,30	0,66	1,17	1,43	0,156	0,097	0,137	0,175
forts	25,1	150	2,25	2,01	1,92	2,58	1,55	0,87	1,41	1,69	0,170	0,111	0,152	0,188
4. Âge d'arrêt des coups														
avant 17 ans	24,6	145	1,91	1,66	1,63	2,19	1,39	0,70	1,27	1,51	0,152	0,091	0,137	0,167
après 17 ans	24,4	49	3,00	2,39	2,31	3,69	1,80	1,11	1,48	2,12	0,221	0,136	0,182	0,260
avant 14 ans	24,5	90	1,92	1,71	1,56	2,21	1,37	0,64	1,23	1,51	0,153	0,094	0,133	0,173
avant 15 ans	24,4	123	1,85	1,62	1,56	2,14	1,33	0,61	1,22	1,44	0,148	0,088	0,132	0,164
après 15 ans	24,9	71	2,80	2,27	2,26	3,34	1,78	1,09	1,32	2,04	0,207	0,129	0,176	0,230
5. Injuré par														
personne	23,8	126	2,02	1,96	1,67	2,37	1,43	0,72	1,30	1,56	0,164	0,100	0,146	0,182
1 ou 2 parents	24,3	50	2,16	1,77	1,65	2,67	1,54	0,98	1,26	1,82	0,171	0,106	0,141	0,201
ÉPOQUE														
6. Année de naissance de l'accidenté														
nés avant 1962	33,2	41	1,75	1,76	1,19	2,31	1,53	0,74	1,30	1,76	0,124	0,086	0,097	0,151
nés de 62 à 67	27,1	88	1,84	1,99	1,41	2,77	1,41	0,85	1,23	1,59	0,133	0,092	0,113	0,153
nés de 68 à 72	22,0	114	2,31	1,97	1,94	2,68	1,47	0,87	1,31	1,63	0,184	0,109	0,163	0,205
nés après 1972	18,5	57	2,05	1,69	1,60	2,50	1,39	0,69	1,21	1,57	0,187	0,111	0,157	0,217
7. Père né														
avant 1939	26,7	112	1,91	1,78	1,57	2,25	1,33	0,74	1,19	1,47	0,137	0,086	0,121	0,153
de 39 à 45	23,2	74	2,01	1,98	1,35	2,47	1,49	0,81	1,30	1,68	0,168	0,105	0,143	0,193
après 1945	20,8	54	2,24	1,86	1,73	2,75	1,52	0,86	1,28	1,76	0,196	0,127	0,161	0,231
8. Mère née														
avant 1939	27,8	81	1,63	1,58	1,28	1,98	1,37	0,80	1,19	1,55	0,120	0,074	0,103	0,137
de 39 à 45	24,3	89	2,25	2,21	1,76	2,74	1,46	0,78	1,29	1,63	0,172	0,116	0,147	0,197
après 1945	20,1	66	2,14	1,82	1,79	2,49	1,44	0,77	1,27	1,61	0,188	0,108	0,163	0,211

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalles de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE			TOTAL SUR ROUTE			TOTAL TOUS ACCIDENTS					
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	Fréquence moyenne d'accidents (nb/han)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)			
300 ENQUETÉS	24,4		2,05			1,44			0,162					
LIEUX DE VIE														
<i>9. Déménagements</i>														
aucun	24,7	55	2,09	1,77	1,61	2,57	1,54	1,03	1,26	1,82	0,159	0,093	0,134	0,184
1 à 3	24,8	167	2,10	2,05	1,78	2,42	1,41	0,78	1,29	1,53	0,163	0,110	0,146	0,180
plus de 3	24,4	50	1,90	1,84	1,37	2,43	1,44	0,78	1,22	1,66	0,168	0,115	0,135	0,201
<i>10. Type de maison</i>														
gd ensemble	23,3	48	2,00	1,77	1,48	2,52	1,32	0,72	1,11	1,53	0,156	0,097	0,128	0,184
pavillon	25,2	59	2,24	2,42	1,60	2,88	1,43	0,70	1,25	1,61	0,164	0,122	0,132	0,196
immeuble	24,8	51	2,20	1,98	1,64	2,76	1,51	0,94	1,24	1,78	0,168	0,108	0,137	0,199
alterne	23,8	49	2,00	1,83	1,47	2,53	1,63	1,02	1,34	1,92	0,183	0,121	0,148	0,218
<i>11. Lieu de vie</i>														
campagne	24,8	27	1,48	1,69	0,82	2,14	1,22	0,63	0,97	1,47	0,129	0,112	0,085	0,173
grande ville	24,3	71	2,06	2,01	1,58	2,54	1,42	0,74	1,24	1,60	0,164	0,113	0,137	0,191
petite ville	24,7	65	2,27	2,28	1,70	2,84	1,57	0,90	1,35	1,80	0,169	0,108	0,142	0,196
alterne	24,3	33	2,09	1,58	1,53	2,65	1,58	1,10	1,19	1,97	0,186	0,109	0,147	0,225
<i>12. Pension</i>														
non	24,6	122	1,79	1,83	1,46	2,12	1,45	0,85	1,30	1,60	0,145	0,099	0,127	0,163
oui	24,8	59	2,47	1,86	1,98	2,96	1,47	0,89	1,24	1,70	0,186	0,111	0,157	0,215
<i>13. Gardé bébé par</i>														
grand-mère	25,3	45	1,67	2,10	1,04	2,30	1,31	0,59	1,13	1,49	0,130	0,096	0,101	0,159
mère	24,6	156	1,97	1,75	1,69	2,25	1,42	0,77	1,30	1,54	0,157	0,098	0,141	0,173
crèche	22,2	13	2,23	1,19	1,54	2,92	1,23	0,42	0,99	1,47	0,171	0,072	0,129	0,213
nourrice	24,0	53	2,09	1,69	1,62	2,56	1,57	0,94	1,31	1,83	0,177	0,108	0,147	0,207
<i>14. Vacances enfant</i>														
famille	24,3	175	1,83	1,72	1,57	2,09	1,38	0,73	1,27	1,49	0,151	0,101	0,136	0,166
colo	24,3	92	2,30	1,90	1,90	2,70	1,52	0,89	1,33	1,71	0,177	0,105	0,155	0,199
<i>15. Vacances adolescent</i>														
famille	25,4	106	1,85	1,78	1,50	2,20	1,36	0,71	1,22	1,50	0,144	0,092	0,126	0,162
copains	23,1	77	1,99	2,01	1,53	2,45	1,47	0,79	1,29	1,65	0,170	0,118	0,143	0,197
colo	23,9	66	2,26	1,96	1,77	2,75	1,45	0,74	1,27	1,63	0,171	0,106	0,145	0,197
<i>16. Divorce des parents</i>														
non	24,7	208	2,02	1,90	1,76	2,28	1,44	0,75	1,34	1,54	0,158	0,101	0,144	0,172
oui	23,8	86	2,13	1,94	1,71	2,55	1,35	0,68	1,20	1,50	0,170	0,113	0,145	0,195
<i>17. Voit autre parent</i>														
oui	23,4	38	2,00	2,06	1,32	2,68	1,32	0,76	1,07	1,57	0,164	0,128	0,122	0,206
non	24,9	45	2,25	1,97	1,66	2,84	1,59	0,96	1,30	1,88	0,183	0,110	0,150	0,216
<i>18. Rupture affective</i>														
non	24,2	139	1,88	1,54	1,62	2,14	1,39	0,75	1,26	1,52	0,153	0,091	0,138	0,168
après 7 ans	24,3	73	2,15	2,12	1,65	2,65	1,32	0,67	1,16	1,48	0,163	0,115	0,136	0,190
avant 7 ans	25,2	53	2,25	1,95	1,71	2,79	1,58	0,90	1,33	1,83	0,177	0,107	0,147	0,207
ORIGINES														
<i>19. Père élevé</i>														
gentiment	23,8	38	1,26	1,76	0,68	1,84	1,32	0,61	1,12	1,52	0,122	0,100	0,089	0,155
durement	25,2	88	2,27	1,83	1,88	2,66	1,49	0,79	1,32	1,66	0,174	0,110	0,150	0,198
<i>Mère élevée</i>														
gentiment	23,6	68	1,68	1,71	1,26	2,10	1,29	0,64	1,13	1,45	0,142	0,094	0,120	0,165
durement	24,7	58	2,40	2,28	1,80	3,00	1,45	0,70	1,27	1,64	0,178	0,113	0,148	0,208
<i>Parents élevés</i>														
gentiment	23,1	14	1,00	1,78	0,41	1,59	1,43	0,73	1,03	1,83	0,118	0,072	0,078	0,158
durement	24,5	36	2,44	1,96	1,78	3,10	1,47	0,73	1,22	1,71	0,181	0,098	0,148	0,214
<i>20. Prénom de</i>														
gd-mère mater.	19,0	2	2,00	2,00	-2,00	6,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,153	0,098	-0,043	0,349
gd-père paternel	24,2	31	1,81	1,84	1,14	2,48	1,48	0,91	1,15	1,81	0,156	0,113	0,115	0,197
personne	24,9	142	2,13	2,04	1,79	2,47	1,45	0,75	1,32	1,58	0,169	0,111	0,150	0,188
2 gd-pères	22,9	19	2,11	1,59	1,36	2,86	1,58	0,88	1,17	1,99	0,170	0,095	0,095	0,215

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalle de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS				
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/an)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44					0,162			
21. Prénom de															
gd-mère mater.	19,0	2	2,00	2,00	- 2,00	6,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,153	0,098	- 0,043	0,349	
gd-père paternel	24,2	31	1,81	1,84	1,14	2,48	1,48	0,91	1,15	1,81	0,156	0,113	0,115	0,197	
personne	24,9	142	2,13	2,04	1,79	2,47	1,45	0,75	1,32	1,58	0,169	0,111	0,150	0,188	
2 gd-pères	22,9	19	2,11	1,59	1,36	2,86	1,58	0,88	1,17	1,99	0,170	0,095	0,095	0,215	
22. Pays des gds parents															
différent	23,6	64	1,74	2,04	1,23	2,25	1,49	0,94	1,25	1,73	0,162	0,119	0,132	0,192	
même	24,9	163	2,17	1,93	1,87	2,47	1,48	0,84	1,35	1,61	0,166	0,105	0,150	0,182	
Émigrés															
père	24,5	33	1,35	1,51	0,82	1,88	1,63	1,08	1,25	2,01	0,138	0,093	0,105	0,171	
1 ou 2 parents	23,6	93	1,87	1,91	1,47	2,27	1,42	0,81	1,25	1,59	0,157	0,101	0,136	0,178	
2 parents	23,0	46	2,04	1,76	1,52	2,56	1,39	0,64	1,20	1,58	0,163	0,091	0,136	0,190	
aucun parents	25,1	163	2,27	1,99	1,96	2,58	1,49	0,86	1,35	1,63	0,171	0,111	0,154	0,188	
mère	23,4	14	2,43	2,72	0,92	3,94	1,07	0,26	0,93	1,21	0,182	0,136	0,107	0,257	
PARENTS															
23. Âge père à naissance															
vieux	24,3	33	1,35	1,51	0,82	1,88	1,63	1,08	1,25	2,01	0,138	0,093	0,105	0,171	
jeune	25,1	60	1,97	2,10	1,42	2,52	1,57	0,90	1,34	1,80	0,166	0,118	0,135	0,197	
24. Âge mère à naissance															
vieux	24,4	47	1,70	1,64	1,22	2,18	1,28	0,83	1,04	1,52	0,128	0,075	0,106	0,150	
jeune	24,9	74	1,91	1,55	1,55	2,27	1,47	0,79	1,29	1,65	0,160	0,102	0,136	0,184	
25. Religion															
2 parents	23,6	50	1,78	1,83	1,26	2,30	1,61	0,99	1,33	1,89	0,147	0,097	0,119	0,175	
aucun	24,3	164	2,07	1,89	1,77	2,37	1,38	0,72	1,27	1,49	0,164	0,106	0,147	0,181	
mère	24,0	45	2,31	1,84	1,76	2,86	1,51	0,81	1,27	1,75	0,179	0,111	0,146	0,212	
26. Méier du père															
cadre sup.	25,1	32	1,55	1,34	1,07	2,03	1,35	0,65	1,12	1,58	0,136	0,079	0,108	0,164	
ouvrier	25,0	61	2,08	2,26	1,50	2,66	1,51	0,80	1,30	1,72	0,158	0,098	0,133	0,183	
artis. commerc.	24,0	63	2,21	1,94	1,72	2,70	1,31	0,56	1,17	1,45	0,164	0,091	0,141	0,187	
employé	24,6	56	2,09	1,42	1,71	2,47	1,57	1,05	1,29	1,85	0,172	0,108	0,143	0,201	
cadre moyen	24,3	50	2,30	2,10	1,70	2,90	1,41	0,75	1,20	1,62	0,175	0,133	0,137	0,213	
27. Méier de la mère															
mère au foyer	24,7	87	1,73	1,47	1,41	2,05	1,34	0,78	1,17	1,51	0,145	0,090	0,126	0,164	
employée	24,7	69	1,99	2,58	1,36	2,62	1,50	0,78	1,31	1,69	0,162	0,100	0,138	0,186	
cadre supérieur	21,0	5	1,40	0,80	0,60	2,20	1,40	0,80	0,60	2,20	0,163	0,094	0,069	0,257	
mère travaille	24,3	213	2,18	2,05	1,90	2,46	1,48	0,83	1,37	1,59	0,168	0,110	0,153	0,183	
artis. commerc.	23,3	29	2,38	1,99	1,63	3,13	1,31	0,59	1,09	1,53	0,170	0,090	0,136	0,204	
cadre moyen	23,1	42	2,41	2,20	1,72	3,10	1,49	0,77	1,25	1,73	0,184	0,130	0,143	0,225	
service	25,5	34	2,82	2,86	1,82	3,82	1,68	0,99	1,34	2,02	0,196	0,128	0,151	0,241	
28. Diplôme du père															
aucun	24,7	112	2,09	2,19	1,67	2,51	1,38	0,70	1,25	1,51	0,153	0,099	0,134	0,172	
BAC	24,0	41	1,83	2,01	1,19	2,47	1,40	0,66	1,19	1,61	0,159	0,111	0,124	0,194	
CE, BE	26,7	32	2,03	1,33	1,55	2,51	1,58	0,87	1,27	1,89	0,167	0,079	0,139	0,195	
29. Diplôme de la mère															
aucun	24,8	107	2,12	2,19	1,69	2,55	1,40	0,72	1,26	1,54	0,155	0,104	0,135	0,175	
BAC	22,5	32	2,25	2,30	1,42	3,08	1,66	0,85	1,35	1,97	0,191	0,139	0,141	0,241	
CE, BE	25,2	43	1,79	1,34	1,38	2,20	1,43	0,98	1,13	1,73	0,153	0,079	0,128	0,177	
30. Maladie du père															
pas	24,4	133	1,98	1,77	1,67	2,29	1,42	0,71	1,30	1,54	0,161	0,100	0,144	0,178	
un peu	23,8	78	2,06	1,98	1,61	2,51	1,37	0,82	1,18	1,56	0,155	0,092	0,134	0,176	
beaucoup	25,1	37	2,19	1,80	1,59	2,79	1,46	0,86	1,17	1,75	0,167	0,113	0,139	0,205	
31. Maladie de la mère															
pas	24,4	158	1,85	1,87	1,55	2,15	1,38	0,68	1,27	1,49	0,145	0,088	0,131	0,159	
un peu	24,2	74	2,20	1,65	1,81	2,59	1,38	0,71	1,21	1,55	0,170	0,098	0,147	0,193	
beaucoup	24,2	31	2,45	2,03	1,71	3,19	1,81	1,20	1,38	2,25	0,215	0,136	0,165	0,265	

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalles de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/van)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
32. Partage d'activités avec père														
non	24,3	80	1,85	1,73	1,46	2,24	1,39	0,64	1,25	1,53	0,155	0,097	0,133	0,177
oui	24,6	95	2,11	1,71	1,76	2,46	1,53	0,96	1,33	1,73	0,163	0,101	0,142	0,184
33. Partage d'activités avec mère														
non	24,8	108	1,98	1,65	1,66	2,30	1,48	0,82	1,32	1,64	0,159	0,094	0,141	0,177
oui	23,9	63	1,97	1,83	1,51	2,43	1,47	0,86	1,25	1,69	0,159	0,106	0,132	0,186
34. Récompensé par														
1 ou 2 parents	24,0	134	2,06	1,92	1,73	2,39	1,46	0,82	1,32	1,60	0,166	0,113	0,146	0,186
personne	24,5	125	2,22	2,00	1,86	2,58	1,43	0,75	1,30	1,56	0,166	0,102	0,148	0,184
35. Soutenu par														
1 ou 2 parents	23,8	124	1,95	1,78	1,63	2,27	1,46	0,84	1,31	1,61	0,161	0,102	0,143	0,179
personne	24,8	45	1,76	1,78	1,22	2,30	1,55	0,64	1,27	1,83	0,148	0,103	0,117	0,179
36. Compris par														
1 ou 2 parents	23,5	99	1,80	1,58	1,48	2,12	1,43	0,74	1,28	1,58	0,151	0,096	0,132	0,170
personne	25,4	74	1,89	1,83	1,46	2,32	1,49	0,94	1,27	1,71	0,152	0,100	0,129	0,175
37. Dirigé par														
1 ou 2 parents	24,4	93	1,87	1,63	1,53	2,21	1,37	0,72	1,22	1,52	0,151	0,092	0,132	0,170
personne	24,1	93	1,89	1,85	1,50	2,28	1,51	0,90	1,32	1,70	0,156	0,109	0,133	0,179
38. Manipulé par														
1 ou 2 parents	25,3	35	2,09	1,71	1,50	2,68	1,49	1,05	1,13	1,85	0,154	0,100	0,120	0,188
personne	23,9	143	1,88	1,81	1,58	2,18	1,45	0,78	1,32	1,58	0,156	0,103	0,139	0,173
39. Étouffé par														
1 ou 2 parents	23,6	37	1,95	2,18	1,22	2,68	1,53	0,90	1,23	1,83	0,157	0,118	0,118	0,196
personne	24,3	113	1,71	1,62	1,40	2,02	1,43	0,83	1,27	1,59	0,146	0,094	0,128	0,164
40. Écouté par														
1 ou 2 parents	23,8	97	1,98	1,70	1,63	2,33	1,45	0,84	1,28	1,62	0,160	0,098	0,140	0,180
personne	25,8	59	1,88	1,68	1,44	2,32	1,41	0,74	1,22	1,60	0,143	0,091	0,119	0,167
41. Négligé par														
1 ou 2 parents	24,3	45	2,22	1,87	1,66	2,78	1,51	0,98	1,21	1,81	0,172	0,108	0,139	0,205
personne	24,2	139	1,77	1,72	1,48	2,06	1,44	0,77	1,31	1,57	0,154	0,099	0,137	0,171
42. Père														
décontracté	24,3	51	1,76	1,55	1,32	2,20	1,47	0,75	1,26	1,68	0,167	0,110	0,136	0,198
inquiet	25,6	20	2,80	2,52	1,64	3,96	1,50	0,74	1,16	1,84	0,179	0,106	0,130	0,228
tolérant	25,0	31	1,71	1,27	1,25	2,17	1,39	0,61	1,17	1,61	0,141	0,059	0,119	0,163
autoritaire	24,2	92	2,21	1,77	1,83	2,58	1,40	0,70	1,25	1,55	0,169	0,100	0,148	0,190
calme	24,7	36	1,94	1,78	1,34	2,54	1,67	1,11	1,29	2,05	0,166	0,109	0,129	0,203
emporté	23,6	54	2,19	1,86	1,68	2,70	1,53	0,77	1,32	1,74	0,169	0,093	0,143	0,195
modeste	23,9	27	1,85	1,35	1,32	2,38	1,59	0,68	1,32	1,86	0,159	0,074	0,130	0,188
ambitieux	23,8	36	2,08	1,50	1,57	2,59	1,46	0,73	1,21	1,71	0,170	0,098	0,137	0,203
chaleureux	26,9	15	2,00	1,32	1,29	2,71	1,27	0,57	0,97	1,57	0,146	0,079	0,104	0,188
froid	25,4	49	2,24	2,33	1,57	2,91	1,42	0,70	1,22	1,62	0,165	0,115	0,132	0,198
43. Mère														
décontractée	24,8	24	2,50	2,18	1,59	3,41	1,38	0,56	1,15	1,61	0,158	0,085	0,122	0,193
inquiète	24,0	94	1,98	1,69	1,63	2,33	1,43	0,69	1,29	1,57	0,167	0,096	0,147	0,187
tolérante	24,3	69	2,35	2,13	1,83	2,87	1,41	0,71	1,24	1,58	0,172	0,107	0,146	0,198
autoritaire	25,1	39	2,23	1,61	1,71	2,75	1,51	0,98	1,19	1,83	0,166	0,081	0,140	0,192
calme	24,0	51	2,02	1,42	1,62	2,42	1,43	0,69	1,23	1,63	0,161	0,083	0,138	0,184
emportée	25,1	34	2,15	2,10	1,42	2,88	1,68	1,08	1,30	2,06	0,170	0,105	0,133	0,207

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalle de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/an)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
modeste	22,6	24	1,92	2,06	1,06	2,78	1,50	0,82	1,16	1,84	0,176	0,122	0,125	0,227
ambicieuse	24,1	33	1,82	1,31	1,36	2,28	1,44	0,66	1,21	1,67	0,150	0,073	0,124	0,176
chaleureuse	23,9	87	2,51	2,37	2,00	3,02	1,49	0,89	1,30	1,68	0,182	0,116	0,157	0,207
froide	26,6	7	2,57	1,29	1,52	3,62	1,43	0,73	0,83	2,03	0,188	0,077	0,125	0,251
44. Les 2 parents														
décontractés	23,5	19	2,05	2,37	0,93	3,17	1,21	0,52	0,96	1,46	0,149	0,107	0,099	0,199
inquiets	24,3	50	2,10	1,88	1,56	2,64	1,51	1,07	1,20	1,82	0,166	0,108	0,135	0,197
tolérants	23,5	32	2,16	1,42	1,65	2,67	1,56	0,86	1,25	1,87	0,175	0,073	0,149	0,201
autoritaires	25,3	44	1,84	2,20	1,17	2,51	1,34	0,74	1,11	1,57	0,152	0,129	0,113	0,191
calmes	24,3	29	1,62	1,61	1,01	2,23	1,21	0,48	1,03	1,39	0,137	0,079	0,107	0,167
emportés	24,4	17	3,24	3,04	1,72	4,76	1,41	0,84	0,99	1,83	0,234	0,163	0,153	0,316
modestes	25,9	34	2,50	2,00	1,80	3,20	1,68	1,13	1,29	2,07	0,180	0,106	0,143	0,217
amitieux	25,6	33	1,70	1,51	1,17	2,23	1,18	0,57	0,98	1,38	0,131	0,083	0,102	0,160
chaleureux	24,3	87	1,93	1,60	1,58	2,28	1,41	0,75	1,25	1,57	0,157	0,095	0,136	0,177
froids	23,5	11	1,27	1,21	0,50	2,04	1,18	0,39	0,93	1,43	0,107	0,049	0,076	0,138
45. Prône l'épanouissement														
les parents	24,3	98	1,67	1,58	1,35	1,99	1,42	0,76	1,27	1,57	0,143	0,093	0,124	0,162
personne	23,7	45	2,23	1,88	1,66	2,80	1,52	1,03	1,21	1,83	0,176	0,110	0,143	0,209
46. Prône la réussite financière														
les parents	23,5	66	2,02	1,69	1,60	2,44	1,48	0,88	1,26	1,70	0,170	0,103	0,144	0,196
personne	24,6	83	1,61	1,63	1,25	1,97	1,40	0,71	1,24	1,56	0,134	0,089	0,114	0,154
47. Aidé par														
1 ou 2 parents	24,0	101	1,89	1,70	1,55	2,23	1,35	0,67	1,22	1,48	0,149	0,096	0,130	0,168
personne	24,5	42	1,76	2,04	1,12	2,40	1,64	1,11	1,29	1,99	0,159	0,124	0,120	0,198
48. Refuse les critiques														
1 ou 2 parents	25,1	80	1,76	1,49	1,42	2,10	1,38	0,85	1,19	1,57	0,146	0,093	0,125	0,167
personne	23,8	89	1,81	1,75	1,44	2,18	1,41	0,72	1,26	1,56	0,149	0,095	0,129	0,169
49. Jouets refusés														
oui	23,9	86	1,73	1,65	1,37	2,09	1,54	0,99	1,33	1,75	0,161	0,114	0,136	0,186
non	24,5	128	2,12	2,13	1,74	2,50	1,44	0,77	1,30	1,58	0,162	0,106	0,143	0,181
50. Présence du père														
pas	24,5	20	2,20	2,11	1,23	3,17	1,35	0,57	1,09	1,61	0,165	0,102	0,118	0,212
peu	25,4	84	1,98	2,00	1,54	2,42	1,50	0,90	1,30	1,70	0,155	0,106	0,132	0,178
assez	23,3	100	1,78	1,61	1,46	2,10	1,37	0,73	1,22	1,52	0,155	0,099	0,135	0,175
très	23,7	53	2,66	2,16	2,06	3,26	1,57	0,84	1,34	1,80	0,196	0,118	0,163	0,229
51. Présence de la mère														
pas	26,5	4	1,50	1,66	-0,42	3,42	1,50	0,50	0,92	2,08	0,155	0,114	0,023	0,286
peu	25,4	25	1,60	1,52	0,98	2,22	1,33	0,47	1,14	1,52	0,141	0,089	0,105	0,177
assez	24,1	63	1,97	2,23	1,40	2,54	1,40	0,77	1,20	1,60	0,158	0,112	0,130	0,186
très	23,9	170	2,14	1,86	1,85	2,43	1,48	0,85	1,35	1,61	0,168	0,107	0,152	0,184
52. Crainte de														
1 ou 2 parents	25,2	118	2,19	1,88	1,84	2,54	1,54	0,88	1,38	1,70	0,173	0,112	0,152	0,194
personne	23,2	93	1,74	1,91	1,34	2,14	1,36	0,70	1,22	1,51	0,149	0,098	0,129	0,169
53. Amis triés par														
1 ou 2 parents	24,7	83	2,01	1,78	1,62	2,40	1,46	0,90	1,26	1,66	0,158	0,099	0,155	0,180
personne	24,0	120	1,78	1,68	1,47	2,09	1,43	0,77	1,29	1,57	0,148	0,096	0,130	0,166
54. Disputes des parents														
peu importantes	24,8	138	1,74	1,70	1,45	2,03	1,35	0,77	1,22	1,48	0,141	0,092	0,125	0,157
importantes	24,0	70	2,36	2,15	1,84	2,88	1,46	0,77	1,27	1,65	0,173	0,117	0,145	0,201
55. Aventures des parents														
1 ou 2 parents	24,0	35	2,14	1,84	1,51	2,77	1,54	1,05	1,18	1,90	0,174	0,102	0,139	0,209
personne	24,7	135	1,71	1,77	1,40	2,02	1,37	0,70	1,25	1,49	0,145	0,097	0,128	0,162

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalles de Confiance à 95% ($p < 0,05$)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (- σ + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (- σ + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/ans)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (- σ + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
56. Rêve d'un métier														
1 ou 2 parents	24,6	65	2,03	1,52	1,65	2,41	1,30	0,68	1,13	1,47	0,158	0,092	0,135	0,181
personne	24,3	104	1,91	1,82	1,55	2,27	1,52	0,93	1,34	1,70	0,156	0,102	0,136	0,176
57. Offre un 2 roues														
1 ou 2 parents	24,4	126	2,06	1,75	1,75	2,37	1,37	0,65	1,25	1,49	0,160	0,091	0,144	0,176
personne	24,2	132	1,98	1,88	1,65	2,31	1,48	0,88	1,33	1,63	0,165	0,113	0,145	0,185
58. Parle de sexualité														
père	21,9	14	1,86	1,19	1,20	2,52	1,14	0,35	0,95	1,33	0,145	0,075	0,103	0,187
mère	23,7	47	1,87	1,63	1,39	2,35	1,26	0,57	1,09	1,43	0,152	0,086	0,127	0,177
les 2 parents	23,2	54	2,30	2,37	1,65	2,95	1,57	0,93	1,31	1,83	0,190	0,139	0,152	0,228
personne	25,2	132	1,95	1,81	1,63	2,27	1,42	0,79	1,28	1,56	0,154	0,097	0,137	0,171
59. Fume														
père	24,9	122	2,07	1,99	1,71	2,43	1,44	0,82	1,29	1,59	0,158	0,103	0,139	0,177
mère	25,8	9	1,22	1,40	0,23	2,21	1,11	0,31	0,89	1,33	0,114	0,060	0,072	0,156
les 2 parents	22,9	51	1,86	1,72	1,37	2,35	1,54	0,85	1,30	1,78	0,168	0,112	0,136	0,200
personne	23,9	73	1,89	1,58	1,52	2,26	1,31	0,62	1,16	1,46	0,154	0,092	0,132	0,176
60. Boit trop														
père	24,5	39	2,05	1,96	1,41	2,69	1,61	0,93	1,31	1,91	0,162	0,127	0,121	0,203
mère	26,0	5	2,60	0,49	2,11	3,09	2,00	0,89	1,11	2,89	0,223	0,088	0,135	0,311
1 ou 2 parents	24,8	46	2,09	1,85	1,54	2,64	1,64	0,92	1,36	1,91	0,167	0,124	0,130	0,204
personne	24,3	237	1,99	1,92	1,74	2,24	1,39	0,79	1,29	1,49	0,159	0,102	0,146	0,172
61. Risque freiné par														
père	22,8	8	2,00	1,22	1,08	2,92	1,63	0,48	1,27	1,99	0,202	0,105	0,123	0,281
mère	24,8	51	2,45	2,23	1,82	3,08	1,51	0,75	1,30	1,72	0,173	0,108	0,142	0,204
les 2 parents	23,9	101	1,75	1,82	1,39	2,11	1,37	0,70	1,23	1,51	0,150	0,104	0,129	0,171
personne	24,1	80	2,08	1,82	1,67	2,49	1,43	0,93	1,22	1,64	0,168	0,112	0,143	0,193
62. Risque encouragé par														
père	24,7	32	2,28	2,02	1,55	3,01	1,47	0,75	1,20	1,74	0,175	0,106	0,137	0,213
mère	23,0	6	2,17	1,77	0,59	3,75	1,33	0,47	0,91	1,75	0,210	0,134	0,090	0,330
les 2 parents	23,9	43	1,77	1,61	1,27	2,27	1,47	1,02	1,16	1,78	0,156	0,094	0,127	0,185
personne	24,1	156	2,03	1,98	1,71	2,35	1,39	0,71	1,28	1,50	0,160	0,110	0,142	0,178
63. Blessure minimisée par														
père	23,6	54	2,15	1,99	1,60	2,70	1,52	0,98	1,25	1,79	0,179	0,117	0,147	0,211
mère	25,0	15	1,33	1,30	0,64	2,02	1,33	0,79	0,91	1,75	0,130	0,114	0,069	0,191
les 2 parents	24,0	103	1,81	1,77	1,46	2,16	1,37	0,73	1,23	1,51	0,150	0,100	0,130	0,170
personne	23,4	47	2,68	2,30	2,00	3,36	1,35	0,63	1,17	1,54	0,190	0,114	0,156	0,224
64. Blessure dramatisée par														
père	25,3	8	1,38	0,70	0,85	1,91	1,50	1,00	0,74	2,26	0,173	0,136	0,070	0,276
mère	23,4	58	2,52	2,32	1,91	3,13	1,52	0,97	1,26	1,78	0,193	0,119	0,161	0,225
les 2 parents	23,9	10	1,40	1,20	0,60	2,20	1,33	0,47	1,02	1,64	0,125	0,067	0,080	0,170
personne	24,0	142	1,93	1,85	1,62	2,24	1,35	1,70	1,23	1,47	0,154	0,105	0,136	0,172
65. Père induit des activités														
beaucoup	23,3	29	1,59	1,33	1,09	2,09	1,34	0,71	1,07	1,61	0,142	0,077	0,113	0,171
rien	25,2	58	2,28	2,52	1,61	2,95	1,46	0,80	1,25	1,67	0,167	0,129	0,133	0,201
66. Mère induit des activités														
beaucoup	21,9	38	2,03	2,03	1,36	2,70	1,42	0,71	1,19	1,65	0,180	0,117	0,142	0,218
rien	25,5	54	2,17	2,18	1,57	2,77	1,42	0,76	1,21	1,63	0,156	0,108	0,126	0,186
67. Calins du père														
pas	25,3	114	2,24	2,25	1,82	2,66	1,56	0,91	1,39	1,73	0,172	0,119	0,150	0,194
peu	24,3	68	1,85	1,50	1,48	2,22	1,31	0,58	1,17	1,45	0,154	0,091	0,132	0,176
bien	22,8	71	2,27	1,87	1,82	2,72	1,42	0,78	1,23	1,61	0,174	0,106	0,149	0,199
trop	23,7	3	1,33	0,47	0,67	1,99	1,67	0,94	0,34	3,00	0,125	0,011	0,109	0,141

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITERES
Intervalles de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (n/lan)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
68. Calins de la mère														
pas	26,3	32	1,72	1,46	1,20	2,24	1,50	0,97	1,15	1,85	0,136	0,074	0,109	0,163
peu	26,5	46	2,02	2,48	1,28	2,76	1,41	0,74	1,19	1,63	0,145	0,133	0,105	0,185
bien	23,5	151	2,18	1,77	1,89	2,47	1,41	0,76	1,29	1,53	0,173	0,100	0,156	0,189
trop	23,3	29	1,97	2,04	1,20	2,74	1,59	0,85	1,27	1,91	0,176	0,118	0,131	0,221
69. Relation difficile avec														
père	24,3	70	1,99	1,91	1,53	2,45	1,47	0,75	1,29	1,65	0,160	0,112	0,133	0,187
mère	24,2	23	2,13	1,85	1,34	2,92	1,65	1,17	1,15	2,15	0,169	0,113	0,121	0,217
les 2 parents	26,0	30	3,00	2,34	2,13	3,87	1,62	0,85	1,30	1,93	0,205	0,116	0,162	0,248
personne	24,1	118	1,72	1,72	1,40	2,04	1,42	0,77	1,28	1,56	0,151	0,097	0,133	0,169
70. Commande familiale														
père	24,5	87	1,95	1,53	1,62	2,28	1,33	0,66	1,19	1,47	0,154	0,089	0,135	0,173
mère	25,2	56	2,23	2,06	1,67	2,79	1,54	0,96	1,28	1,80	0,170	0,106	0,141	0,199
les 2 parents	23,8	115	1,91	1,89	1,56	2,26	1,42	0,75	1,28	1,56	0,160	0,105	0,140	0,180
71. Famille vécue comme														
république	24,1	151	1,97	1,87	1,66	2,28	1,36	0,70	1,25	1,48	0,158	0,106	0,140	0,175
dictature	25,6	56	2,24	1,63	1,80	2,68	1,61	0,97	1,35	1,87	0,172	0,106	0,143	0,201
anarchie	23,6	11	3,09	3,18	1,08	5,10	1,45	0,66	1,03	1,87	0,193	0,139	0,105	0,281
72. Période difficile														
enfance	26,4	20	1,60	1,32	0,99	2,21	1,50	0,74	1,16	1,84	0,141	0,069	0,109	0,173
adolescence	24,6	36	2,36	1,72	1,78	2,94	1,67	0,94	1,35	1,99	0,190	0,124	0,148	0,232
toute	24,8	48	2,83	2,46	2,11	3,55	1,68	1,03	1,38	1,98	0,196	0,134	0,157	0,235
aucune	23,7	127	1,83	1,64	1,54	2,12	1,35	0,77	1,21	1,49	0,154	0,097	0,137	0,171
SCOLARITÉ														
73. Vécu scolaire														
bon	23,4	129	2,02	1,93	1,68	2,36	1,50	0,94	1,33	1,67	0,165	0,114	0,145	0,185
mauvais	25,9	52	2,21	2,15	1,61	2,81	1,48	0,69	1,29	1,67	0,160	0,098	0,133	0,187
74. Résultats scolaires														
bons	24,4	42	2,22	2,14	1,55	2,89	1,48	1,14	1,12	1,84	0,159	0,106	0,126	0,192
variables	23,5	100	2,25	1,82	1,88	2,62	1,61	0,83	1,44	1,78	0,187	0,110	0,165	0,209
mauvais	25,9	39	2,31	2,16	1,61	3,01	1,51	0,78	1,26	1,76	0,171	0,106	0,137	0,205
75. Math														
bon	24,0	116	2,32	2,03	1,94	2,70	1,58	0,90	1,41	1,75	0,180	0,113	0,159	0,201
mauvais	24,6	100	1,81	1,79	1,45	2,17	1,37	0,82	1,21	1,53	0,147	0,100	0,127	0,167
76. Français														
bon	24,0	94	1,94	1,81	1,56	2,32	1,38	0,91	1,19	1,57	0,154	0,102	0,133	0,175
mauvais	24,2	105	2,14	2,08	1,73	2,55	1,63	0,86	1,46	1,80	0,173	0,116	0,150	0,196
77. Qualités scolaires														
calme	24,0	96	1,78	1,62	1,45	2,11	1,30	0,61	1,17	1,43	0,142	0,080	0,126	0,158
turbulent	24,5	120	2,18	1,97	1,82	2,54	1,52	0,86	1,37	1,68	0,170	0,109	0,150	0,190
provocateur	24,7	73	2,36	2,15	1,85	2,87	1,49	0,92	1,27	1,71	0,181	0,124	0,152	0,210
78. Renvois scolaires														
pas	24,2	140	1,86	1,68	1,58	2,14	1,37	0,68	1,25	1,49	0,149	0,089	0,134	0,164
temporaires	24,8	47	2,26	2,08	1,65	2,87	1,59	1,15	1,25	1,93	0,176	0,133	0,137	0,215
définitifs	23,8	33	2,09	1,93	1,41	2,77	1,39	0,65	1,16	1,62	0,167	0,114	0,127	0,207
79. Aide des professeurs														
aucune	24,9	88	1,60	1,34	1,31	1,89	1,39	0,82	1,21	1,57	0,135	0,080	0,118	0,152
plus de deux	24,5	22	3,09	2,73	1,90	4,28	1,36	1,07	0,89	1,83	0,201	0,119	0,149	0,253
80. Aide aux devoirs														
père	24,5	25	2,12	1,48	1,52	2,72	1,56	0,75	1,25	1,87	0,171	0,094	0,133	0,209
mère	24,2	72	2,23	2,21	1,71	2,75	1,38	0,66	1,22	1,54	0,164	0,109	0,138	0,190
les 2 parents	23,8	34	2,03	1,54	1,49	2,57	1,30	0,72	1,05	1,55	0,153	0,094	0,120	0,186
aucune	24,4	155	1,95	1,95	1,64	2,26	1,46	0,90	1,31	1,61	0,160	0,111	0,142	0,178

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITÈRES
Intervalles de Confiance à 95% (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/ann)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
81. Puni pour scolarité														
pas du tout	24,7	73	1,53	1,72	1,12	1,94	1,34	0,73	1,17	1,51	0,132	0,090	0,111	0,153
sans coups	23,3	107	1,88	1,77	1,54	2,22	1,38	0,67	1,25	1,51	0,156	0,097	0,137	0,175
avec coups	25,3	50	2,80	2,24	2,16	3,44	1,78	1,05	1,48	2,08	0,205	0,136	0,166	0,244
82. Niveau atteint														
BAC et +	25,3	56	2,04	1,55	1,62	2,46	1,36	0,67	1,18	1,54	0,154	0,084	0,131	0,177
1 ^e	23,6	27	2,38	2,80	1,28	3,48	1,46	1,08	1,04	1,88	0,170	0,145	0,113	0,227
3 ^e	23,8	97	2,04	1,57	1,72	2,36	1,51	0,94	1,32	1,70	0,167	0,099	0,147	0,187
5 ^e	25,8	89	2,03	2,03	1,60	2,46	1,45	0,72	1,30	1,60	0,156	0,110	0,133	0,179
83. Formation														
facul., école sup.	25,0	40	2,00	1,43	1,54	2,46	1,33	0,65	1,12	1,54	0,154	0,077	0,129	0,179
C.E.T.	25,1	94	2,01	2,00	1,60	2,42	1,41	0,75	1,25	1,57	0,156	0,111	0,133	0,179
L.E.P.	23,8	76	1,86	1,71	1,47	2,25	1,51	0,94	1,29	1,73	0,165	0,107	0,140	0,190
tas	25,1	50	2,47	2,20	1,84	3,10	1,59	0,97	1,31	1,87	0,174	0,110	0,143	0,205
84. Choix de formation														
autres	26,0	28	1,96	1,95	1,66	3,46	1,25	0,69	1,13	1,75	0,133	0,091	0,126	0,226
lui	23,6	105	1,99	1,84	1,54	2,21	1,58	1,03	1,33	1,78	0,170	0,111	0,143	0,184
85. Diplôme														
BAC et BAC +	25,3	56	2,04	1,55	1,62	2,46	1,36	0,67	1,18	1,54	0,154	0,084	0,131	0,177
CAP	25,5	70	1,80	1,74	1,38	2,22	1,38	0,74	1,20	1,56	0,137	0,090	0,115	0,159
BEP	23,6	45	1,87	1,71	1,35	2,39	1,56	1,02	1,25	1,87	0,171	0,113	0,137	0,205
aucun	24,4	85	2,39	2,08	1,94	2,84	1,52	0,89	1,33	1,71	0,179	0,115	0,154	0,204
SEXES ET FRATIE														
86. Sexe														
féminin	23,1	45	1,53	1,34	1,13	1,93	1,18	0,49	1,03	1,33	0,123	0,061	0,105	0,141
masculin	24,6	255	2,14	1,98	1,90	2,39	1,49	0,86	1,38	1,60	0,168	0,110	0,154	0,182
87. Fratie														
2 ou 3	24,0	173	1,95	1,85	1,67	2,23	1,40	0,79	1,28	1,52	0,159	0,105	0,143	0,175
plus de 3	25,6	84	2,32	2,21	1,83	2,81	1,56	0,93	1,36	1,76	0,167	0,115	0,142	0,192
enfant unique	24,3	35	2,17	1,34	1,71	2,63	1,49	0,73	1,24	1,74	0,175	0,084	0,146	0,204
88. Garçon														
deuxième garçon	24,5	54	1,92	2,34	1,28	2,56	1,36	0,89	1,12	1,60	0,150	0,112	0,119	0,181
ainé de famille	24,7	97	2,01	1,48	1,71	2,31	1,52	0,75	1,37	1,67	0,169	0,092	0,150	0,188
troisième garçon	24,4	27	2,38	2,11	1,55	3,21	1,40	0,75	1,11	1,69	0,165	0,109	0,122	0,208
prem. après fille	24,9	66	2,38	2,06	1,87	2,89	1,56	0,86	1,35	1,77	0,180	0,118	0,151	0,209
VÉHICULES														
89. Véhicule du père														
auto banale	24,3	135	1,96	1,86	1,64	2,28	1,35	0,66	1,24	1,46	0,153	0,095	0,137	0,169
auto puissante	24,2	29	1,86	2,47	0,93	2,79	1,28	0,69	1,02	1,54	0,158	0,144	0,104	0,212
moto	23,9	34	2,15	2,00	1,45	2,85	1,73	0,83	1,44	2,02	0,182	0,089	0,151	0,213
90. Véhicule de la mère														
aucun	24,4	99	1,94	1,82	1,57	2,31	1,43	0,86	1,26	1,60	0,156	0,103	0,135	0,177
auto banale	23,8	103	2,13	2,04	1,73	2,53	1,44	0,79	1,28	1,60	0,169	0,115	0,146	0,192
auto puissante	24,3	12	2,08	2,63	0,50	3,67	1,33	0,62	0,96	1,71	0,166	0,123	0,092	0,240
91. Conduite du père														
pépère	25,0	91	1,77	1,93	1,36	2,18	1,35	0,65	1,22	1,49	0,147	0,094	0,128	0,167
sportive	23,2	81	2,23	2,16	1,75	2,71	1,48	0,91	1,28	1,68	0,187	0,129	0,158	0,216
92. Conduite de la mère														
pépère	24,2	79	1,77	1,95	1,33	2,21	1,41	0,72	1,25	1,57	0,153	0,103	0,130	0,176
sportive	23,5	26	2,81	2,51	1,80	3,81	1,50	0,89	1,14	1,86	0,212	0,146	0,153	0,270

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

RELATIONS ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS ET LES DIFFÉRENTS CRITÈRES
Intervalle de Confiance à 95 % (p < 0,05)

	Âge moyen	Nb de réponses	AVANT 18 ANS HORS ROUTE				TOTAL SUR ROUTE				TOTAL TOUS ACCIDENTS			
			Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Nombre moyen d'accidents	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)		Fréquence moyenne d'accidents (nb/an)	Écart type	Intervalle de confiance à 95% (-et + 2 Sm)	
300 ENQUETÉS	24,4		2,05				1,44				0,162			
CRITÈRES PERSONNELS														
SPORTS														
<i>93. Pratique du sport</i>														
peu	25,1	54	1,59	1,51	1,18	2,00	1,22	0,50	1,08	1,36	0,124	0,076	0,103	0,145
moyen	24,6	91	1,89	1,85	1,50	2,28	1,38	0,87	1,20	1,56	0,156	0,104	0,134	0,178
beaucoup	24,0	154	2,31	2,03	1,98	2,64	1,56	0,86	1,42	1,70	0,178	0,111	0,160	0,196
<i>94. Quels sports</i>														
rugby	25,4	28	2,32	2,00	1,55	3,09	1,70	1,12	1,27	2,13	0,163	0,101	0,124	0,202
ballon divers	23,7	67	2,33	2,34	1,75	2,91	1,34	0,79	1,15	1,53	0,164	0,107	0,138	0,190
vélo	23,6	48	2,10	2,56	1,35	2,85	1,46	0,76	1,24	1,68	0,1365	0,122	0,129	0,201
tennis	24,0	65	2,37	2,35	1,78	2,96	1,49	0,93	1,26	1,72	0,172	0,118	0,143	0,202
foot	24,3	127	2,29	2,08	1,92	2,66	1,49	0,93	1,32	1,66	0,173	0,109	0,154	0,192
natation	24,3	114	2,29	2,15	1,89	2,69	1,46	0,89	1,29	1,63	0,173	0,115	0,151	0,195
ski	24,1	80	2,20	2,11	1,73	2,67	1,49	0,91	1,29	1,70	0,176	0,121	0,149	0,203
<i>95. Sports de combat</i>														
aucun	24,3	157	1,89	1,97	1,57	2,21	1,32	0,67	1,21	1,43	0,150	0,103	0,134	0,141
karaté	24,5	44	1,91	1,81	1,36	2,46	1,43	0,62	1,24	1,62	0,156	0,103	0,125	0,187
judo	24,3	74	2,20	1,75	1,79	2,61	1,58	0,95	1,36	1,80	0,172	0,095	0,150	0,194
boxe	24,8	38	2,87	1,82	2,27	3,47	1,79	0,92	1,49	2,09	0,221	0,116	0,183	0,529
AUTRES CRITÈRES														
<i>96. Véhicule de l'accident</i>														
scooter	21,9	20	1,26	1,12	0,75	1,77	1,11	0,31	0,97	1,25	0,118	0,050	0,095	0,141
auto	24,2	87	1,87	1,71	1,50	2,24	1,24	0,55	1,12	1,36	0,152	0,102	0,130	0,174
mobylette	22,4	36	2,25	2,15	1,52	2,98	1,19	0,52	1,01	1,37	0,167	0,104	0,132	0,202
moto	25,3	157	2,19	2,00	1,87	2,51	1,66	0,98	1,50	1,82	0,171	0,110	0,153	0,189
<i>97. Blessure actuelle</i>														
moyenne	23,8	105	1,77	1,70	1,44	2,10	1,48	0,83	1,32	1,65	0,154	0,097	0,135	0,173
grave	24,5	152	2,05	1,90	1,74	2,36	1,37	0,72	1,25	1,49	0,161	0,108	0,143	0,179
très grave	26,8	28	2,86	2,59	1,86	3,86	1,79	1,21	1,32	2,26	0,184	0,126	0,136	0,232
<i>98. Maladies enfant</i>														
aucune	24,3	226	1,96	1,93	1,70	2,22	1,42	0,79	1,31	1,53	0,157	0,106	0,143	0,171
un peu	24,2	42	2,31	1,77	1,76	2,86	1,55	1,03	1,23	1,87	0,186	0,101	0,154	0,218
beaucoup	24,5	11	2,91	2,11	1,58	4,24	1,64	0,77	1,15	2,13	0,195	0,125	0,116	0,274
<i>99. Opérations enfants</i>														
aucune	24,5	214	1,97	1,91	1,71	2,23	1,38	0,77	1,27	1,49	0,157	0,104	0,143	0,171
un peu	24,1	61	2,32	1,99	1,81	2,83	1,67	0,99	1,41	1,93	0,183	0,114	0,154	0,212
beaucoup	22,5	6	2,00	1,00	1,11	2,89	1,50	0,76	0,82	2,18	0,170	0,077	0,101	0,239
<i>100. Sommeil</i>														
bon	25,0	157	1,87	1,96	1,56	2,18	1,45	0,79	1,32	1,58	0,151	0,102	0,135	0,167
cauchemars	23,6	83	2,14	1,82	1,74	2,54	1,40	0,90	1,20	1,60	0,172	0,112	0,147	0,197
mauvais	23,3	23	2,35	1,81	1,58	3,12	1,52	0,88	1,14	1,90	0,177	0,102	0,134	0,220
<i>101. Service militaire</i>														
bien	26,9	67	1,62	1,57	1,23	2,01	1,37	0,80	1,17	1,57	0,135	0,088	0,113	0,157
exempté	25,1	65	2,37	2,50	1,75	3,00	1,67	1,02	1,42	1,93	0,179	0,129	0,147	0,211
mal ou moyen	26,2	37	2,43	2,14	1,72	3,14	1,46	0,89	1,16	1,76	0,182	0,124	0,140	0,223
dérange l'appel	25,6	27	2,37	2,58	1,36	3,38	1,52	0,79	1,21	1,83	0,192	0,134	0,139	0,245
<i>102. Quitte la famille</i>														
après 22 ans	24,8	31	1,77	1,77	1,12	2,42	1,29	0,58	1,08	1,50	0,138	0,074	0,111	0,165
avant 19 ans	27,4	55	1,96	1,67	1,51	2,41	1,61	0,95	1,35	1,87	0,161	0,110	0,131	0,191

Les différences statistiquement significatives sont cernées de noir

Tableau n° 1

Stabilité des résultats (1)

	% sur cas 0 à 100	% sur cas 0 à 200	% sur cas 0 à 300
Accident de :			
auto	30	30	29
moto	51	55	52
mobylette	14	11	12
scooter	5	4	7
Sexe			
masculin	85	86	88
Âges			
18-21 ans	29	31	33
22-25 ans	34	29	31
26-29 ans	18	21	19
30-35 ans	19	18	17
Blessure			
moyenne	31	37	37
grave	60	55	53
très grave	9	8	10
Maladies			
grave	5	6	4
Sports			
beaucoup	61	54	52
de combat	47	49	47
boxe	11	15	13
Scolarité			
turbulent	37	41	42
provocateur	27	25	25
0 diplôme	36	35	30
bachelier	18	17	18
puni avec coups	23	23	21
Jouets			
vélo	12	18	19
auto	44	43	41
armes	25	16	15
Coups reçus			
nuls	10	11	11
légers rares	31	31	32
forts fréquents	33	34	33
avant 14 ans	35	38	40
après 17 ans	20	21	22

Tableau n° 2

Stabilité des résultats (2)

	% sur cas 0 à 100	% sur cas 0 à 200	% sur cas 0 à 300
Vie familiale			
république	60	67	69
dictature	38	28	26
anarchie	2	5	5
Père			
jeune	23	24	25
très présent	26	18	21
modeste	14	13	15
boit trop	13	15	15
emporté	44	37	37
injure	23	24	23
commande seul	36	34	36
aide aux devoirs	19	20	21
0 diplôme	53	48	53
bachelier	22	22	20
très malade	19	16	15
à une moto	20	19	21
relation difficile	46	45	41
élevé durement	44	44	44
ne bat pas	23	19	19
bat fort et fréquent	24	23	22
Mère			
jeune	23	25	29
0 diplôme	55	43	50
bachelière	16	20	18
pratique religion	36	34	36
chaleureuse	76	71	74
injure	14	11	12
aide aux devoirs	40	39	37
relation difficile	29	24	22
commande seule	23	18	16
élevée durement	25	28	28
très malade	9	11	12
ne bat pas	37	32	28
bat fort et fréquent	7	7	8
Moyennes d'accidents			
avant 18 ans hors route	2,09	2,05	2,05
sur route	1,43	1,45	1,44
fréquence totale (nb/an)	0,158	0,160	0,160

Tableau n° 3

**Fréquence moyenne des accidents
selon l'importance des coups reçus à titre éducatif**
(avec degré de signification statistique des différences)

Types de coups	Âge moyen du groupe	Nb de cas	Moyennes d'accidents					
			Avant 18 ans hors route	signif.	Sur route	signif.	Fréquence moyenne tous accidents (Nb/an)	signif.
Nuls	24,5	31	1,35		1,32		0,130	
Légers et rares	23,4	91	1,70	ns	1,30	ns	0,147	ns
Forts rares/ légers fréquents	24,1	71	2,17	95%	1,37	ns	0,166	ns
Forts et fréquents	25,3	95	2,45	99%	1,64	95%	0,180	99%
Nuls	24,5	31	1,35		1,32		0,130	
Légers	23,3	107	1,91	ns	1,30	ns	0,156	ns
Forts	25,1	150	2,25	99%	1,55	L	0,170	95%
Nuls	24,5	31	1,35		1,32		0,130	
Rares	23,9	146	1,78	ns	1,33	ns	0,149	ns
Fréquents	24,9	111	2,54	99%	1,59	95%	0,184	99%
Nuls	24,5	31	1,35		1,32		0,130	
Avant 17 ans	24,6	145	1,91	ns	1,39	ns	0,152	ns
Après 17 ans	24,4	49	3,00	99%	1,80	95%	0,221	99%

Chacune des moyennes est comparée à la moyenne "coups nuls"

Légers	23,3	107	1,91		1,30		0,156	
Forts	25,1	150	2,25	ns	1,55	ns	0,170	ns
Rares	23,9	146	1,78		1,33		0,149	
Fréquents	24,9	111	2,54	99%	1,59	95%	0,184	99%
Avant 17 ans	24,6	145	1,91		1,39		0,152	
Après 17 ans	24,4	49	3,00	99%	1,80	95%	0,221	99%

Les moyennes sont comparées deux à deux

(voir les Tableaux d'analyse de la variance en Annexes pages X à XIII)

Tableau n°4

EFFET DES COUPS REÇUS
sur les moyennes d'accidents avant 18 ans hors route

Tableau de contingence

Coups Nb accid. (x)	Nuls	Légers et rares	Forts rares ou légers fréquents	Forts et fréquents	Total	X2	n X2
0	13	26	14	14	67	0	0
1	6	16	15	24	61	1	61
2	5	26	17	16	64	4	256
3	4	11	12	17	44	9	396
4	1	8	7	14	30	16	480
5	2	2	3	3	10	25	250
6	0	2	1	1	4	36	144
7	0	0	0	3	3	49	147
8	0	0	0	1	1	64	64
9	0	0	0	1	1	81	81
10	0	0	2	0	2	100	200
11	0	0	0	1	1	121	121
Effectif total	31	91	71	95	288		2200
Moyennes	1,35	1,70	2,17	2,45	2,03		
Ti	41,85	154,70	154,07	232,75	583,37		
Ti2/ni	56,50	262,99	334,33	570,24	1224,06	1181,67	

Tableau d'analyse de la variance

Origine	Somme des carrés	ddl	Variance	F	Signif. de F
Entre classes	1224,06 - 1181,67 = 42,39	2	21,19		
Résiduelle	2200 - 1224,06 = 975,94	285	3,42	6,189	1 %_e
Totale	2200 - 1181,67 = 1018,33	287			

Comparaison des moyennes deux à deux

Nuls et légers rares	t =	0,68	ns
Légers rares et (F.R + L.F.)	t =	1,19	ns
(F.R. + L.F.) et forts fréquents	t =	0,72	ns
Légers rares et forts fréquents	t =	2,06	significatif au seuil de 5 %
Nuls et forts fréquents	t =	2,14	significatif au seuil de 5 %

Tableau n°5

**EFFET DE LA FORCE DES COUPS REÇUS
sur les moyennes d'accidents avant 18 ans hors route**

Tableau de contingence

Nb accid. (x)	Coups			Total	X2	n X2
	Nuls	Légers	Forts			
0	13	27	27	67	0	0
1	6	20	35	61	1	61
2	5	26	33	64	4	256
3	4	18	22	44	9	396
4	1	9	20	30	16	480
5	2	4	4	10	25	250
6	0	2	2	4	36	144
7	0	0	3	3	49	147
8	0	0	1	1	64	64
9	0	0	1	1	81	81
10	0	1	1	2	100	200
11	0	0	1	1	121	121
Effectif total	31	107	150	288		2200
Moyennes	1,35	1,91	2,25	2,03		
Ti	41,85	204,37	337,50	583,72		
Ti2/ni	56,50	390,35	759,38	1206,22	1183,09	

Tableau d'analyse de la variance

Origine	Somme des carrés	ddl	Variance	F	Signif. de F
Entre classes	1206,22 - 1183,09 = 23,13	2	11,57		
Résiduelle	2200 - 1206,22 = 993,78	285	3,49	3,317	5 %
Totale	2200 - 1183,09 = 1016,91	287			

Comparaison des moyennes deux à deux

Nuls et légers	t =	1,51	ns
Légers et forts	t =	1,48	ns
Nuls et forts	t =	2,50	significatif au seuil de 2 %

Tableau n°6

**EFFET DE LA FRÉQUENCE DES COUPS REÇUS
sur les moyennes d'accidents avant 18 ans hors route**

Tableau de contingence

Nb accid. (x)	Coups			Total	X2	n X2
	Nuls	Rares	Fréquents			
0	13	39	15	67	0	0
1	6	27	28	61	1	61
2	5	43	16	64	4	256
3	4	15	24	43	9	387
4	1	14	15	30	16	480
5	2	4	5	11	25	275
6	0	3	1	4	36	144
7	0	0	3	3	49	147
8	0	0	1	1	64	64
9	0	0	1	1	81	81
10	0	1	1	2	100	200
11	0	0	1	1	121	121
Effectif total	31	146	111	288		2216
Moyennes	1,35	1,78	2,54	2,03		
Ti	41,85	259,88	281,94	583,67		
Ti2/ni	56,50	462,59	716,13	1235,21	1182,88	

Tableau d'analyse de la variance

Origine	Somme des carrés	ddl	Variance	F	Signif. de F
Entre classes	1235,21 - 1182,88 = 52,33	2	26,16		
Résiduelle	2216 - 1235,21 = 980,79	285	3,44	7,603	1 ‰
Totale	2216 - 1182,88 = 1033,12	287			

Comparaison des moyennes deux à deux

Nuls et rares	t =	0,79	ns
Rares et fréquents	t =	2,19	significatif au seuil de 5 ‰
Nuls et fréquents	t =	2,12	significatif au seuil de 5 ‰

Tableau n°7

**EFFET DE DURÉE DES COUPS REÇUS
sur les moyennes d'accidents avant 18 ans hors route**

Tableau de contingence

Nb accid. (x)	Coups			Total	X2	n X2
	Nuls	Avant 17 ans	Après 17 ans			
0	13	35	5	53	0	0
1	6	30	9	45	1	45
2	5	32	10	47	4	188
3	4	23	10	37	9	333
4	1	19	6	26	16	416
5	2	3	2	7	25	175
6	0	1	2	3	36	108
7	0	1	2	3	49	147
8	0	0	1	1	64	64
9	0	0	1	1	81	81
10	0	1	0	1	100	100
11	0	0	1	1	121	121
Effectif total	31	145	49	225		1778
Moyennes	1,35	1,91	3,00	2,07		
Ti	41,85	276,95	147,00	465,80		
Ti ² /ni	56,50	528,97	441,00	1026,47	964,31	

Tableau d'analyse de la variance

Origine	Somme des carrés	ddl	Variance	F	Signif. de F
Entre classes	1026,47 - 964,31 = 62,16	2	31,08		
Résiduelle	1778 - 1026,47 = 751,53	222	3,39	9,181	1 %
Totale	1778 - 964,31 = 813,69	224			

Comparaison des moyennes deux à deux

Nuls et avant 17 ans	t =	0,93	ns
Avant et après 17 ans	t =	2,18	significatif au seuil de 5 %
Nuls et après 17 ans	t =	2,37	significatif au seuil de 2 %

Tableau n°8

Accidents et coups reçus chez les RÉCIDIVISTES
avec signification statique des résultats

Pourcentages d'accidentés

Types de coups	Nombre d'accidents avant 18 ans hors route				Nombre d'accidents sur route			Nombre d'accidents sur route + hors route		
	0	1 à 3	> 3	Khi2	Un	Plusieurs	Khi2	0 avant 18 ans + un sur route	au moins 3 avant 18 ans + plusieurs sur route	Khi2
<i>Nb de cas</i>	%	%	%		%	%		%	%	
Nuls	67	169	52		203	83		55	39	
Rares	19	9	6		11	10		16	2	
Fréquents	58	51	40		55	40		60	36	
	22	40	54		33	50		24	62	
				99 %			97 %			99,9 %
<i>Nb de cas</i>	67	169	52		203	83		55	39	
Nuls	19	9	6		11	10		16	2	
Légers	40	38	31		42	25		45	31	
Forts	40	53	63		46	65		38	67	
				95 %			98 %			98 %
<i>Nb de cas</i>	67	169	52		203	83		55	39	
Nuls	19	9	6		11	10		16	2	
Légers rares	39	31	23		36	22		44	23	
Légers fréquents	1	6	8		6	4		2	8	
Forts rares	19	20	17		19	18		16	13	
Forts fréquents	21	34	46		27	47		21	54	
				80 %			98 %			99 %
<i>Nb de cas</i>	53	129	43		153	70		43	36	
Nuls	25	11	7		15	11		21	3	
Avant 15 ans	57	57	47		59	44		58	50	
Après 15 ans	19	32	47		26	44		9	47	
				98 %			97 %			99 %

Tableau n°9

Gravité de l'accident de route actuel

	Pourcentages d'accidentés			Khi2
	Accident moyen	Accident grave	Accident très grave	
Nuls	32 %	64 %	4 %	75 %
Légers	41 %	52 %	7 %	
Forts	34 %	53 %	13 %	
Nuls	32 %	64 %	4 %	92 %
Rares	41 %	51 %	7 %	
Fréquents	30 %	55 %	15 %	
Nuls	32 %	64 %	4 %	80 %
Avant 17 ans	42 %	48 %	10 %	
Après 17 ans	29 %	56 %	16 %	

Tableau n°10

Les relations avec les parents

	Faciles 118 cas	Difficiles 30 cas	sign.
Moyennes d'accidents			
< 18 ans hors route	1,72	3,00	95 %
sur route	1,42	1,62	ns
fréquence totale	0,151	0,205	95 %
Pourcentages de			
dictature	4 %	42 %	99 %
commande unique	35 %	67 %	99 %
injures	6 %	50 %	99 %
alcoolisme	7 %	23 %	95 %
coups			
nuls	15 %	7 %	ns
légers rares	49 %	17 %	99 %
forts fréquents	16 %	62 %	99 %
après 15 ans	18 %	44 %	99 %

Moyennes d'accident en fonction des difficultés familiales

	Moyennes d'accidents		
	< 18 ans hors route	Sur route	Fréquence totale
Dictature avec			
coups nuls ou légers rares	1,83	1,50	0,167
coups forts fréquents	2,42	1,63	0,177
Sign.	L	ns	ns
Commande unique avec			
coups nuls ou légers rares	1,74	1,36	0,144
coups forts fréquents	2,67	1,76	0,226
Sign.	ns	L	L
Injures avec			
coups nuls ou légers rares	1,22	1,22	0,127
coups forts fréquents	2,78	1,83	0,204
Sign.	99 %	L	95 %
Alcoolisme avec			
coups nuls ou légers rares	1,55	1,36	0,144
coups forts fréquents	2,86	1,93	0,226
Sign.	L	ns	ns

Tableau n°11

Époque, accidents et coups reçus

Moyennes d'accidents

	Nombre de cas	< 18 ans hors route	Sur route	Fréquence totale
Enfant né de 55 à 62	51	1,70	1,60	0,127
Enfant né de 63 à 69	122	2,03	1,35	0,147
Enfant né de 70 à 76	115	2,22	1,47	0,193
sign.		L	ns	99 %

Pourcentages de coups reçus du père

	Nuls	Légers rares	Légers fréquents	Forts rares	Forts fréquents	Après 17 ans
Enfant né de 55 à 62	23 %	15 %	0 %	30 %	32 %	17 %
Enfant né de 63 à 69	22 %	28 %	3 %	28 %	19 %	20 %
Enfant né de 70 à 76	17 %	37 %	2 %	21 %	23 %	12 %
sign.	ns	99 %	ns	ns	ns	ns

Pourcentages de coups reçus de la mère

	Nuls	Légers rares	Légers fréquents	Forts rares	Forts fréquents	Après 17 ans
Enfant né de 55 à 62	33 %	33 %	14 %	2 %	18 %	11 %
Enfant né de 63 à 69	23 %	45 %	15 %	10 %	7 %	11 %
Enfant né de 70 à 76	31 %	49 %	11 %	4 %	3 %	5 %
sign.	ns	95 %	ns	ns	99 %	ns

Tableau n°12

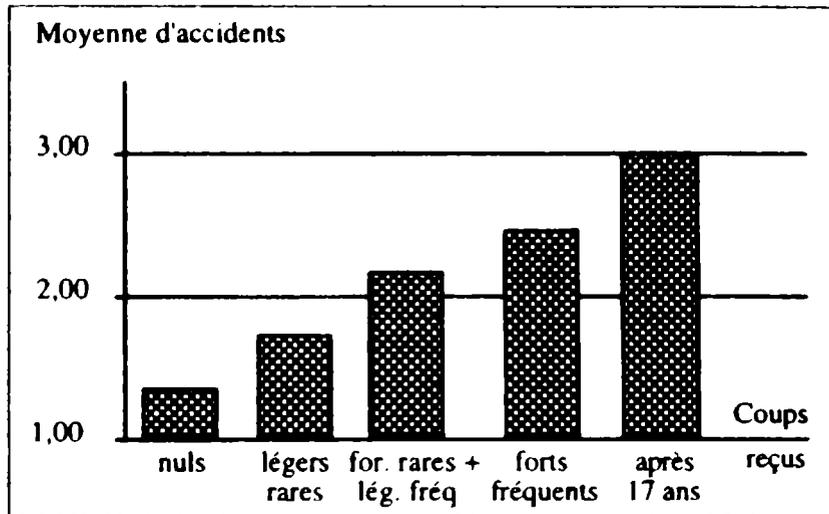
L'ÉDUCATION DES PROVOCATEURS

COMPORTEMENT DE L'ENFANT en fonction de divers critères			
	96 calmes %	120 turbulents %	73 provocateurs %
<i>Moyennes d'accident</i> < 18 ans hors route route total	1,78 1,30 0,142	2,18 1,52 0,170	2,36 1,49 0,181
<i>Coups du père</i> forts fréquents forts rares légers rares nuls	11 24 36 28	23 21 30 17	39 21 24 11
<i>Coups de la mère</i> forts fréquents forts rares légers rares nuls	2 11 51 28	8 18 40 27	10 8 45 30
<i>Âge des coups</i> après 15 ans	24	32	45
<i>Injures</i> père mère	7 4	21 7	22 4
<i>Activités avec</i> père mère	62 40	51 39	48 29
<i>Craint</i> père mère parents	32 1 6	41 9 8	54 6 12
<i>Disputes parents</i> léger fort	66 28	55 26	49 37
<i>Père élevé</i> durement gentiment	33 27	45 16	61 13
<i>Mère élevée</i> durement gentiment	22 34	31 30	31 35
<i>Vie familiale</i> dictature république	9 85	29 66	41 55

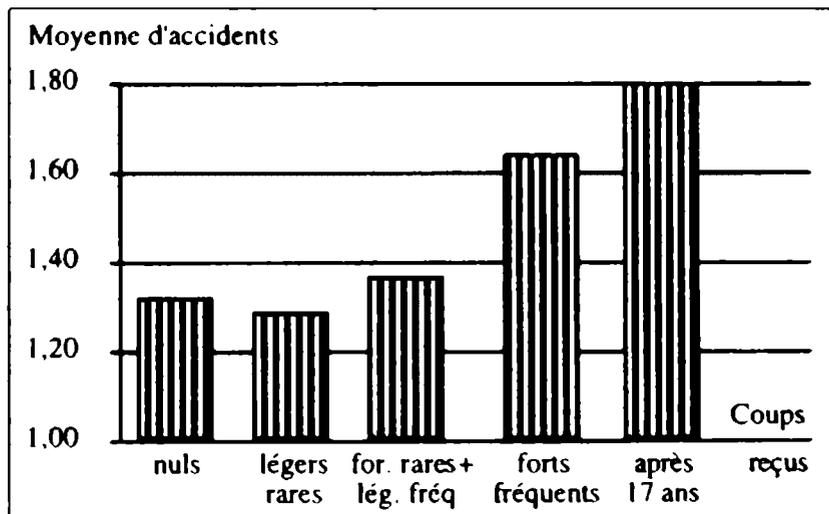
Graphique n°1

Évolution des moyennes d'accidents en fonction
des coups reçus à titre éducatif

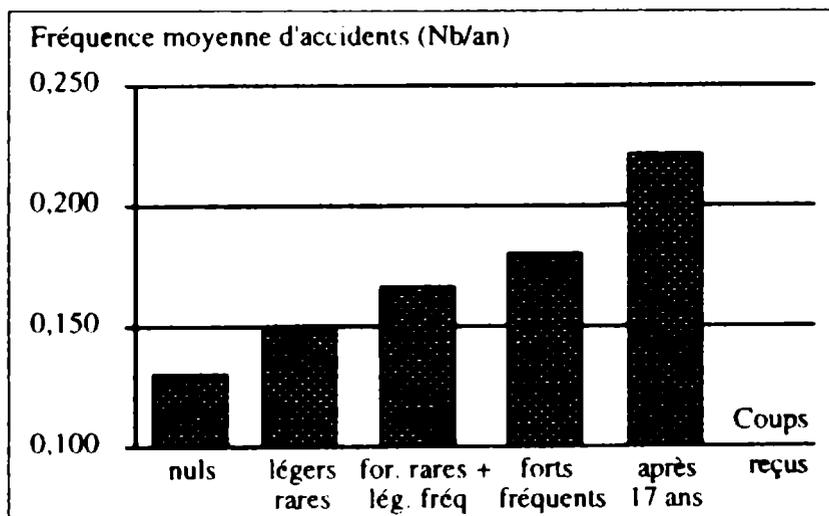
Accidents avant 18 ans hors route



Accidents de route



Fréquence moyenne tous accidents

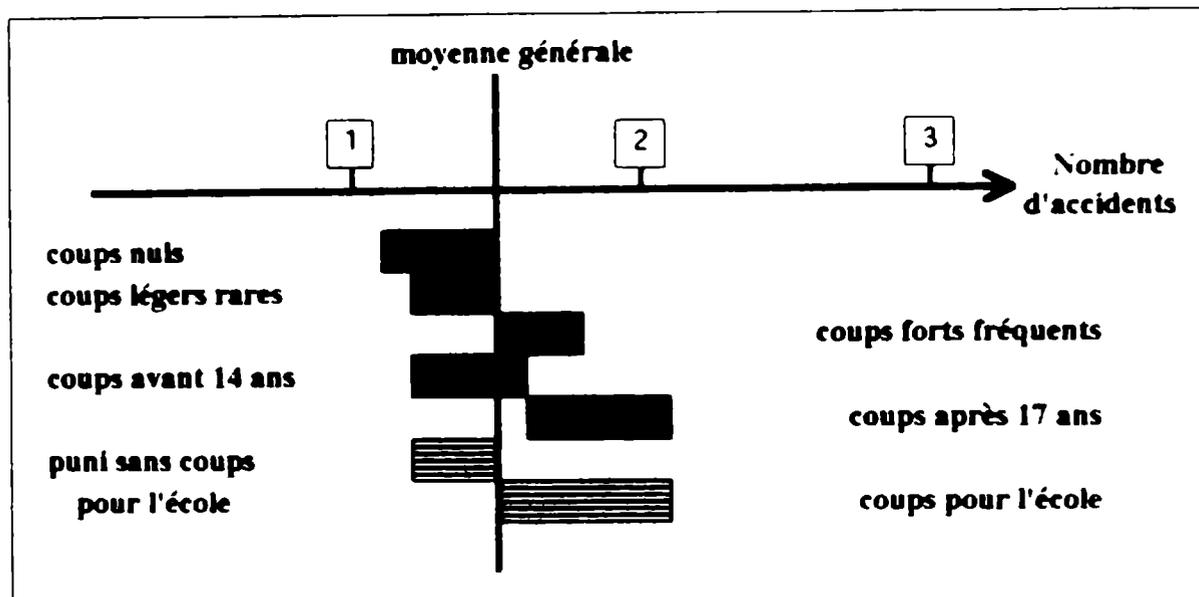


Graphique n°2

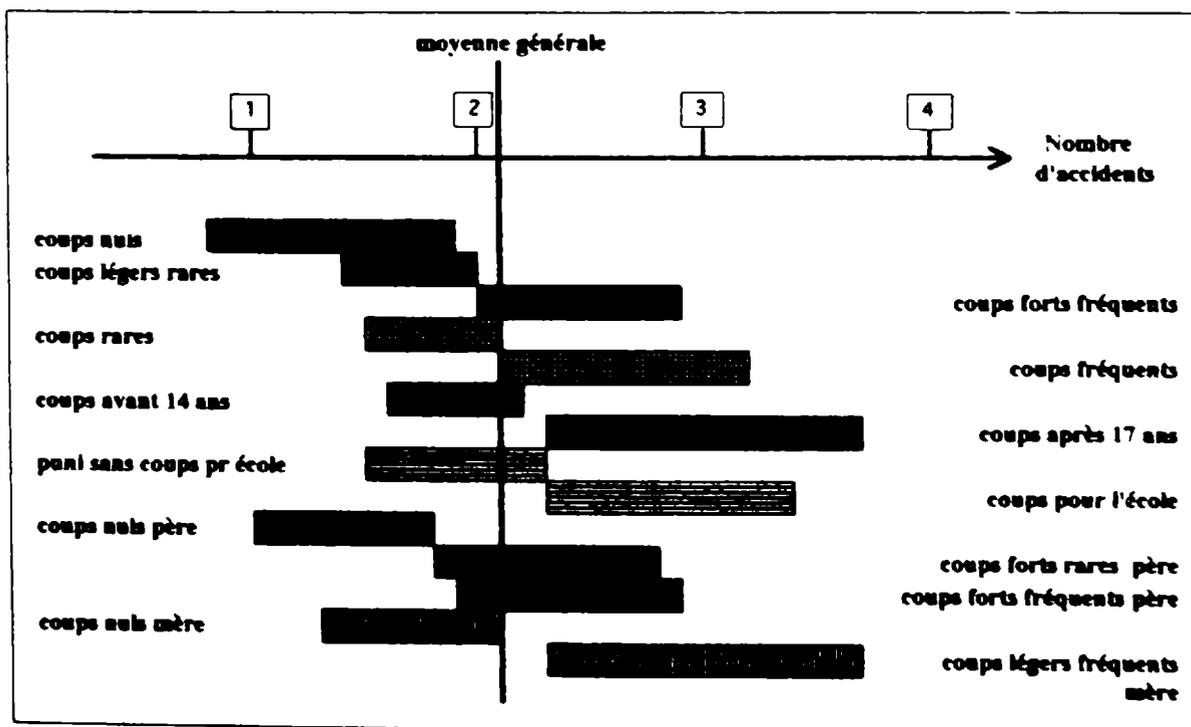
**Représentation graphique
de la dispersion des moyennes d'accident des individus
en fonction des Coups qu'ils ont reçus à titre éducatif**

Intervalles de confiance à 95 %

TOUS ACCIDENTS DE ROUTE

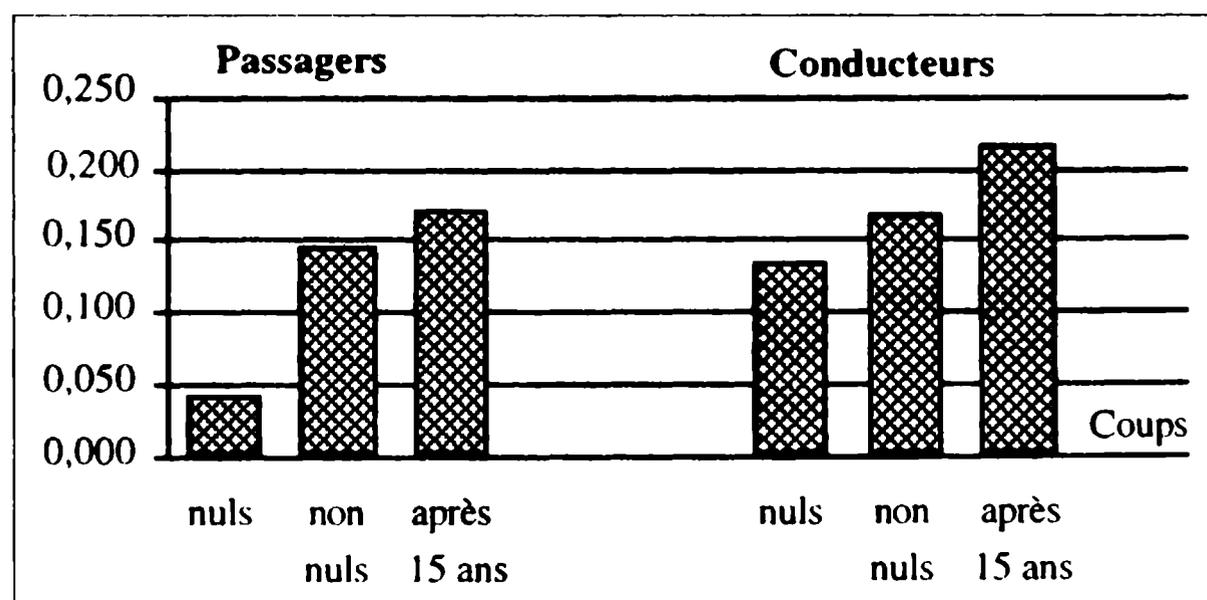
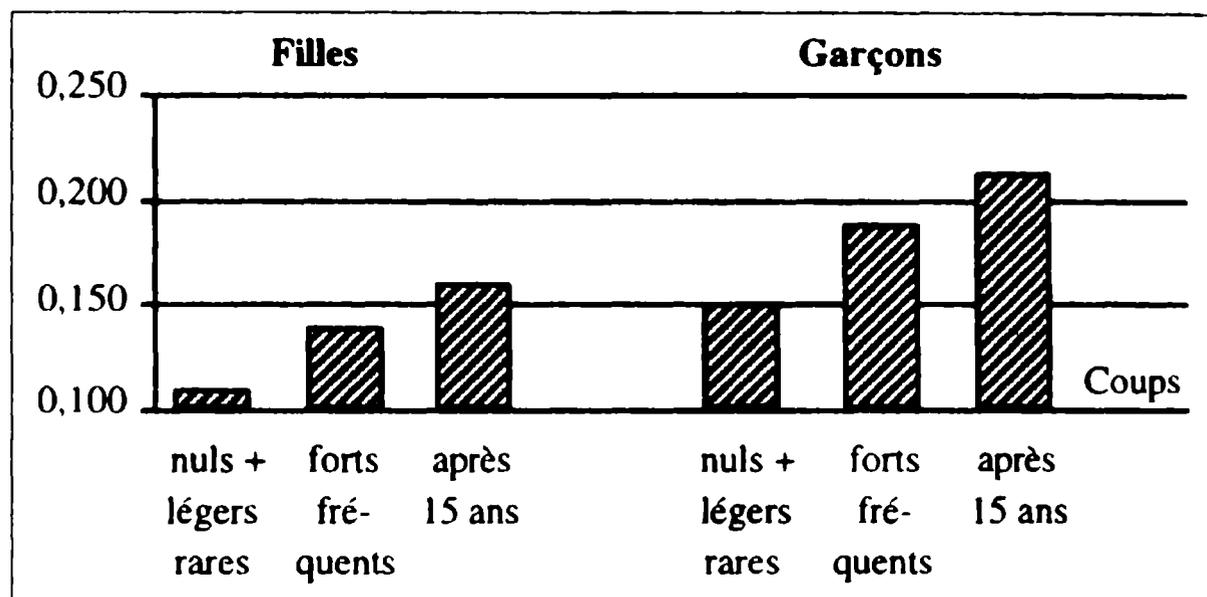


ACCIDENTS AVANT 18 ANS HORS ROUTE



Graphiques n°3 et 4

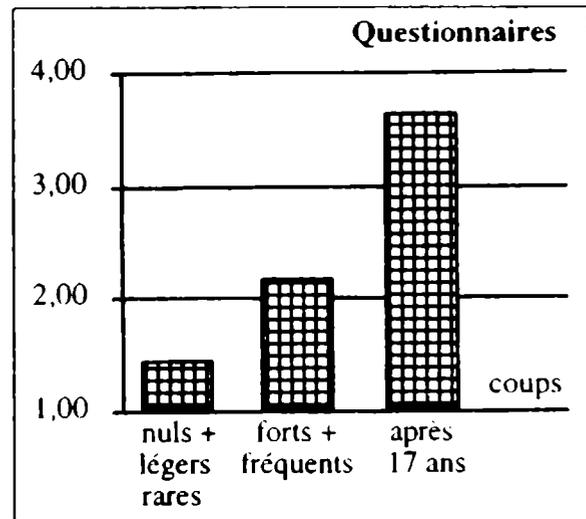
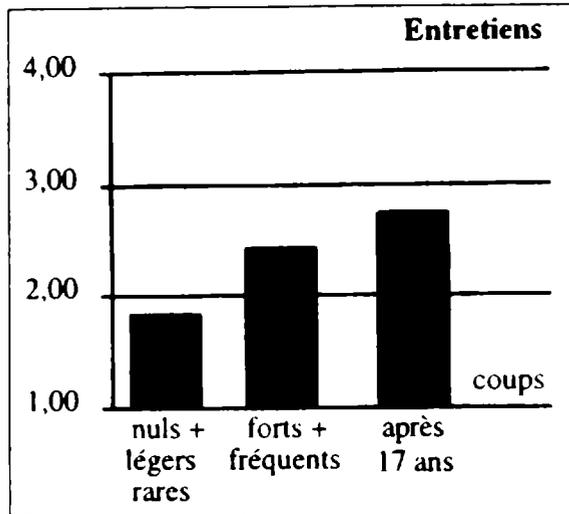
Comparaisons de groupes indépendants



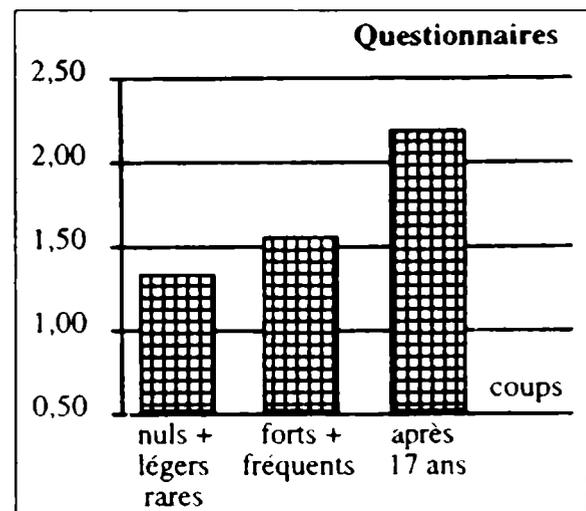
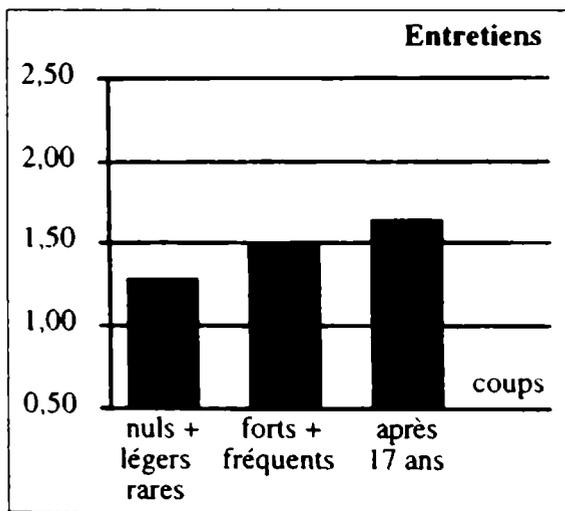
Graphiques n°5

Comparaisons des groupes Entretiens et Questionnaires

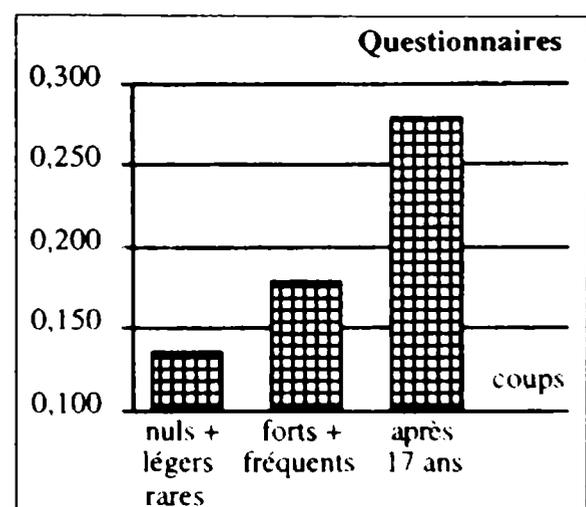
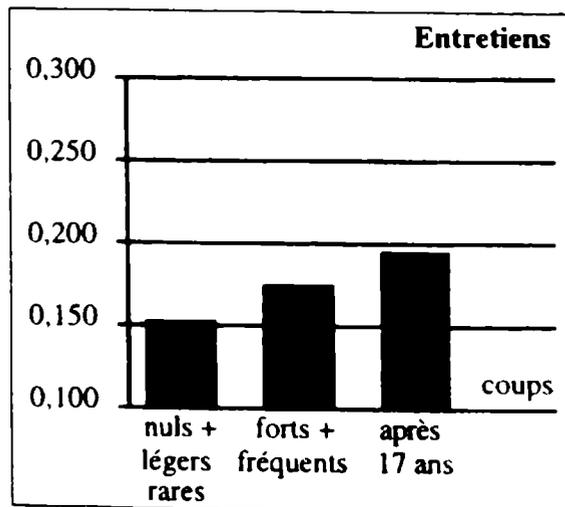
Moyennes d'accidents avant 18 ans hors route



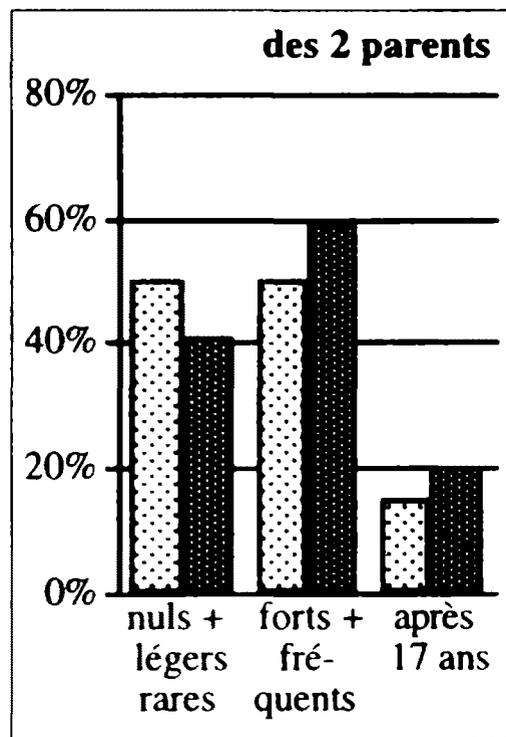
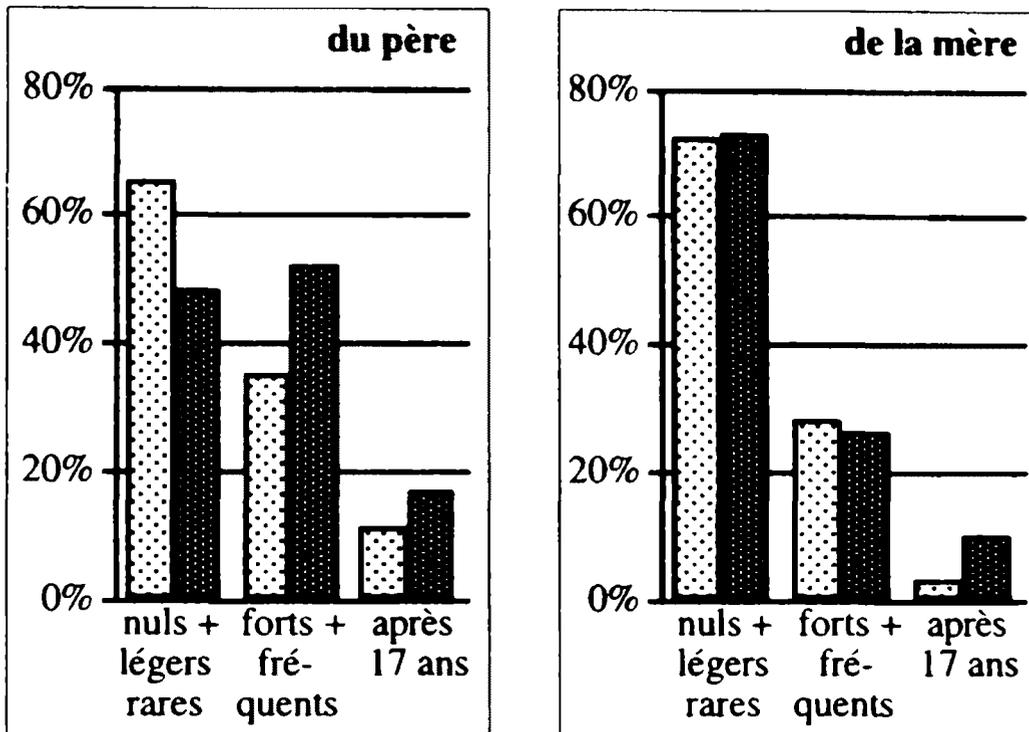
Moyennes d'accidents de route



Fréquence moyenne tous accidents (nombre/an)



Graphiques n°6

Coups donnés en fonction du sexe
des parents et des enfants
 filles

 garçons

Bibliographie indicative

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Aboulker P., Chertok L., Sapir M. (1961), *Psychologie des accidents*, Paris, L'Expansion.
- Accad E. (1993), *Des femmes, des hommes et la guerre*, Paris, Côté femmes.
- Adorno T. (1950), *The authoritarian personality*, New York, Harper.
- Angel P. et S. (1989), *Familles et Toxicomanie*, Paris, Editions universitaires.
- Anzieu D. (1985), *Le moi-peau*, Paris, Dunod.
- Ariès P. (1961), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973.
- Ariès P. et Duby G. (1987), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil.
- Assailly J.-P. (1992), *Les jeunes et le risque*, Paris, Vigot.
- Balier C. (1988), *Psychanalyse des comportements violents*, Paris, PUF.
- Balint M. (1968), *Le défaut fondamental*, Paris, Payot, 1971.
- Bateson G. (1972), *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, 1980.
- Bergeret J. (1984), *La violence fondamentale*, Paris, Dunod.
- Bettelheim B. (1987), *Pour être des parents acceptables*, trad. Carlier T., Paris, Laffont, 1988.
- Bion W. (1961), *Recherches sur les petits groupes*, trad. Herbert L., Paris, PUF, 1972.
- Bourguignon O. (1984), *Mort des enfants et structures familiales*, Paris, PUF.
- Choquet M., Ledoux S., Mencke H. (1988), *La santé des adolescents*, Paris, La documentation française.
- Choquet M. et Ledoux S. (1994), *Adolescents*, Enquête nationale, Paris, Editions de l'Inserm.

- Couderc C. (1991), *Les enfants de la violence*, Paris, Presses Pocket.
- Dejours C., Fédida P., Gachelin G., Green A., Guédeney A., Jasmin C., Stewart J., Tassin J.-P., Thurin J.-M., Varela F. (1994), *Somatisation, Psychanalyse et Sciences du vivant*, Paris, ESHEL.
- Deleuze G. et Guattari F. (1973), *L'anti-Oedipe*, Paris, Editions de Minuit.
- Dodson F. (1977), *Aimer sans tout permettre*, Paris, Laffont, "Marabout", 1995.
- Dolto F. (1971), *Psychanalyse et pédiatrie*, Paris, Seuil.
 (1985), *La cause des enfants*, Paris, Laffont.
 (1988), *La cause des adolescents*, Paris, Laffont.
 (1987), *Tout est langage*, Paris, Vertiges.
 (1986), *La difficulté de vivre*, Paris, Vertiges.
- Donzelot J. (1977), *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit.
- Fédida P. (1970), *Séméiologie du corps*, Cours, Université Paris VII.
- Freud S. et Breuer J. (1895), *Études sur l'hystérie*, trad. Berman A., Paris, PUF, 1971.
- Freud S. (1909), *L'homme aux rats, un cas de névrose obsessionnelle*, in *Cinq psychanalyses*, trad. Ribeiro H.-E., Paris, PUF, 1974.
 (1925), *Inhibition, symptôme et angoisse*, trad. Tort M., Paris, PUF, 1975.
 (1923), *Psychopathologie de la vie quotidienne*, trad. Jankélévitch S., Paris, PUF, 1995.
 (1920), *Au-delà du principe de plaisir*, in *Essais de Psychanalyse*, trad. Jankélévitch S., Paris, Payot, 1970.
- Fromm E. (1975), *La passion de détruire*, Paris, Laffont.
- Green A. (1983), *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, Paris, Editions de Minuit.
- Groddeck G. (1964), *La maladie, l'art et le symbole*, trad. Lewinter R., Paris, Gallimard, 1969.
- Hayden T. (1980), *L'enfant qui ne pleurait pas*, trad. Laflaquière A., Balland, 1982.
- Karli P. (1987), *L'homme agressif*, Paris, Odile Jacob, "Points" 1989.
- Kempe R.S. et C.H. (1978), *L'enfance torturée*, trad. Stafilas E. et Bredart S., Bruxelles, Mardaga, 1981.
- Kernberg O. (1980), *La personnalité narcissique*, trad. Marcelli D., Toulouse, Privat, 1980.
- Klein M. (1932), *La psychanalyse des enfants*, trad. Boulanger J.-B., Paris, PUF, 1986.
 (1957), *Envie et gratitude*, trad. Smirnoff V., Paris, Gallimard, "Tel", 1988.

- Laborit H. (1971), *L'agressivité détournée*, Paris, UGE.
(1994) *La légende des comportements*, Paris, Flammarion.
- Laing R. (1959), *Le moi divisé*, trad. Elsen C., Paris, Stock, 1979.
(1969), *La politique de la famille*, trad. Elsen C., Paris, Stock, 1976.
(1961), *Soi et les autres*, trad. Lambrichs G., Paris, Gallimard, 1971.
- Lorenz K. (1949), *Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons*, Paris, Flammarion, 1968.
(1969), *L'agression*, Paris, Flammarion, 1969.
- Mannoni M. (1974), *L'enfant, sa maladie et les autres*, Paris, Seuil.
- Marty P. (1992), *La psychosomatique de l'adulte*, Paris, PUF.
- Mendel G. (1968), *La révolte contre le Père*, Paris, Payot.
(1969) *La crise de génération*, Paris, Payot.
(1971) *Pour décoloniser l'enfant*, Paris, Payot.
- Meney P. (1987), *Même les tueurs ont une mère*, Paris, Livre de poche.
- Miller A. (1980), *C'est pour ton bien*, trad. Etoré J., Paris, Aubier, 1984.
(1988), *La connaissance interdite*, trad. Etoré J., Paris, Aubier, 1990.
(1979), *Le drame de l'enfant doué*, Paris, PUF, 1987.
- Muchembled R. (1992), *Le temps des supplices*, Paris, Armand Colin.
- Olivenstein C. (1992), *L'homme parano*, Paris, Odile Jacob.
- Pavlov I. (1904), *Les réflexes conditionnés*, trad. Gricouroff, Paris, PUF, 1977.
- Pankov G. (1977), *Structure familiale et Psychose*, Paris, Aubier.
- Prieur B. (1989), *L'anorexique, le toxicomane et leur famille*, Paris, ESF.
- Prieur N. (1981), *Adolescents, parents, des rendez-vous manqués*, Paris, Casterman.
- Racamier P. (1980), *Les schizophrènes*, Paris, Payot.
- Rouyer M. et Drouet M. (1986), *L'enfant violenté*, Paris, Païdos/Centurion.
- Redl F. et Wiener D. (1951), *L'enfant agressif*, trad. Mabilais G.-E., Paris, Fleurus, 1971.
- Sapir M. (1996), *La relation au corps*, Paris, Dunod.

- Schilder P. (1950), *L'image du corps*, trad. Gantheret F. et Truffert P., Paris, Gallimard, 1968.
- Schwartz D. (1963), *Méthodes statistiques à l'usage des médecins*, Paris, Flammarion, 1993.
- Segalen M. (1981), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1993.
- Spock B. (1952), *Comment soigner et éduquer son enfant*, adapté de l'anglais par le Dr Chevalier, Paris, Laffont, 1960.
- Tinbergen N. (1967), *La vie sociale des animaux*, Paris, Payot.
(1951), *L'étude de l'instinct*, Paris, Payot, 1971.
- Todd E. (1990), *L'invention de l'Europe*, Paris, Seuil.
- Toland J. (1976), *Hitler*, Paris Laffont, "Bouquins", 1987.
- Turcsz A. (1985), *Adolescents, risques et accidents*, Paris, Centre international de l'enfance, 1987.
- Van den Brouck J. (1979), *Manuel à l'usage des enfants qui ont des parents difficiles*, Paris, Seuil, "Points", 1982.
- Winnicott D. W. (1957), *L'enfant et sa famille*, trad. Stronck-Robert A., Paris, Payot, 1971.

Composition, mise en pages : MARTIN MEDIA
12, rue Raymond-Poincaré, 55800 Revigny-sur-Ornain

Impression : Imprimerie Saint-Paul
38, boulevard R.-Poincaré, 55000 Bar le Duc

Diffusion en librairie : Desclée de Brouwer
83, rue Hoche, 92240 Malakoff

© Tous droits de reproduction strictement réservés.
Dépôt légal : Mai 1997
N° 4-97-0517

FAUT-IL BATTRE LES ENFANTS ?

Relations entre les accidents et la violence éducative

La violence éducative est banalisée en France, encore à notre époque. « Flanquer une bonne fessée » à un enfant turbulent est conforme à un usage plus fort que toutes les paroles dénonçant ces méthodes. Personne ne peut dire clairement ce qu'est une bonne éducation. Jacqueline Cornet a observé dans sa pratique de médecin généraliste que les enfants les plus fréquemment accidentés n'étaient pas les plus livrés à eux-même mais au contraire ceux qui grandissaient dans les milieux les plus violemment sévères. Elle a conduit une longue recherche dans des services de traumatologie d'urgence. Les résultats qu'elle présente, soumis aux lois statistiques, confirment l'existence d'une relation de cause à effet entre les coups reçus et la propension ultérieure aux accidents. Ce constat donne des arguments scientifiques pour ne pas battre les enfants. L'auteur propose alors de redéfinir les conceptions actuelles de l'éducation, afin d'en éradiquer la violence, sans pour autant laisser les parents sans repères.



Lauréat du Prix scientifique 1996 de la Fondation pour l'Enfance

Médecin généraliste, Jacqueline Cornet a exercé pendant trente ans dans une commune de la Région Parisienne, au sein d'un Centre de santé municipal dont elle est devenue médecin-chef les dix dernières années de sa carrière. Ancien membre du Comité scientifique de la Société française de médecine générale, elle est également titulaire d'une maîtrise de Sciences humaines.



9 782911 616075